

MINISTERE DE LA GUERRE

GUERRE DE 1914 – 1918

**HISTORIQUE DE LA
GENDARMERIE**

PARIS
HENRI CHARLES LAVAUZELLE
Editeur militaire

124 Boulevard Saint-Germain 124
Même maison à LIMOGES

1920

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

Rôle de la gendarmerie à la mobilisation.

Il ne peut être constitué de régiment de gendarmerie. Cependant, le commandement fait appel à l'arme pour combler les vides creusés dans les cadres de l'infanterie au début des hostilités. — Attitude des gendarmes : dans les troupes combattantes, aux armées, à l'intérieur. — But de l'historique.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Rôle de la gendarmerie à l'intérieur.

Mobilisation. — Services demandés à la gendarmerie par les diverses autorités. — Désordres au début des hostilités. — Surveillance des voies de communication et des frontières. — Répression de la désertion. — Lutte contre les malfaiteurs. — Actes de dévouement.

CHAPITRE II.

Rôle de la gendarmerie dans l'Afrique du Nord et aux colonies.

Mobilisation. — Ordre du général commandant l'Afrique du Nord. — Révolte de 1915 dans le Sud tunisien. — Mouvement antijuif. — Difficulté du recrutement indigène. — Recherche des déserteurs. — Lutte contre les malfaiteurs.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Rôle de la gendarmerie pendant la période de tension politique.

Surveillance des voies de communication. — Organisation de l'espionnage allemand avant la guerre. — La couverture de la frontière étant reportée à 10 kilomètres en arrière, les brigades restent en sentinelles avancées et renseignent le commandement. Elles ne se replient qu'à la dernière extrémité.

CHAPITRE II.

Rôle de la gendarmerie dans la région Nord-Est.

Premières rencontres des brigades avec l'ennemi. — Retraite. — Bataille de la Marne; les brigades suivent les fluctuations de la ligne de bataille. — Stabilisation du front. — Rôle des gendarmes dans les localités bombardées. — Recul d'Hindenburg. — Offensives allemandes du 21 mars 1918 et du 27 mai 1918. — Offensive française du 18 juillet 1918.

CHAPITRE III.

Rôle de la gendarmerie dans la région Nord.

Premières rencontres des brigades avec l'ennemi. — Constitution d'unités combattantes avec les brigades repliées. — Combats soutenus par les brigades isolées. — Constitution de détachements : leur rôle. — Rôle des autres brigades pendant la période de stabilisation du front. — Offensive française sur la Somme. — Recul d'Hindenburg. — Offensives allemandes en 1918 et contre-offensive victorieuse des Alliés.

QUATRIÈME PARTIE.

Gendarmerie prévôtale.

Avant-propos

CHAPITRE PREMIER.

Période de retraite.

Rôle de la prévôté pendant la retraite. — Faits méritoires. — Travaux d'assainissement du champ de bataille

CHAPITRE II.

Période de stabilisation.

Police des cantonnements. — Lutte contre l'alcoolisme. — Répression du pillage et récupération du matériel abandonné. — Répression des menées défaitistes. — Service de la circulation. — Service du champ de bataille.

CHAPITRE III.

La Prévôté en Orient.

La prévôté aux Dardanelles, en Serbie, en Macédoine. — Offensive victorieuse de l'armée d'Orient. — Après l'armistice

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE UNIQUE.

Les militaires de la gendarmerie dans les unités combattantes.

SIXIÈME PARTIE.

Conclusion

PREMIERE PARTIE

INTRODUCTION.

Le 1^{er} août 1914, vers 16 heures, les brigades de gendarmerie reçurent un télégramme fixant au dimanche 2 août le premier jour de la mobilisation générale des armées de terre et de mer.

Elles s'acquittèrent admirablement de leur important et délicat devoir : proclamer partout l'appel aux armes pour la défense de la patrie. C'est pour une grande part grâce, au zèle, à l'activité de la gendarmerie, à son intelligente surveillance, que les opérations de la mobilisation se déroulèrent avec une parfaite régularité et que furent déjouées les menées de l'avant-guerre allemande.

Le 21 mai 1913, le Ministre de la guerre avait attribué à la gendarmerie départementale un drapeau, confié au colonel chef de la légion de Paris, et portant le nom des victoires de Hondschoole, Villodrigo, Taguin, Sébastopol. Depuis cette date, les gendarmes avaient caressé l'espoir qu'il leur serait permis de combattre sous les plis de leur drapeau. Ils rêvaient de le conduire à la victoire en marchant sur les traces de leurs glorieux aînés de la Révolution et de l'Empire et de contribuer à donner aux survivants de 1870-1871 la suprême joie de la revanche.

Le 2 août 1914, cet espoir fut déçu. Le gouvernement de la République, en raison du faible effectif de la gendarmerie, de l'importance de son service spécial, ne crut pas devoir constituer en régiments une partie de cette arme d'élite.

Cependant, pour combler les vides creusés au début des hostilités dans les cadres de l'infanterie, le haut commandement dut faire appel aux volontaires de la garde républicaine et de la gendarmerie.

Le 26 septembre 1914, 294 sous-officiers, brigadiers ou gardes furent désignés, sur leur demande, pour servir sur le front, dans l'infanterie, comme adjudants et sergents. Ils rejoignirent leurs postes le 27 septembre, dans les II^e et VI^e armées. Le 12 octobre 1914, le général commandant en chef prescrivit l'envoi, aux II^e et X^e armées, de 13 officiers (2 chefs d'escadron, 5 capitaines, 6 lieutenants) et de 194 sous-officiers, brigadiers et gardes. 22 de ces derniers partirent comme sous-lieutenants, les autres comme adjudants et sergents.

Ce détachement rejoignit directement le front.

Les demandes individuelles de passage dans les troupes de ligne continuant à affluer par la suite, on dut s'opposer, devant la nécessité de conserver à la gendarmerie toutes ses ressources, à ce que des prélèvements fussent dorénavant opérés dans cette arme.

Pendant la durée des hostilités, la garde républicaine et la gendarmerie départementale furent représentées, sur le front, dans les unités combattantes, par 14 officiers supérieurs, 32 officiers subalternes et 804 hommes de troupe, tous volontaires. Plus de 200 hommes de troupe furent promus officiers.

Les gendarmes et les gardes républicains qui ont obtenu la faveur de servir au front, dans les armes combattantes, ont donné la mesure de leur valeur et versé leur sang avec une générosité qu'attesté la liste trop longue des morts pour, la patrie.

La gendarmerie remplit aux armées un rôle qui, pour être de second plan, n'en fut pas moins indispensable à l'œuvre du haut commandement. Sous le climat meurtrier de l'Orient et sur le front occidental, elle assura sans défaillance le respect des lois et des règlements militaires.

Tous les officiers et 17.802 hommes de troupe ont fait partie des formations prévôtales.

Les officiers généraux n'ignorent pas que, de toutes les armes, la gendarmerie est celle qui observe ses devoirs et accomplit son service avec le plus d'exactitude. Il serait trop long de citer les multiples témoignages de satisfaction qu'ils ont accordés à la prévôté. Le 5 septembre 1914, le général commandant le 11^e Corps d'Armée donne l'ordre suivant :

« Durant la bataille, les gendarmes suppléeront par leur action à la pénurie des cadres, officiers et sous-officiers. Le général fait appel à leur dévouement pour maintenir les hommes sur la ligne de feu et forcer au besoin leur obéissance. »

Le 27 octobre 1914, le général ROY écrit au prévôt de sa division :

« Le général commandant la 87^e Division d'Infanterie sait, depuis quarante-quatre ans, quels éminents services on peut attendre de la gendarmerie, troupe d'élite. »

« Les militaires de la gendarmerie et de la garde républicaine, maintenus à l'intérieur ou aux colonies, tout en gardant l'ardent désir de servir à leur tour sous le feu, n'en ont pas moins prodigué leurs efforts et parfois leur sang, accomplissant pour

la France une tâche obscure, mais non sans danger ni grandeur.

« Cette tâche s'est compliquée parfois douloureusement du fait de l'injustice d'une opinion mal informée, et la crédulité publique a été souvent exploitée, par les malfaiteurs, au moyen d'allégations mensongères destinées à discréditer les défenseurs de l'ordre. » (Ordre général n° 38, du 11 juin 1917, du général gouverneur militaire de Paris.)

Les nombreuses citations obtenues par les militaires de l'arme, aux armées et à l'intérieur, forment un livre glorieux où reviennent sans cesse les noms des plus belles vertus et qualités militaires : zèle, dévouement, énergie, courage, calme, sang-froid, mépris de la mort.

Mais il est permis d'affirmer que si les actes de courage et d'abnégation qui furent l'objet de récompenses et de citations élogieuses, parues au Livre d'or de la gendarmerie, sont nombreux, ceux qui furent accomplis obscurément, au cours du service journalier, sont plus nombreux encore.

Le 2 mai 1918, dans une pensée de haute justice, le Président du Conseil, Ministre de la guerre, écrivait ce qui suit :

« Les nombreux actes de patriotisme, de courage et de dévouement accomplis depuis le début des hostilités par les militaires de tous grades de la gendarmerie, tant à l'intérieur qu'aux armées et aux colonies, sont pour la plupart ignorés, bien que ces actes revêtent parfois un véritable caractère d'héroïsme.

« Il m'a paru qu'il y aurait intérêt à les divulguer, pour rendre hommage à leurs auteurs et honorer en même temps le corps de la gendarmerie, où l'esprit de sacrifice et de devoir est de tradition.

« Ce but n'est qu'imparfaitement atteint par le Livre d'or de la Gendarmerie, qui ne publie qu'un certain nombre de citations et de blessures consacrant des titres individuels à la reconnaissance du pays, mais omettant la relation de faits accomplis isolément ou par groupes et tout aussi méritoires, quoique non récompensés.

« La lacune ainsi constatée pourrait, semble-t-il, être comblée par la publication d'un historique de la gendarmerie, où seraient condensés et mis en relief les actes les plus brillants qu'il conviendrait de retenir et de faire connaître pour le maintien du bon renom de la gendarmerie. »

Pour répondre aux intentions du Ministre de la guerre, il nous a paru rationnel

d'exposer, d'une manière générale, le rôle rempli à l'intérieur, aux colonies et aux armées par les militaires de la gendarmerie et d'établir quels furent, dans chacune de ces situations, les actes les plus méritoires accomplis par ces dévoués serviteurs de la loi.

DEUXIÈME PARTIE

ROLE DE LA GENDARMERIE À L'INTERIEUR ET AUX COLONIES

CHAPITRE PREMIER.

ROLE DE LA GENDARMERIE A L'INTÉRIEUR.

Il est permis d'affirmer, sans exagération, que la gendarmerie fut, pendant la guerre, l'un des organes essentiels de la vie nationale. Sa tâche lourde, complexe, du temps de paix, fut augmentée considérablement par les services extraordinaires qu'exigèrent d'elle les diverses autorités. Elle seconda l'autorité militaire dans ses opérations de recrutement, de réquisitions de moyens de transport, de ravitaillement. Elle fut chargée du contrôle des hommes en sursis, des ouvriers d'usines, des détachés agricoles. Elle fit d'innombrables enquêtes concernant les demandes de secours ou d'allocations, les réfugiés des pays envahis, l'état de santé des hommes mobilisés avant leur incorporation, etc., etc. La paperasserie du temps de guerre absorba, chaque jour, une trop grande partie du temps que les gendarmes auraient pu consacrer à un repos bien mérité, après les dures tournées obligatoires. Les chefs de certains postes furent même chargés de censurer la presse locale !

Cependant, l'effectif des brigades fut diminué, dès les deuxième et troisième jours de la mobilisation, par suite du départ des prévôtiaux, que remplacèrent, en partie seulement, des gendarmes de complément, déjà fatigués. Le 23 avril 1915, pour combler les vides, le Ministre de la guerre institua l'emploi de gendarmes auxiliaires. Ceux-ci arrivèrent à partir du 1^{er} juillet 1915, renforçant bientôt chaque brigade d'une unité environ. Mais, quelle que fût leur bonne volonté, ils ne pouvaient suppléer des gendarmes de carrière, en raison de leur défaut d'instruction spéciale. Malgré ces difficultés, la gendarmerie ne faillit pas à sa tâche. Dans l'exécution de ses services, elle se trouva en contact plus étroit avec les populations. Elle eut ainsi l'occasion de contribuer à maintenir et souvent à remonter le moral de l'arrière. Si les populations rurales ont « si bien tenu », c'est peut-être parce que le gendarme, en tournée, a toujours su dire au maire, à l'instituteur, au curé, des paroles d'espoir et de confiance ; c'est plus certainement encore parce que, grâce à lui, les défaitistes n'ont pu poursuivre leur abominable besogne.

Par une surveillance incessante des suspects, et en collaboration étroite avec les polices de tous ordres, la gendarmerie contribua à faire avorter les machinations de l'ennemi ayant pour but de créer des troubles à l'intérieur, de ranimer les dissensions politiques et de rompre l'union sacrée, de semer la division au sein des associations ouvrières et de faire éclater des grèves dans les usines travaillant pour la défense nationale. Cette surveillance était d'autant plus nécessaire que, de tout temps, les Allemands ont élevé l'espionnage à la hauteur d'une institution nationale.

787 citations à l'ordre des légions furent la récompense des actes les plus méritoires accomplis par les gendarmes à l'intérieur et aux colonies.

Dans les premiers jours des hostilités, elle eut à réprimer des agitations populaires fomentées, en particulier dans la région parisienne, par des meneurs intéressés, contre des maisons de commerce ou des industries soupçonnées d'avoir des attaches avec l'ennemi. Le député-maire de Mantes, dans une lettre adressée au Ministre de la guerre, lui signalait que le commandant de l'arrondissement de Mantes avait pu, par son attitude énergique et son sang-froid, éviter le pillage et les incendies dont étaient menacés les établissements Maggi, si importants dans cette région, lorsque des meneurs armés parcouraient la campagne en automobile, excitant la population au pillage.

Lorsque furent installés les postes des G.V.C., la gendarmerie ne ralentit pas sa surveillance des voies de communication, des lignes télégraphiques et téléphoniques. C'est grâce à l'esprit de sacrifice du chef de brigade de 2^e classe territorial CROSNIER et des gendarmes PRAETS et LEBAS, de la brigade de Gournay (Eure), que nous avons conservé les communications entre Paris, Rouen, Le Havre et Dieppe, à un moment où leur interruption aurait pu entraîner les plus graves conséquences. Le 16 septembre 1914, le chef de brigade de 2^e classe territorial CROSNIER était informé que trois voitures automobiles, occupées par des soldats allemands, avaient traversé, vers 4 heures, la commune de Neufmarché où, par suite d'une panne, ils avaient abandonné une voiture.

Pressentant le but des Allemands, CROSNIER téléphonait ce renseignement au commandant de la brigade de Mainneville, en lui fixant un rendez-vous à Matatny (Eure). Arrivé à 14 heures dans cette localité, avec deux gendarmes, PRAETS et LEBAS, CROSNIER apprenait par une femme DELACOURT que les Allemands se tenaient cachés à 200 mètres environ de la forêt de Lyons. Sans attendre l'arrivée des militaires de la brigade de Mainneville, CROSNIER se portait à la rencontre des ennemis. Apercevant la sentinelle, il lui commanda : «Haut les mains !» Une salve lui répondit qui tua le gendarme PRAETS. Le chef

de brigade et le gendarme LEBAS ripostèrent et tuèrent la sentinelle. Une deuxième salve allemande les tua tous les deux ; le conducteur de la voiture automobile fut blessé mortellement et succomba la nuit suivante. Seul, un jeune instituteur de Gournay, qui avait accompagné les gendarmes, put se sauver et donner l'alarme. Les Allemands, prévoyant qu'ils allaient être découverts, abandonnèrent leur refuge, traversèrent les communes de Mainneville, Etrépagny, Ecouis, Fleury-sur-Andelle. Pris pour des Anglais, ils ne furent nulle part inquiétés, mais au contraire fêtés. Informé par le préfet, le commandant de la compagnie de l'Eure donna l'alarme aux brigades des arrondissements voisins et aux postes de G.V.C. Quand, vers 23 h.45, les deux voitures, descendant la falaise de Trouville-la-Rivière, furent aperçues, les gardes de ce poste n'eurent aucune hésitation et firent feu sur elles, ce qui obligea les Allemands à éteindre leurs phares et permit aux gardes de Sotteville-sous-le-Val de les arrêter. Le détachement se composait d'un capitaine, d'un sous-officier et de onze pionniers, d'une limousine portant la plaque du préfet de police d'Aix-la-Chapelle et d'un chariot automobile contenant plus de 500 kilogrammes d'explosifs.

Aux frontières, la gendarmerie exerça, avec la douane, une surveillance étroite de toutes les voies de communication, tant au point de vue du contrôle des voyageurs, pour prévenir l'espionnage, que de celui des marchandises.

Le 13 janvier 1915, le gendarme TASSET, de la brigade de Moutier, fut broyé par un train en contrôlant, en gare de Souilly, l'identité des voyageurs.

C'est la gendarmerie qui assumait la pénible mission de rechercher, pour les livrer à l'autorité militaire, les mauvais Français qui se dérobaient au devoir sacré de repousser l'envahisseur et les militaires des nations alliées qui avaient abandonné leurs drapeaux.

Les chiffres des arrestations opérées dans l'exercice de la police militaire, à l'intérieur, sont éloquentes par eux-mêmes :

Déserteurs	66.678
Insoumis.	16.204
Prisonniers de guerre évadés.	7.242

Les gendarmes rencontrèrent souvent une résistance farouche et plusieurs sacrifièrent leur vie à l'accomplissement de leur devoir.

La preuve la plus frappante de l'efficacité du rôle de la gendarmerie dans la lutte entreprise contre les menées défaitistes réside dans le nombre considérable d'arrestations de déserteurs opérées dans le cours de l'année 1917, durant laquelle ces menées atteignirent leur maximum d'activité.

Ces arrestations donnèrent à la gendarmerie un énorme surcroît de travail, en raison des transfèrements qu'elle dut opérer par tous les temps, dans des wagons mal aménagés et dans des trains d'une lenteur désespérante. Grâce à une vigilance de tous les instants, le nombre des évasions fut insignifiant.

Le 8 mai 1917, le chef de brigade DUTEIL et deux gendarmes auxiliaires de Seilhac (Corrèze), avisés qu'un déserteur dangereux, déjà arrêté avec difficulté trois mois auparavant par la brigade, était de retour chez lui, sans titre, se présentèrent à son domicile dans la nuit et le cernèrent jusqu'au jour. A 3 heures, après avoir décidé le déserteur à ouvrir sa porte, DUTEIL reçut de lui un coup de feu à bout portant, qui lui fracassa la jambe gauche. Amputé le lendemain, il succomba quarante-huit heures après. Le meurtrier fut arrêté après deux jours de siège, au moment où il tentait de forcer la ligne de surveillance établie par la troupe envoyée sur les lieux pour appuyer la gendarmerie. (Citation à l'ordre de la 12^e Légion du 14 mai 1917.)

Le 15 juillet 1917, le chef de brigade de Pantin-Centre (Seine) prend des mesures habiles et fait preuve de sang-froid, de grand courage, dans la poursuite et l'arrestation de deux déserteurs armés, dont il avait essuyé le feu, et dont la rébellion a coûté la vie à deux des poursuivants et a occasionné des blessures graves à six agents de la force publique. Pour sa belle conduite, le chef de brigade reçoit la médaille militaire le 17 juillet, ainsi que deux gendarmes, grièvement blessés au cours de l'arrestation.

Le 6 décembre 1917, un gendarme de la brigade de Galéria (Corse) engage un corps à corps avec un déserteur qui a tiré sur lui, à bout portant, quatre coups de revolver et l'a grièvement blessé. Il doit lâcher prise, épuisé par la perte de son sang, mais tire trois coups de carabine sur l'individu qui s'enfuit. (Il reçut la médaille militaire.)

Le 23 avril 1918, le chef de brigade et un gendarme de Valle-d'Alesani (Corse) abattent un déserteur dangereux, armé d'un fusil Mauser, après avoir essuyé le feu à quatre reprises.

Le chef de brigade est fait chevalier de la Légion d'honneur. Le 28 avril 1918, le personnel des brigades de Petreto, Birinao et d'Olivese (Corse), exécutant un service d'embuscade pour la recherche des déserteurs, essuient le feu de deux individus. Le chef de brigade et un gendarme, blessés, sont cités à l'ordre de la 15^e Légion *ter*.

Le 10 juillet 1918, un gendarme de la brigade de Sainte-Lucie-de-Tallano est

également cité à l'ordre de la 15^e Légion *ter* pour avoir été blessé, au cours d'une embuscade, par un déserteur, dont il venait d'arrêter le frère.

Le 31 mars 1919, trois gendarmes sont cités à l'ordre de la 14^e Légion pour « le courage, le sang-froid et le dévouement dont ils ont fait preuve en coopérant à l'arrestation d'un déserteur dangereux, objet d'un mandat d'arrêt pour meurtre d'un gendarme, et qui tira à quatre reprises sur les gendarmes qui venaient l'arrêter ».

L'un d'eux, qui s'est plus particulièrement fait remarquer dans cette affaire, est décoré de la médaille militaire.

Pendant que nos soldats défendaient leur foyer contre l'ennemi du dehors, pendant que les femmes prenaient la place du mari à la charrue ou à l'usine, cultivaient le sol de la douce France ou assuraient la vie économique et la défense nationale ; pendant que les vieillards, les malades et les enfants offraient au pays leurs faibles forces, les gendarmes ne restaient pas inactifs : ils protégeaient l'organisation de la vie à l'intérieur et faisaient la guerre aux bandits qui, sans eux, auraient pu se livrer en toute tranquillité à leurs méfaits.

Au cours des siècles précédents et dans tous les pays, la guerre amenait à l'intérieur une recrudescence de crimes, de vols à main armée; profitant du désarroi général, des déserteurs, des étrangers, s'organisaient en bandes et terrorisaient le pays. On connaît les exploits des chauffeurs et des compagnons de Jéhu, sous le Directoire. La répression énergique d'un brigandage devenu intolérable fut une des causes de la rapide popularité du Premier Consul après le 18 brumaire.

Pendant la guerre de 1914-1919, grâce à l'activité de la gendarmerie, les actes de brigandage collectifs furent extrêmement rares.

Au cours des hostilités, 100.513 malfaiteurs de droit commun furent livrés aux tribunaux. On pourra se convaincre, par la lecture des quelques citations suivantes, puisées au hasard dans les historiques des légions, que, dans leur lutte contre le mal, les gendarmes n'étaient pas à l'abri du danger.

Le 4 mars 1917, au cours d'un service visant la capture du bandit ANDREANI, le chef de brigade SANTONI a le bras droit fracturé, en plusieurs endroits, par ce malfaiteur. Il reçoit la médaille militaire.

Le 2 juin 1917, le chef de brigade LANDOU, de Ricavo (Corse), en se rendant au point de rencontre de Sampolo, est tué par un individu demeuré inconnu.

Le 8 juin 1917, un gendarme de la brigade de Château-Gontier poursuit un malfaiteur qui le blesse de deux coups de revolver. Il reçoit une médaille d'honneur.

Le 20 août 1917, le sous-lieutenant CHAVERNAC, de la 15^e Légion bis, est mortellement blessé en intervenant résolument contre deux repris de justice qui pillaient une villa. Avant sa mort, il reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la médaille d'or du dévouement.

Le 12 septembre 1917, le gendarme LAVINAL, de Gramat (Lot), appelé par un hôtelier pour vérifier l'identité d'un voyageur, reconnu plus tard comme un dangereux malfaiteur, se rend immédiatement sur les lieux. Les pièces d'identité présentées par le voyageur suspect ne paraissant pas régulières, le gendarme l'invite à le suivre à la caserne. Le voyageur acquiesça à cette demande et tous deux se rendent à la gendarmerie, lorsque, arrivés à un carrefour, l'étranger cherche à s'enfuir. Le gendarme LAVINAL tente de s'y opposer, mais reçoit du malfaiteur deux coups de revolver à bout portant à la tempe gauche et tombe foudroyé, pendant que le malfaiteur s'enfuit. (Citation à l'ordre de la 17^e Légion du 15 septembre 1919.)

Le 15 septembre 1917, le chef de brigade DARRE, de Gizeux (Indre-et-Loire), est tué en service commandé dans des circonstances restées inexplicables. L'autopsie démontre qu'il a reçu deux coups de fusil de chasse, puis a été assommé à coups de crosse. Il est à présumer qu'il est tombé sous les coups d'un braconnier.

Le 21 octobre 1917, à 21 h. 30, un chef de brigade et deux gendarmes de la 15^e Légion *ter*, rentrant de tournée, essuient le feu d'un individu demeuré inconnu. Ils ripostent par dix coups de carabine, mais ne peuvent atteindre le bandit, qui ne doit son salut qu'à l'obscurité de la nuit. Un gendarme, GUGLIELMI, est blessé mortellement; son camarade est atteint assez grièvement.

Le gendarme GUGLIELMI reçoit la médaille militaire avant de mourir.

Le 23 octobre 1917, le chef de brigade et un gendarme de la brigade de Cauro détruisent le dangereux bandit PANTALACCI, auteur de plusieurs assassinats, entre autres de ceux des chefs de brigade BERNARD et LANDOU.

Le chef de brigade est fait chevalier de la Légion d'honneur et le gendarme reçoit la médaille militaire.

Le 6 décembre 1917, le gendarme BATAICHOU, de la brigade de Sainte-Lucie-de-Tallano (Corse), est blessé mortellement, au cours d'une embuscade. Avant d'expirer, il reçoit la médaille militaire.

Le 13 décembre 1917, au soir, le chef de brigade et un gendarme de Sermaises découvrent à Andeville (Loiret), après d'actives recherches, un malfaiteur dangereux. Le chef de brigade se jette sur lui sans hésiter et, dans la lutte, est blessé légèrement d'une balle de revolver à la main gauche. Le gendarme est blessé, en aidant son chef, d'une balle de revolver à la cuisse gauche. Ils sont cités, le 21 décembre, à l'ordre de la 5^e Légion.

Le 15 janvier 1918, des cambrioleurs, arrivés en automobile, sont signalés dans le château de Bourgneuf, commune de Varennes-lès-Nevers (Nièvre). Des hommes du pays, armés de fusils, gardent les issues du château, en attendant la gendarmerie qui a été prévenue. Bientôt arrivent sur les lieux un chef de brigade et deux gendarmes, des brigades de Nevers; le chef de brigade, et deux gendarmes de la brigade de Fourchambault. Les six militaires entrent dans le château par une fenêtre restée ouverte. Au premier et au deuxième étage, un cambriolage en règle a été opéré. On entend les bandits qui se barricadent au grenier. Les gendarmes y montent et les somment de se rendre. Ceux-ci refusent et menacent de faire usage de leurs armes. Les gendarmes ne se laissent pas intimider et déclarent qu'ils vont enfoncer la porte. Devant cette attitude énergique, les bandits se rendent sans résistance. (Citation à l'ordre de la 8^e Légion.)

Le 15 janvier 1918, le gendarme à pied GARAUD, de la brigade de Marcilloles (Isère), est blessé mortellement en procédant à l'arrestation d'un aliéné dangereux, évadé d'un asile, qui lui tire deux coups de feu à bout portant. Transporté à l'hôpital de Grenoble, ce militaire expire le lendemain des suites de ses blessures. Sa belle conduite fait l'objet d'un ordre du jour du gouverneur militaire de Lyon, en date du 21 février.

Le 28 février 1918, le chef de brigade et un gendarme de Saint-Aignan arrêtent un assassin duquel ils reçoivent chacun un coup de fusil. Le chef de brigade est blessé légèrement, le gendarme l'est plus gravement. Tous deux sont cités à l'ordre de la 5^e Légion.

Le 3 mars 1918, le chef de brigade et deux gendarmes de Dives-sur-Mer procèdent à l'arrestation de deux malfaiteurs dangereux, après avoir essuyé plusieurs coups de revolver. Un gendarme est blessé à la jambe gauche. Ils furent cités à l'ordre de la 3^e Légion le 4 avril 1918.

Le 10 juin 1918, un gendarme de la brigade d'Ax-les-Thermes est blessé grièvement d'un coup de feu en coopérant avec deux de ses camarades à l'arrestation d'un contrebandier très dangereux. Il reçoit une médaille d'honneur.

Pendant la guerre, les grèves furent peu nombreuses. Les ouvriers d'usines, mobilisés, recevant de gros salaires, n'avaient aucun intérêt à cesser leur travail. Il est juste de reconnaître que, animés de sentiments patriotiques, ils furent, en immense majorité, sourds aux excitations des meneurs défaitistes.

Par contre, la gendarmerie eut fort à faire pour maintenir l'ordre dans les gares, dans les ports, en raison des déplacements de troupes, des mouvements de permissionnaires. Elle eut malheureusement trop souvent l'occasion d'intervenir pour faire cesser les scandales causés par des militaires en état d'ivresse. Dans les villes où étaient employés et cantonnés des travailleurs coloniaux et étrangers, elle dut mettre fin à des rixes entre ces derniers et des individus de bas étage.

La lecture des nombreuses citations accordées aux militaires de la gendarmerie, pour leur participation au maintien de l'ordre, démontre qu'ils surent toujours faire preuve de courage, d'abnégation et de calme. Malgré les coups, les menaces et les outrages, ils procédèrent aux arrestations des perturbateurs tout en évitant l'effusion de sang.

Ce n'est pas seulement dans l'accomplissement de leur devoir professionnel que les gendarmes de l'intérieur ont couru des dangers. Durant les longs mois de guerre, partout où un péril quelconque s'est manifesté, dans les maisons en feu, dans les dépôts de munitions explosés, sur les fleuves débordant leur lit, on a vu des gendarmes, prêts à sacrifier leur vie pour sauver celle des vieux parents, des femmes ou des enfants des « poilus ». Défenseurs de la justice et du droit, soyez reconnaissants aux défenseurs de l'ordre et de la loi !

Le 5 septembre 1914, à La Barre (Eure), un gendarme, malgré l'avertissement qui lui était donné du danger qu'il courait, n'hésite pas à se faire descendre dans une marnière profonde de 40 mètres pour en retirer une femme qui y était tombée et dont le corps inerte se trouvait sur des cadavres d'animaux en putréfaction. Il réussit, grâce à sa force, à son intelligente activité et au péril de sa vie, à sauver cette femme d'une mort certaine. Il reçut une médaille d'honneur.

Le 1^{er} mai 1915, à Plancy (Aube), sur le bord du canal de dérivation de l'Aube, une fillette de quelques mois, en remuant dans sa voiturette, met celle-ci en mouvement vers le canal, profond en cet endroit de 2^m, 50. La voiture y tombe et part à la dérive avec le bébé. Peu à peu, l'eau monte, menaçant l'enfant. La mère assiste impuissante; elle pénètre dans le canal, mais ne peut que rester sur le bord. A ses cris, un gendarme, de la brigade du lieu, arrive. Il se précipite tout habillé, à la nage, et est assez heureux pour ramener le bébé sain et sauf. Il reçoit

une lettre de félicitations.

Le 8 mai 1915, un cyclone s'abat sur la commune de Pontvallain (Sarthe). Deux gendarmes prennent les mesures propres à rassurer la population et à limiter le sinistre. Dans l'eau jusqu'à la ceinture, risquant à tout moment d'être emportés par un courant très violent, ils montrent, pour sauver les personnes en danger, un courage méritoire. (Citations à l'ordre de la 4^e Légion, du 18 mai 1915.)

Le 8 mai 1915, deux gendarmes de la 16^e Légion bis obtiennent chacun une médaille d'honneur pour avoir, dans la commune de Pieusse (Aude), coopéré au sauvetage de la femme du passeur qui, cramponnée par les mains au câble du bac au milieu de la rivière l'Aude, les pieds accrochés au bord de la barque, le corps étendu horizontalement au-dessus de l'eau, était près de défaillir. Ils se jetèrent à l'eau sans hésiter, et, malgré le courant rapide, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, parvinrent à tirer cette femme de la position critique où elle se trouvait et à la ramener à demi évanouie sur la rive.

Le 16 juin 1915, le chef de brigade de Rouillac (Charente), au cours d'un violent incendie, alimenté par une quantité importante d'alcool, réussit, par son intervention rapide et courageuse, à préserver un immeuble voisin, déjà endommagé, tout en s'exposant lui-même à un réel danger. Il reçut une médaille d'argent.

Le 3 juillet 1915, un gendarme de Segonzac (Charente) se précipite sans hésitation dans un immeuble en flammes pour sauver un vieillard infirme qu'il savait couché dans une chambre du second étage. Il réussit à le descendre sur ses épaules et à le déposer en lieu sûr, après avoir couru un réel danger. Il obtint une médaille d'honneur.

Le 20 octobre 1915, trois chefs de brigade et cinq gendarmes, sous une pluie diluvienne et pendant une forte crue de la rivière « La Basse », restent dans l'eau durant de longues heures pour procéder, au péril de leur vie, au sauvetage des habitants en danger. (Citations du 5 novembre 1915, à l'ordre de la 16^e Légion.)

Le 20 septembre 1915, à Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Inférieure), un gendarme n'hésite pas à se jeter à l'eau, tout habillé, par une mer houleuse et dans un endroit très dangereux, pour aller chercher à la nage, au péril de sa vie, à environ 200 mètres en mer, une jeune fille sur le point de se noyer et qu'il soutient pendant un bon quart d'heure. (Citation à l'ordre de la 3^e Légion, du 16 octobre 1915.)

Le 1^{er} janvier 1916, à 13 heures, un gendarme des brigades de Roubaix se

trouvait dans la salle à manger d'une ferme où il était cantonné, lorsqu'un enfant de 13 ans, entrant dans la salle, jeta dans le poêle allumé une fusée de grenade. Le gendarme retira la fusée en plongeant la main dans le poêle, mais elle éclata avant qu'il ait pu la jeter dehors, lui mutilant gravement la main gauche. Il avait préservé, par son courage et sa présence d'esprit, les personnes présentes d'accidents peut-être mortels. Il reçut une médaille d'honneur.

Le 9 février 1917, deux gendarmes de la brigade de Saint-Paul (Hautes-Alpes), informés de la disparition d'un aveugle dans un ravin très profond de l'Ubaye, se mettent, au péril de leur vie à la recherche du disparu, dont ils découvrent le cadavre après quatre heures de recherches opérées dans une couche de 1^m, 50 de neige. (Citation à l'ordre de la 14^e Légion bis.)

Le 14 février 1917, lors de la destruction de la poudrerie de Neuville-sur-Saône (Rhône), par explosions successives et incendie, le chef de brigade et deux gendarmes de cette résidence pénétrèrent résolument à l'intérieur de l'établissement pour le faire évacuer et porter secours aux blessés. D'autres explosions étaient cependant encore à craindre et une dernière, la plus violente, se produisit au moment même où ils venaient de quitter la poudrerie. (Cités à l'ordre de la 14^e Légion le 18 février et du gouvernement militaire de Lyon le 28 mai.)

Le 10 mai 1917, le chef de brigade de Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne), lors d'une inondation, se porte au secours des habitants cernés par les eaux dans leurs maisons. Malgré la violence extrême du courant, il pénètre à deux reprises différentes dans les maisons inondées et, au péril de sa vie, sauve un vieillard et une fillette en danger d'être submergés. (Citation à l'ordre de la 12^e Légion, du 23 juin 1917.)

CHAPITRE II.

ROLE DE LA GENDARMERIE DANS L'AFRIQUE DU NORD ET AUX COLONIES.

Dans l'Afrique du Nord, les opérations de la mobilisation se déroulent dans le plus grand ordre, grâce au zèle déployé dès les premiers jours par toutes les brigades de gendarmerie, malgré les difficultés inhérentes à la nature du pays, à la longueur des distances et au régime des fortes chaleurs.

En Algérie et en Tunisie, la gendarmerie lutte contre les menées sourdes d'un ennemi ne reculant devant aucun moyen, et même contre les indigènes, oubliant, dans un moment de folie, leurs propres intérêts.

« Dans le Nord, comme dans le Sud, dans les plaines riches et fertiles ou dans les régions les plus inhospitalières, écrit le commandant de compagnie de Tunisie, sous un soleil de feu ou sous la bise glacée des vents des hauts plateaux, ne ménageant ni leur peine, ni même leur vie, par un labeur incessant, les gendarmes de Tunisie ont prouvé que la mission qui leur était confiée, au milieu de la tourmente, n'était pas indigne d'eux, et ils ont eu à cœur de continuer les traditions de la gendarmerie d'Afrique. Certes, l'œuvre de ces militaires est moins glorieuse que celle de leurs camarades aux armées. Loin de leurs chefs, personne ne les voit à l'œuvre, personne n'est là pour stimuler leur émulation, soutenir leur vaillance. Ils accomplissent la mission séculaire pour laquelle ils ont été institués avec ce dévouement inlassable, cette abnégation de tous les instants que, seuls, leurs chefs connaissent, savent et peuvent apprécier. Ils sont seuls, face à face avec les difficultés du métier, avec le danger, et ils meurent parfois loin de tout secours possible, n'ayant pour suprême consolation que la conscience du devoir accompli. »

Le 13 août 1917, par ordre général n° 75, le général MOINIER citait à l'ordre des troupes françaises de l'Afrique du Nord le gendarme QUITTERY, des brigades de Philippeville, victime du devoir, et il ajoutait :

« Depuis dix-huit mois, ce brave soldat est le sixième des militaires de la 19^e Légion qui soit tombé sous les coups des assassins; six autres ont été grièvement blessés, vingt-cinq ont essuyé des coups de feu qui ne les ont pas atteints.

« Mais, indifférents aux dangers auxquels ils s'exposent chaque jour, nos gendarmes n'y verraient qu'une raison de servir avec plus de dévouement, si

celui qu'ils déploient déjà dans l'exercice de leurs fonctions était susceptible d'être surpassé.

« C'est avec le sang qu'ils signent leur réponse victorieuse aux absurdes et odieuses manœuvres qui voudraient les représenter comme des « embusqués » aux populations dont ils assurent la sécurité.

« Qu'ils méprisent de telles infamies; il n'est pas, dans l'Afrique du Nord, un seul Français digne de ce nom qui ne leur rende pleine et entière justice; il n'en est pas un seul qui ne soit douloureusement ému lorsqu'un événement, tel que celui du 27 mars, vient jeter le deuil dans la famille que forme la 19^e Légion de gendarmerie. »

Dans le courant du printemps de 1915, des événements importants surviennent dans le Sud tunisien.

Les Italiens abandonnent tous les postes qu'ils occupaient de Ghadamès à Zouard. On peut craindre une recrudescence de fanatisme dans le monde musulman.

Bientôt, une tribu du Sud tunisien entre en rébellion; un des représentants indigènes à la Chambre consultative du gouvernement tunisien se fait tuer à la tête de dissidents au combat d'Oum-Souigh. Sous l'influence des menées turques et allemandes, les Tripolitains entrent en lutte avec nous et un "nouveau front surgit. En août, le général Boyer, commandant la subdivision de Sousse, prend la direction des opérations.

Aucune prévôté n'est affectée au détachement du Sud tunisien, qui, cependant, à certain moment, atteint plus de 12.000 hommes. Mais si la gendarmerie n'est pas représentée dans la zone de l'avant du nouveau front, elle subit tous les contre-coups des événements, sans en recueillir aucun avantage, et son service devient de plus en plus lourd. Les transfèremets, en particulier, augmentent dans des proportions énormes. Malgré le nombre considérable de prisonniers transférés : 1.519 en 1915, 2.472 en 1916, la longue durée des voyages, les fatigues à surmonter par des températures sahariennes ou glaciales, la vigilance des gendarmes fut constante et il ne se produisit qu'un nombre insignifiant d'évasions.

En août 1917, un mouvement antijuif, prévu et signalé depuis quelque temps par la gendarmerie, éclate dans diverses parties de la régence.

Le 19 août, des incidents assez graves surviennent à Tunis entre des Israélites et

des tirailleurs permissionnaires, au nombre de près de 1.200, attendant leur embarquement pour la France.

Le 21, malgré les précautions prises, le mouvement s'accroît. Des magasins juifs sont pillés; une série de bagarres ou rixes éclate dans les quartiers de la ville; on compte des blessés. Les brigades de Tunis participent au service d'ordre et arrêtent des pillards.

Le 22, à Bizerte, les mêmes faits se produisent. Une partie du détachement de permissionnaires, arrivant de Tunis, réussit à se répandre en ville et se met à piller. La brigade de gendarmerie, aidée de la police, ne peut maintenir les arrestations opérées; elle est bousculée et obligée de demander le concours de la troupe pour rétablir l'ordre.

Le 26 août, le mouvement antijuif a sa répercussion à Sousse.

Les tirailleurs du 4^e Régiment se répandent en ville et mettent à sac des magasins et des maisons juives. Grâce aux mesures prises par le lieutenant commandant l'arrondissement, de concert avec les autorités civiles et militaires, des incidents graves sont évités.

Le 27, à Sfax, des événements de même nature se produisent. Vingt-cinq magasins, des maisons particulières, habitées par des juifs, sont pillés. Un israélite est tué, dix autres blessés. L'arrivée de la gendarmerie met en fuite les auteurs du désordre.

A Kairouan, le même jour, des incidents analogues surviennent. La brigade participe au maintien de l'ordre dans la ville et dans les environs. Elle procède à l'arrestation des pillards et malfaiteurs qui profitent de l'exode des israélites de Kairouan vers Sousse pour se livrer sur les routes à des actes de banditisme.

Pendant la guerre, la France fait appel aux ressources en hommes de ses colonies. Dans l'Afrique du Nord, la gendarmerie apporte au service du recrutement son expérience dévouée ; elle peut revendiquer sa part dans l'œuvre magnifique qui a donné à la patrie de valeureux soldats. Mais ce n'est pas sans courir de réels dangers que les gendarmes parviennent à accomplir leur tâche. Les déserteurs se cachent dans les montagnes, se transforment en bandits, arrêtent les passants, pillent les douars. Durant les hostilités, 4.215 insoumis, 6.771 déserteurs, 6.313 omis furent arrêtés par les militaires de la 19^e légion et de la compagnie de Tunisie.

Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1916, un mouvement insurrectionnel local

éclate dans l'arrondissement de Batna, provoqué par quelques tribus rebelles à la conscription. Le village de Mac-Mahon est mis à sac par une bande de plusieurs centaines d'indigènes.

Vingt-neuf zouaves et trois gendarmes, venus pour le service d'ordre aux opérations de la conscription, prennent les armes et engagent avec les rebelles un combat, au cours duquel les assaillants subissent de lourdes pertes. Devant cette résistance, la bande armée regagne ses montagnes. Pendant la lutte, un gendarme auxiliaire eut la cuisse traversée par un projectile de gros calibre.

Dans la même nuit, les rebelles décident de piller une ferme, située à 15 kilomètres de N'Gaous. La brigade de ce centre est prévenue vers 23 heures. Arrivés à 1.500 mètres de cet établissement, les gendarmes aperçoivent un groupe d'indigènes armés de fusils. Devant l'attitude résolue de la brigade, ces indigènes s'enfuient dans un terrain couvert et difficile où la poursuite, menée énergiquement, en dépit du danger, ne peut donner aucun résultat. La brigade revient à la ferme qui a été pillée et éteint un commencement d'incendie provoqué par les rebelles.

Elle est citée à l'ordre de l'armée de l'Afrique du Nord.

Le 25 novembre 1916, le brigadier PONS et le gendarme DUVEAU, de la brigade de Rabelais, sont blessés mortellement en essayant de procéder à l'arrestation d'un déserteur indigène. Ils sont cités à l'ordre de l'armée de l'Afrique du Nord.

Au cours de l'année 1917, le recrutement indigène est intensifié.

De 6.000 à 7.000, le contingent tunisien est porté à 12.000; des travailleurs coloniaux sont également levés. Cette augmentation d'effectif, la suppression de la franchise militaire aux villes de Kairouan, Sousse et Sfax, qui, jusqu'alors, ne supportaient pas l'impôt du sang, ne furent pas sans causer une certaine émotion dans le monde indigène. A certains moments, la crainte d'un mouvement insurrectionnel, analogue à celui qui venait de se produire en Algérie, dans la région de Batna, se manifeste. Grâce aux mesures prises par l'autorité militaire, par le gouvernement tunisien, au concours prêté par les caïds, le contingent fut levé. Mais, dans les corps, la désertion en masse commença. Plus de 1.300 signalements furent envoyés à la gendarmerie au cours de l'année. Les gendarmes s'employèrent de leur mieux à la recherche de ces réfractaires.

Dans la lutte contre les malfaiteurs de droit commun, les gendarmes de l'Afrique du Nord et des colonies montrèrent la même activité et le même esprit de

dévouement que leurs camarades de la métropole.

Le 5 février 1915, à Saigon, un gendarme se porte résolument au secours d'un gardien de prison assailli à coups de couteau et sur le point d'être achevé par deux condamnés à mort révoltés. Bien que sérieusement atteint au premier choc (main gauche traversée), il n'hésite pas à engager avec un des forcenés une lutte corps à corps, au cours de laquelle il blesse mortellement son adversaire et reçoit lui-même une nouvelle et grave blessure à l'abdomen. Il est cité à l'ordre du détachement de Cochinchine.

Le 26 septembre 1915, le chef de brigade de 3^e classe RAUCOULES et le gendarme territorial CHESNEAU tombent lâchement assassinés par deux bandits indigènes qui terrorisaient la région, et à la poursuite desquels ils s'étaient mis. (Cités à l'ordre de l'armée de l'Afrique du Nord, le 6 octobre 1915.)

Le 25 janvier 1916, à Bienhoa, dix-sept prévenus se révoltent et attaquent le chef de province. Le chef de brigade et un gendarme se portent résolument au secours de ce dernier. Ils essuient de nombreux coups de carabines dont les mutins ont réussi à s'armer. Mais, grâce à leur énergie, ils parviennent à arrêter la presque totalité des prévenus, après en avoir tué ou blessé un grand nombre, et à leur reprendre leurs armes. (Cités à l'ordre du détachement de Cochinchine.)

Dans la nuit du 14 au 15 février 1916, de nombreux rebelles armés attaquent la prison centrale de Saigon, puis s'enfuient. Le lieutenant commandant le détachement de Cochinchine, deux chefs de brigade et cinq gendarmes arrêtent un train en marche, y montent, ce qui leur permet de rejoindre la bande de rebelles, d'en tuer quelques-uns et d'en capturer la plus grande partie. Ils sont cités à l'ordre des troupes du groupe de l'Indo-Chine.

Le 16 février 1916, à Bâti (Cambodge), un gendarme se porte, avec cinq miliciens, à la rencontre d'une bande de 875 protestataires armés de lances et de diverses armes et réussit, par son courageux sang-froid, à les désarmer et à leur persuader de retourner chez eux par petits groupes, mettant ainsi fin à un mouvement ayant déjà occasionné la veille, à Louveam, une sanglante échauffourée.

Le 7 novembre 1916, le chef de brigade de l'Alma (Algérie), en tournée de nuit avec un de ses gendarmes, rencontre deux indigènes montés sur des bêtes volées. Il les somme de s'arrêter et les indigènes, abandonnant les animaux, prennent la fuite.

Le chef de brigade prescrit au gendarme de garder les chevaux, met pied à terre

et s'élançait à la poursuite des malfaiteurs, revolver au poing. Il en découvre un dans le fond d'un ravin et, au cours d'une lutte terrible qui s'engage dans l'obscurité, il est criblé de coups de couteau, malgré les coups de revolver qu'il tire à bout portant sur son agresseur. Celui-ci, probablement atteint, disparaît, après un dernier coup de son arme qui renverse le chef de brigade. Pendant cette scène rapide, le gendarme n'a pas eu le temps d'intervenir. Lorsqu'il arrive dans le ravin, il trouve son chef blessé et ne peut que l'aider à regagner la route. Ce dernier porte cinq blessures et ses effets sont lacérés par les coups de couteau. Il est cité à l'ordre de la légion et reçoit du Ministre une mention honorable.

Le 12 mars 1918, le chef de brigade et un gendarme de la brigade d'Aïn-Abessa (Algérie) apprennent que des malfaiteurs viennent de piller une ferme. Ils se mettent immédiatement en route, retrouvent la trace des malfaiteurs et la suivent dans la montagne du Mégriss, à 1.700 mètres d'altitude. Le groupe des pillards s'est arrêté sur un gros rocher et attend la chute du jour pour se retirer en sécurité.

La présence des deux militaires a été signalée. Ils se sont approchés à environ 300 mètres de la position lorsqu'un premier coup de feu retentit. Le projectile siffle au-dessus de leur tête. Un véritable combat s'engage entre les malfaiteurs et les gendarmes, qui font usage de leurs carabines. Les chevaux ont été confiés à l'indigène guide, qui se replie devant la pluie de projectiles. A ce moment, une vingtaine de malfaiteurs se portent en avant, utilisant le terrain. L'un d'eux est atteint et tombe. Les assaillants précipitent leur course en poussant des cris de rage. Le moment est critique; les munitions s'épuisent et les deux militaires réservent leurs dernières cartouches pour se défendre corps à corps. Le chef de brigade ne veut pas abandonner le terrain, le gendarme ne veut pas abandonner son chef, et, bravement, le chef de brigade se dresse et fait face aux malfaiteurs. Le moment est réellement tragique; la vie des hommes est en jeu. Revolver au poing, le chef de brigade s'écrie en arabe : « Avancez, gendarmes ! En arrière, bandits, ou vous allez mourir ! » Le gendarme imite son chef, et, debout comme lui, tient sa carabine prête.

Stupéfaits, les assaillants s'arrêtent, intimidés par cette belle audace. Leur hésitation est saluée par les deux dernières cartouches du gendarme. Ce dernier trait d'énergie achève la victoire, les bandits s'enfuient, abandonnant les animaux et une grosse partie du butin volé. Le chef de brigade et le gendarme se lancent à leur poursuite; mais la neige tombe en abondance, le terrain est difficile, le brouillard épais. Les malfaiteurs disparaissent dans la montagne.

La belle conduite de ces militaires est récompensée par une citation à l'ordre de l'armée de l'Afrique du Nord, le 5 avril 1918.

Le 13 novembre 1918, le gendarme commandant provisoirement la brigade de Bordj-bou-Argeridj et un auxiliaire indigène, aidés de cinq spahis, se portent vers une ferme où deux bandits dangereux et armés se sont réfugiés. Ils soutiennent contre ces deux malfaiteurs un véritable combat au cours duquel un spahi est mortellement blessé. Ils sont cités à l'ordre de la légion.

TROISIÈME PARTIE.

ROLE DE LA GENDARMERIE DES RÉGIONS FRONTIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

ROLE DE LA GENDARMERIE PENDANT LA PÉRIODE DE TENSION POLITIQUE

Au cours de la période de tension politique qui précède la déclaration de guerre de l'Allemagne, les gendarmes de la frontière Nord-Est, véritables sentinelles avancées, renseignent, heure par heure, les autorités sur les préparatifs de l'ennemi. De tous les devoirs qui leur incombent, le principal est la surveillance des voies ferrées et des ouvrages d'art, ponts, tunnels, viaducs, etc. Cette surveillance est d'autant plus active que l'organisation du service d'espionnage allemand est plus parfaite.

Certaines industries ont à leur tête des ingénieurs allemands, n'employant que des domestiques de même nationalité. Il n'existe pas un ouvrage d'art à proximité duquel ne se soit installée une famille ennemie. Cependant, grâce à l'active surveillance de la gendarmerie, au choix judicieux qu'elle a apporté, dès le temps de paix, dans la désignation à l'autorité militaire des chefs de postes de G.V.C., aucun incident ne se produit. Le service des transports peut fonctionner régulièrement.

Le 1^{er} août 1914, la gendarmerie distribue les pièces de mobilisation.

La couverture de la frontière est établie à 10 kilomètres en arrière, le gouvernement français voulant affirmer son désir de paix. Les gendarmes restent à leur poste, en sentinelles avancées, redoublant de zèle nuit et jour, couchant, dans les champs.

Le 4 août 1914, le grand état-major allemand, poussé par son désir d'arriver plus vite à Paris, pour dicter la paix à la France, avant de se retourner contre la Russie, donne l'ordre à ses troupes d'envahir la Belgique, Etat neutre, entre Aix-la-Chapelle et Recht.

Sous la pression formidable des hordes germaniques, l'héroïque petite armée

belge et les forces françaises accourues à son secours battent en retraite. Toute notre ligne de défense cède, ayant Verdun comme pivot. Dans ce mouvement de repli devant l'ennemi, il n'est pas superflu d'insister sur les nombreuses missions accomplies par les brigades et dont la principale, la plus pénible, fut de diriger l'exode des habitants des régions envahies. La gendarmerie guida ces malheureux qu'elle reconforta souvent par son attitude patriotique et par la confiance qu'elle manifesta toujours dans le succès de nos armes.

Les brigades frontières ne quittèrent leurs résidences qu'à la dernière extrémité. Elles eurent l'insigne honneur, en Lorraine, de tirer les premières balles contre l'ennemi. Elles contrarièrent souvent l'action de ses reconnaissances. De nombreux faits attestent que, partout, elles se conduisirent vaillamment.

CHAPITRE II.

ROLE DE LA GENDARMERIE DE LA RÉGION NORD-EST.

Le 4 août 1914, les brigades de Briey, Jœuf, Homécourt, Auboué, Batilly, Mancieulles doivent se replier sous la pression de l'ennemi. Le capitaine commandant la section de Briey adjoint à ses gendarmes des douaniers, des gardes forestiers, des R.A.T., des postes de douane, constitue ainsi un détachement de quatre-vingts hommes, avec lequel il tient tête aux patrouilles ennemies.

Le 5 août, il engage un véritable combat entre une patrouille ennemie, forte d'un bataillon, deux escadrons et une batterie, qui s'avance sur Briey. Il l'oblige à se déployer. Au cours de cette action, il charge personnellement, à la tête de cinq gendarmes, une patrouille de douze cavaliers et la met en fuite. Il disperse, par un feu bien dirigé, une autre patrouille de dragons, dont le chef, lieutenant VON MARSCHAL, blessé et fait prisonnier, est trouvé porteur de documents intéressants. Le chef de la brigade d'Auboué, blessé pendant l'action, reste aux mains de l'ennemi. L'artillerie ouvrant le feu sur la position qu'il occupe, le détachement rejoint le 8^e Bataillon de Chasseurs, troupe de couverture.

Le 7 août, la brigade de Pagny-sur-Moselle se replie à l'arrivée à la résidence d'une reconnaissance allemande, forte d'environ vingt cavaliers. Poursuivie par celle-ci, la brigade fait face à l'adversaire sur l'ordre de son chef et ouvre le feu. Le commandant du détachement ennemi, lieutenant de cuirassiers saxons, tombe le premier. Il est fait prisonnier par les gendarmes. Quatre seulement de ses cavaliers peuvent rejoindre leur colonne, les seize autres étant restés sur le terrain, tués ou blessés.

Le 8 août, la brigade de Xures se replie devant de nombreuses troupes ennemies et se met à la disposition de la 2^e Division de Cavalerie. Le 10 août, à 20 heures, cette brigade va mettre le feu au château de Martincourt, refuge d'espions, appartenant à un officier prussien, et situé au delà de la frontière, près de Xures. L'ennemi, apercevant les flammes, tire sans succès sur les gendarmes, qui repartent vers 22 heures. En se retirant, ces derniers trouvent un blessé français abandonné qu'ils ramènent dans nos lignes.

Le 12 août, la même brigade, accompagnant un peloton de cavalerie, reçoit l'ordre de se porter dans le village de Morcourt, en territoire annexé, pour y procéder à l'arrestation d'un instituteur allemand, dont l'action gêne

particulièrement nos reconnaissances. Une partie du village est occupée par l'ennemi, l'entrée en est barricadée. Malgré ces obstacles, les gendarmes pénètrent dans la localité, cueillent l'espion dans son lit, font quelques perquisitions et ramènent leur prisonnier en France.

Furieux, l'ennemi détruit la caserne de Xures avec tout le mobilier qu'elle contient.

Le 11 août, le chef de la brigade de Mars-la-Tour, avec deux gendarmes et trois douaniers, étant en reconnaissance aux environs de leur résidence, dispersent une patrouille de uhlans après en avoir tué deux. Ils se heurtent à une demi-compagnie d'infanterie qu'ils tiennent en échec pendant trois quarts d'heure. Deux douaniers sont grièvement blessés. Les munitions étant épuisées, le chef de brigade donne l'ordre de se retirer, en rampant vers un bois. Un des blessés est ramené avec difficulté. Après avoir accompagné ses hommes à la résidence, le chef de brigade revient, avec un éclaireur, chercher le deuxième blessé. Il le retrouve sur le terrain, le ramène au prix de grands efforts et le confie, ainsi que le premier blessé, au médecin-major du 19^e Bataillon de Chasseurs.

Le chef de brigade s'était déjà signalé, depuis le début de la campagne, par la précision des renseignements qu'il avait fournis et par son zèle inlassable dans l'évacuation sur l'arrière des approvisionnements emmagasinés dans sa circonscription.

Le 15 août, l'ennemi se présentant en force devant Mars-la-Tour oblige la brigade à se replier. Elle se retire d'abord à Jonville, d'où elle continue à pousser ses reconnaissances sur Mars-la-Tour, reconnaissances au cours desquelles un gendarme peut recueillir d'utiles renseignements, qu'il communique au colonel du 294^e Régiment d'Infanterie.

Le 21 août, le chef de la brigade de Conflans oblige le personnel de la gare, qui veut se retirer, à charger 2.000 kilogrammes de poudre, qui sont dirigés sur l'arrière, malgré la présence de l'ennemi à 400 mètres de la gare.

Le 23 août, cette même brigade, qui s'est avancée vers Jeandelize, ouvre le feu sur une colonne ennemie, qui débouche de Conflans, mais, devant le nombre, se replie sur Warcq.

Le lendemain, 24 août, étant en reconnaissance vers Buzy, le chef de cette brigade et un gendarme rencontrent un fort détachement ennemi venant de Warcq. Par un feu d'une grande précision, ils y portent le trouble, mais doivent se replier sur Herméville, sous les balles et sous les obus, trouvant encore à s'employer utilement en faisant rejoindre des militaires qui battent en retraite en

désordre et en coopérant au service de relèvement des blessés.

Le 30 août, au cours de la retraite de la brigade de Beaulieu-les-Fontaines, le chef de cette brigade et un gendarme tombent entre les mains de l'ennemi : conduits avec un détachement d'une vingtaine de prisonniers, se dirigeant d'Avricourt sur Lassigny, ils parviennent à tromper la surveillance de l'escorte dans la traversée du bois de Candor et à gagner Lassigny. Là, ils échangent leurs effets militaires contre des vêtements civils et se nantissent de livrets appartenant à des réformés. A plusieurs reprises, ils parviennent à échapper aux investigations des Allemands qui les interrogent. Ils restent au milieu d'eux jusqu'au 7 septembre, s'échappent à travers champs, dans la direction de Beauvais, où ils arrivent le 9, et se rendent ensuite à Gisors, où ils fournissent au capitaine Lambert, de l'état-major de Paris, des renseignements précis sur ce qu'ils ont pu voir et, en particulier, sur des emplacements de champs d'aviation et de dépôts de munitions.

Les brigades de Fresnes-en-Woëvre et de Herbeuville défendent leurs résidences contre des patrouilles ennemies souvent plus fortes et, pour être délogées, mettent l'ennemi dans la nécessité d'intervenir avec des détachements relativement importants. La brigade d'Herbeuville a même l'honneur d'obliger les Allemands à la canonner.

5 septembre, au cours d'une embuscade tendue à une patrouille ennemie par la brigade de Pagny-sur-Moselle, dans le cimetière de Vigneulles, le gendarme Billon, de cette brigade, est tué.

Le 8 septembre, pendant la bataille du Grand-Couronné-de Nancy, le chef de brigade et un gendarme de la brigade de Pompey apprennent que, par suite de l'avance ennemie, des obus tombent sur Millery et Autreville, villages situés sur la Moselle, au sud de Pont-à-Mousson. Bien que ces communes soient en dehors de leur circonscription, ils s'y rendent, pensant que l'on peut avoir besoin d'eux. Là, ils se mettent à la disposition du commandant des troupes qui cherche à rétablir l'ordre dans un convoi d'habitants fuyant l'ennemi. Puis, avec crânerie, ils offrent spontanément à cet officier de rechercher une section, située en première ligne, et dont on n'a plus de nouvelles. Ils sont assez heureux pour ramener cette section.

On les cite à l'ordre de la division.

Le 8 septembre, le chef de brigade et un gendarme de Saint-Mihiel, renforcés d'une vingtaine de gendarmes commandés par un chef de brigade, dispersent un détachement de uhlans.

Pendant la bataille de la Marne, les brigades de Mailly-le-Camp, Mailly-Village, Plancy, sous la direction personnelle du lieutenant commandant l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube, assurent l'ordre en arrière des troupes, puis, après la bataille, prennent seules la direction du service d'assainissement du champ de bataille. Elles fournissent un travail considérable, digne d'éloges

Retraite allemande après la bataille de la Marne.

Le 9 septembre, l'ennemi est arrêté par la victoire de la Marne. Le repli des brigades prend fin. Elles suivent désormais les fluctuations de la ligne de bataille, ce qui leur donne souvent l'occasion d'intervenir activement.

C'est ainsi que, le 9 septembre, la brigade de Fresnes-en-Woëvre, avisée que trois fantassins allemands saccagent la mairie de cette résidence, s'y rend aussitôt, tue un Allemand, en blesse un autre, tandis que le troisième s'enfuit.

Le même jour, cette brigade s'empare d'une automobile, contenant un officier et un soldat allemands, qu'elle met hors de combat. Poursuivie par un peloton de cavalerie, elle s'échappe en ramenant l'automobile qui contient des correspondances d'où le commandement peut tirer des renseignements de haute importance sur la répartition des forces de l'ennemi et sur ses intentions. Deux chefs de brigade reçoivent la médaille militaire, six gendarmes sont cités à l'ordre du gouvernement militaire de Verdun.

Le 10 septembre, le chef de brigade de Troyon s'offre spontanément pour guider deux sous-officiers chargés par le commandement de reconnaître, sous un bombardement intense et au prix des plus grands dangers, l'état du fort de Troyon, ce qui permet à ces gradés de rapporter des renseignements précis. Le chef de brigade est cité à l'ordre de la place de Verdun.

Le 24 septembre, un fort convoi de prisonniers civils est transféré de Verdun à Bar-le-Duc. A Baleicourt, par suite d'une attaque de l'ennemi, le convoi descend du train, mais se trouve coupé en deux. Resté avec trois prisonniers, un gendarme se glisse avec eux dans un bois, ramasse des fusils et des munitions abandonnés, en arme ses prisonniers ainsi que lui-même et tient tête aux patrouilles ennemies qui le poursuivent; il parvient à leur échapper, après avoir mis une dizaine d'hommes hors de combat, et il conduit ses prisonniers en lieu sûr. Il est cité à l'ordre de la 3^e Armée.

Période de stabilisation du front.

A la fin de septembre 1914, la ligne de bataille est stabilisée pour de longs mois. Les brigades situées en bordure du front connaissent dorénavant les mêmes vicissitudes que les troupes de ligne, sans jamais être envoyées au repos, à l'arrière, comme le sont ces dernières. Les gendarmes exercent leurs fonctions au milieu de dangers constants et font preuve des plus hautes qualités morales. Les brigades situées un peu plus en arrière subissent des bombardements parfois intenses, soit par canons à longue portée, soit par avions.

Le 25 octobre 1914, à Mandres-aux-Quatre-Tours, le chef de brigade et un gendarme de la brigade de Bernécourt, constatant qu'un incendie, allumé par un obus, menace de détruire la mairie du village évacué, s'emploient sous le bombardement à éteindre le feu et sauvent les archives.

En juin 1915, ce même gendarme, Chambras, pendant un bombardement de sa résidence de Bernécourt, se porte au secours de blessés étendus dans la rue et tombe, mortellement frappé.

Les 11 et 12 octobre 1914, le chef de brigade et un gendarme territorial de la brigade de Ribécourt n'hésitent pas à procéder, en plein jour, à l'identification et à l'inhumation de sept soldats français, tués lors des combats du 18 septembre et tombés dans le cimetière de Ribécourt, à moins de 400 mètres des lignes ennemies. Les soldats d'un régiment d'infanterie qui tenaient cependant une tranchée voisine n'avaient pas encore pénétré dans le cimetière pour accomplir ce devoir.

Le 1^{er} novembre 1914, des bombes incendiaires créent plusieurs foyers d'incendie à Sampigny ; un gendarme de la brigade est blessé par un éclat d'obus et une balle de shrapnell tandis qu'il combat un incendie. Il reçoit à cette occasion la médaille militaire.

A diverses époques, dans les localités où les obus allument l'incendie, les gendarmes méprisant le danger, organisent les secours et procèdent au sauvetage des personnes, des animaux et du matériel.

Sous le feu des fréquents et violents bombardements de Soissons, Bar-le-Duc, Mars-la-Tour, Conflans, Sainte-Menehould, Pont-à-Mousson, Hargeville, Provenchères, Montauville, Vic-sur-Aisne, Varangéville, Saint-Nicolas, Bois-le-Prêtre, etc., etc., ils concourent activement aux mesures de sécurité et de secours aux blessés.

De nombreuses citations récompensent leur belle conduite. A Wissembach, le chef de brigade et un gendarme restent seuls pendant quatre ans, à 1.500 mètres des tranchées ennemies, au chef-lieu de leur brigade, soumis à de fréquents bombardements et battu par des tirs de mitrailleuses, assurant un service des plus dangereux, sans souci du voisinage de l'ennemi, avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis. Ils ne demandèrent pas à être relevés, voulant rester jusqu'au bout à leur poste d'honneur. Le chef de brigade est blessé au bras droit, par une balle de mitrailleuse, au cours d'une tournée. Il reçoit à cette occasion la médaille militaire et la croix de guerre.

Les brigades de Badonviller, Cirey, Senones, Moussey restent pendant quatre ans, à proximité des tranchées ennemies, dans des circonscriptions soumises à de fréquents bombardements, assurant journallement leur service dans des conditions souvent périlleuses, avec un zèle et un dévouement qui ne se ralentissent jamais et sans souci du danger constamment accru.

Dans les cités de la région nord-est : Nancy, Verdun, Reims, dont les noms évoquent dans notre esprit le souvenir de la sauvagerie allemande, les services rendus par la gendarmerie méritent d'être mis en relief.

Nancy.

Nancy, depuis l'ouverture des hostilités jusqu'au 1^{er} mai 1918, subit plus de cinquante bombardements, soit par pièces de 380, soit par avions. Les gendarmes ont toujours à cœur d'être les premiers où on a besoin de leurs secours. Un des plus violents bombardements est celui du 16 octobre 1917. Il y a plus de 120 victimes, toute la ville reçoit des projectiles en abondance. Dès les premiers moments, on apprend que de nombreux blessés se trouvent à la gare. Le commandant de la compagnie de Meurthe-et-Moselle, le lieutenant commandant l'arrondissement et les quelques gendarmes disponibles s'y rendent. Sous le bombardement, tous s'emploient à faire évacuer la station encombrée de permissionnaires et à porter secours aux nombreux blessés. Douze citations récompensent le zèle et le courage des gradés et des gendarmes.

Verdun.

Verdun, ville martyre, boulevard inviolé de la France, dont la défense prodigieuse nous a glorifiés aux yeux du monde entier, est cruellement bombardée le 4 juin 1915. Les gendarmes procèdent au sauvetage de nombreux blessés ensevelis sous les décombres du collège Ruvignier.

Au cours de l'hiver 1915-1916 commença le bombardement préparatoire.

Nombre d'habitants évacuent spontanément la ville. Beaucoup cherchent dans les caves un abri provisoire. Sous l'avalanche d'obus de tous calibres, pendant de longs mois, les mines s'amoncellent. La circulation dans les rues est de plus en plus périlleuse.

Le 26 février 1916, par ordre de l'autorité militaire, la gendarmerie préside à l'évacuation des derniers habitants de la ville. Seule la municipalité reste. Les gendarmes s'installent dans les casemates de la citadelle, la caserne étant devenue inhabitable. Le personnel de la gendarmerie, qui avait été constitué à la fin d'août 1914 en prévôté de la défense de Verdun, fait preuve, en ces jours difficiles, d'un zèle et d'une abnégation remarquables. Entraîné par l'exemple de ses chefs, il assure sous le plus formidable des bombardements connus, de jour et de nuit, un service de surveillance des convois et de protection contre les pillages. Trois gendarmes du détachement sont ainsi grièvement blessés. A diverses reprises, plusieurs gendarmes se portent courageusement au secours de personnes ensevelies dans les caves, sous les décombres de leurs maisons détruites et parfois incendiées par des projectiles de l'ennemi, et parviennent à les sauver, sans s'inquiéter des obus qui continuent à tomber autour d'eux.

Pendant le mois de mars 1916, le détachement opère 274 arrestations de pillards et assure 130 transfèrements dans des conditions parfois très critiques.

Après l'échec de son offensive sur Verdun, l'ennemi continue de bombarder la ville et d'y envoyer des nappes de gaz asphyxiants. Le 16 octobre 1916, vers 20 heures, il déclenche un violent bombardement d'obus de gros calibres sur les lignes de ravitaillement de la place et notamment sur le pont de Galavaude, où la marche des convois est un moment très compromise. Mais, grâce au courage et au sang-froid du poste de gendarmerie, chargé de la surveillance de cet important point de passage, l'ordre est rapidement rétabli et la circulation maintenue.

Le 4 septembre 1916, le chef de brigade Vaillant, les gendarmes VION,

MAGRIN, DEFONTAILLER et DEGOUTTES, qui formaient un poste de police sous le tunnel de Tavannes, sont carbonisés.

En octobre 1916, au cours des opérations de déblaiement de ce tunnel, un détachement de gendarmerie de la 20^e Légion se fait remarquer par son zèle et son dévouement.

Le 20 septembre 1917, cinq gendarmes procèdent, sous un violent bombardement et dans des conditions particulièrement périlleuses, au sauvetage de douze soldats ensevelis sous les décombres d'une maison frappée par un obus de gros calibre.

51 officiers, gradés et gendarmes furent cités à l'ordre du gouvernement militaire de Verdun, avec attribution de la croix de guerre.

Le 12 septembre 1918, l'offensive américaine réduit la hernie de Saint-Mihiel.

L'Argonne et les rives de la Meuse deviennent le théâtre de combats acharnés, cependant que Verdun est quotidiennement bombardée par obus de gros calibres et par des obus toxiques. Le personnel des brigades continue à assurer, nuit et jour, un important service d'ordre dans des conditions extrêmement périlleuses, jusqu'à la signature de l'armistice.

Reims

Depuis la bataille de la Marne, Reims est soumise aux bombardements systématiques d'un ennemi dépité de son échec. A certains jours, c'est par milliers que les obus s'abattent sur la ville. Aucun quartier n'est épargné. La cathédrale elle-même n'est pas respectée. Sous ce bombardement perpétuel, la gendarmerie de la place assure stoïquement les multiples services qui lui incombent.

Chassée de ses cantonnements à la suite de leur destruction, elle doit s'installer dans la crique de l'église Sainte-Geneviève. C'est de là qu'à toute heure de jour et de nuit elle rayonne sur la ville, exerçant sa surveillance vigilante parmi les ruines d'instant en instant plus nombreuses, mais qu'une partie relativement importante de la population ne peut se résoudre à abandonner.

Le détachement paie amplement son tribut à la maladie et à la mort. Les gendarmes EVRARD et LEGROS sont tués, quatre autres sont blessés au cours de leur service.

En 1915, de nombreuses citations récompensent le courage et le dévouement des militaires de la gendarmerie. 18 officiers, gradés et gendarmes sont cités à l'ordre de la division et reçoivent la croix de guerre.

Le 29 mai 1918, Reims est soumise à un bombardement formidable. Le personnel de la gendarmerie est cruellement atteint au cours du service d'ordre et des préparatifs de repliement. Les gendarmes FOURNIER et GENEBAUD sont tués; 6 chefs de brigade et gendarmes sont blessés. Ils sont cités à l'ordre le 10 juin suivant.

Le 31 mai, la gendarmerie de la place de Reims se replie sur Bernay. Elle est constituée en section B.R. et s'emploie avec zèle à assurer la sécurité des populations. Parmi les gendarmes qui furent victimes de leur devoir il convient de citer le gendarme FAUREAU, intoxiqué par les gaz le 17 juillet à Sainte-Menhould; les gendarmes BRACHET, BENDER ET VAUDAY, tués à leur poste le 22 juillet au pont de la Marne; un gendarme blessé au pont de Damery le 16 juillet, et le gendarme CHAVALUX, tué le 31 juillet par éclat de torpille.

Notre offensive du 18 juillet 1918 ayant déterminé le recul de l'ennemi, les brigades repliées reprirent leurs places à partir du 27 juillet, et procédèrent à des opérations incessantes en vue de la répression du pillage. Le 27 octobre, au cours d'une de ces opérations, trois gendarmes furent blessés par éclats de grenades lancées contre eux.

Recul stratégique d'Hindenburg.

En mars 1917, l'arrondissement de Compiègne est dégagé par le recul stratégique d'Hindenburg. Moins d'un mois après, notre offensive du 17 août 1917 dégage l'arrondissement de Soissons. Dès la fin de mars, les brigades de Noyon, Guiscard, Beaulieu-les-Fontaines et Soissons se réinstallent dans leurs résidences. Les brigades de Ribécourt et de Lassigny restent à Longueil-Annel et à Elincourt-Sainte-Marguerite, par suite de la destruction à peu près totale de leurs résidences respectives.

L'ennemi, en effet, fait précéder son recul d'une dévastation systématique qui s'étend non seulement aux maisons, mais encore aux arbres de toute la région avoisinant les anciennes lignes.

L'évacuation sur l'arrière des populations libérées, la recherche des suspects, le nettoyage du champ de bataille, les enquêtes de toutes natures prescrites par les autorités, nécessitent de la part du personnel une activité inlassable qui donne les meilleurs résultats.

Les brigades collaborent ensuite utilement avec ces mêmes autorités à la reconstitution du pays reconquis et la reprise de la vie économique, cependant que l'ennemi s'efforce d'y apporter des entraves par des incursions fréquentes d'avions de bombardement.

Tandis que du côté français se poursuit activement la réorganisation des régions récupérées, les Allemands se préparent à déclancher sur ce front une formidable offensive. Elle se produit le 21 mars

Offensive allemande du 21 mars 1918 vers Amiens

L'armée anglaise, qui a étendu son front jusqu'à l'Ailette, ne peut résister au choc, et de nouveau la partie nord de l'arrondissement de Compiègne est envahie. Les brigades de Guiscard, Noyon, Beaulieu-les-Fontaines, Lassigny et Ribécourt, ces deux dernières à peine réinstallées dans leurs résidences, doivent se replier une seconde fois sous la pression de l'ennemi.

Cette offensive est précédée et accompagnée de nombreux bombardements par avions, dont Soissons, Compiègne et Margny-lès-Compiègne ont particulièrement à souffrir. Elle est enrayée dès la fin de mars.

Tandis que les brigades de Noyon et Ribécourt restent à Compiègne, celles de Lassigny, Guiscard et Beaulieu s'installent à Elincourt-Sainte-Marguerite, où la prévôté les emploie à la police du champ de bataille dans le voisinage immédiat des lignes.

Offensive allemande du 27 mai 1918 vers Paris.

L'arrêt de l'offensive allemande du mois de mars vers Amiens avait été suivi d'une période de calme relatif pendant laquelle les Allemands regroupèrent leurs forces en secret, en vue d'un nouvel effort qu'ils pensaient devoir être décisif. La compagnie de l'Oise, à cheval sur les deux principales voies d'invasion, dont Paris était l'objectif, eut à subir ce nouvel effort qui se déclancha le 27 mai sur le Chemin-des-Dames, pris et dépassé le premier jour de l'offensive. Le 28 la Vesle était atteinte, le 29, Soissons et ses débouchés sud tombaient aux mains de l'ennemi, le 30 ils étaient à La Fère-en-Tardenois, le 31 à Oulchy-le-Château et à Neuilly-Saint-Front.

Les brigades de ces résidences, surprises par la rapidité foudroyante de cette offensive, se replièrent au prix de mille difficultés, littéralement talonnées par l'ennemi, et se joignirent en cours de route aux brigades de Soissons et de

Villers-Cotterêts, sous le commandement du commandant de l'arrondissement de Soissons, tandis que la brigade de Vic-sur-Aisne se repliait sur Trilport, où toutes les brigades de l'arrondissement de Soissons se trouvèrent rassemblées le 4 juin.

Le 1^{er} juin, l'offensive allemande s'était étendue vers l'ouest et avait obligé nos troupes à reculer vers la région de Carlepont; en même temps, Villers-Cotterêts et Château-Thierry étaient menacés. Le 9, une nouvelle extension vers Noyon et Montdidier provoque notre recul jusqu'au Matz. Les brigades de Ressons-sur-Matz et de Lassigny, repliées à Vincourt-Sainte-Marguerite, durent se replier à Arsy, en exécution des ordres du prévôt de la 3^e Armée.

A Château-Thierry et à Brasles, la défense des ponts fut assurée par le chef d'escadron commandant la compagnie de l'Aisne, secondé par un lieutenant et un chef de brigade de 1^{re} classe. Sous un violent bombardement, ils résistèrent pendant deux jours et demi avec un calme, un sang-froid et une crânerie remarquables. Ils furent cités à l'ordre de la D.E.

Le 12 juin, Château-Thierry était pris. Une armée allemande continua sa pression sur le Matz et s'avança jusqu'à Mélicocq, menaçant directement Compiègne, qui avait été totalement évacuée la veille, ainsi que tous les villages situés sur la rive droite de l'Aisne et de l'Oise. Il ne resta dans la ville qu'une demi-section de territoriaux chargés de la garde des dispositifs de destruction des ponts et les brigades de gendarmerie de la résidence renforcées par celles de Guiscard, Ribécourt et Beaulieu-les-Fontaines, sous les ordres du capitaine commandant l'arrondissement de Compiègne.

Des contre-offensives partielles fixèrent momentanément le nouveau front, mais alors commença pour ces brigades et celles de Choisy-au-Bac et d'Attichy, restées à leurs postes, une existence très pénible, sous un bombardement quotidien par pièces de tous calibres, sous le feu des mitrailleuses d'avions et sous les coups de leurs torpilles. Constamment sur la voie publique, pour la répression du pillage, conséquence habituelle des évacuations, seules pour combattre les incendies provoqués par les bombardements, chargées quelque temps de la garde des ponts sur l'Oise, de Montmacq et de Tourotte, c'est-à-dire au contact immédiat de l'ennemi, elles durent en outre, pendant huit jours, suppléer l'absence de toute autorité civile ou militaire, situation aggravée encore par le problème quotidien de la subsistance des hommes et des chevaux.

Le 13 juin, le gendarme territorial HAZE, des brigades de Compiègne, grièvement blessé par un obus, succombait à l'hôpital de Verberie.

Le 6 juin, l'arrondissement de Soissons, constitué en, B.R., était venu renforcer les brigades rassemblées à Compiègne auxquelles vint se joindre, le 18, un bataillon du 110^e R.I.T. La section B.R. de Soissons, mise sous les ordres du prévôt, du 18^e C.A., quitta Compiègne le 12 juin pour se rendre à la Croix-Saint-Ouen où elle collabora au service prévôtal, ne laissant à Compiègne qu'un poste de quatre hommes.

Contre-offensive française du 18 juillet 1918.

La contre-offensive victorieuse du 18 juillet mit fin aux succès des Allemands dont le repli commença aussitôt. Le 21, Château-Thierry était repris; successivement, les brigades de cet arrondissement, qui étaient repliées à Vieilles-Maisons et qui avaient eu deux blessés au cours des opérations, rejoignirent leurs résidences, bientôt suivies par celles des arrondissements de Soissons et de Compiègne.

Les bombardements par pièces se prolongèrent quotidiennement jusqu'au 17 août. L'un des derniers obus tirés blessa grièvement deux gendarmes.

Les bombardements par avions, de plus en plus violents, cessèrent brusquement le 21 août, après avoir fait de nombreux dégâts dans la vallée de l'Aisne et dans la ville de Compiègne. Le 17 octobre, toutes les brigades avaient rejoint leurs circonscriptions.

CHAPITRE III.

ROLE DE LA GENDARMERIE DANS LA REGION DU NORD.

Les premières patrouilles ennemies franchissent la frontière de Belgique le 19 août 1914, vers Quiévrechain. Elles échangent des coups de feu avec les brigades.

Le 23 août, une patrouille de 14 uhlans, commandée par un officier, franchit la frontière à Wannehain et se dirige sur Lille par Bouvines. La brigade de Cysoing la poursuit et la rejoint entre Bouvines et Gruson. Un cavalier allemand agite un fanion blanc. Les gendarmes avancent et, à peu de distance, essuient le feu de l'ennemi. Personne n'est atteint. Ils ripostent par un tir bien ajusté, tuent deux uhlans, en blessent deux autres dont le lieutenant, et abattent trois chevaux. Les deux Allemands blessés furent faits prisonniers, après que l'officier eut déchargé son revolver dans la direction des gendarmes.

Le 24 août, à 9 heures, la brigade de Quiévrechain, quelques douaniers et 8 soldats anglais, établis en avant de la gare de Blanc-Misseron, dispersent une patrouille de uhlans. Une forte colonne d'infanterie ennemie débouche peu après et tente de s'approcher de la gare. Le petit détachement l'oblige pendant quatre heures à s'abriter, en dirigeant sur elle des feux nourris : il ne se replie que sur le point d'être tourné par une autre fraction ennemie. Au cours de l'engagement, le gendarme CASTELAIN et deux douaniers sont tués. Le gendarme LEGROS est mortellement blessé. Leurs camarades sont obligés de les abandonner.

Près de deux mille Allemands traversent Quiévrechain. Ils incendient les maisons et jettent dans les flammes le gendarme LEGROS, encore vivant, et les cadavres du gendarme CASTELAIN et des deux douaniers.

Le 24 août, la brigade de Somain tient en échec un détachement d'une centaine de uhlans pendant une vingtaine de minutes et ne quitte la résidence que sur le point d'être cernée.

Le même jour, le chef de brigade et un gendarme d'Aubigny-au-Bac, avec quelques territoriaux, se portent au-devant d'une patrouille ennemie et l'oblige à se retirer après lui avoir blessé deux cavaliers et capturé un cheval.

Constitution d'unités combattantes avec les éléments repliés de la 1^{re} Légion.

Le 24 août, le lieutenant-colonel chef de la 1^{re} Légion et la gendarmerie de Lille quittent la ville après les dernières troupes et se dirigent sur Arras, où ils arrivent le 25. Les autres brigades de la 1^{re} Légion ne quittent leurs circonscriptions que lorsqu'elles sont entièrement occupées par l'ennemi. Celles qui le peuvent rejoignent Arras. Le 26, le détachement des brigades repliées se dirige vers Amiens, où il arrive le 28.

Le 29 août, à Amiens, le chef de légion reçoit, du Ministre de la Guerre, l'ordre de constituer, sans indication d'emploi, des unités combattantes avec les éléments de sa légion repliée sous la poussée de l'ennemi et dont l'effectif est de 288 hommes.

Cet officier supérieur constitue un escadron sous le commandement du capitaine de gendarmerie de Douai, une compagnie sous les ordres du capitaine de Lille, et un peloton de 60 cyclistes, commandé par le commandant d'arrondissement de Cambrai. Le commandant de la compagnie du Pas-de-Calais est adjoint à son chef de légion.

Le 30 août, le détachement évacue Amiens, dont la garnison avait commencé son repliement la veille, et prend la route de Poix.:

Le 31 août, à Marseille-le-Petit, le lieutenant-colonel se met avec sa troupe à la disposition du général EBENER, commandant le 6^e Groupe de Divisions de Réserves, qui se dirige vers Pontoise, après avoir combattu dans le Nord. Il reçoit de cet officier général l'ordre de couvrir la colonne, menacée par les patrouilles ennemies, et dont la sécurité n'est pas assurée faute de cavalerie.

Au cours de leur mission, les gendarmes capturent plusieurs patrouilles allemandes, notamment les 4, 11 et 12 septembre.

Le 12 septembre, le capitaine commandant la compagnie de gendarmes à pied ramène, sur la ligne de feu, 250 soldats qui tentent de rester en arrière.

Le 13 septembre, le peloton cycliste se rend à Jaulzy, y rassemble les péniches trouvées disponibles entre Attichy et Vic-sur-Aisne. Un pont de circonstance est construit par le génie avec ces péniches et facilite le passage de l'Aisne à quelques éléments de la division.

Les gendarmes assurent la garde du pont pendant le passage des troupes.

A 20 heures, le lieutenant-colonel reçoit un nouveau télégramme du Ministre de la Guerre, le nommant commandant de la gendarmerie de la région du Nord, région formée des territoires non envahis des 1^{re} et 2^e Légions et créée par décret du 9 septembre. Ce télégramme lui ordonne, en outre, de rejoindre Boulogne sur-Mer avec son détachement.

Le général EBENER remet alors au lieutenant-colonel une lettre conçue dans les termes suivants :

« Au moment où le détachement de gendarmes placé sous les ordres du lieutenant-colonel VILLETTE va se séparer du 6^e Groupe de Divisions de Réserves, le général commandant ce groupe tient à remercier cet officier supérieur, ainsi que les gendarmes placés sous ses ordres, du concours empressé et dévoué qui a été trouvé chez eux dans des circonstances critiques et qui ne s'est pas amoindri depuis.

« Le général regrette de les voir quitter le 6^e groupe au moment où ce dernier s'avance sur les routes de la victoire.

« Signé : EBENER. »

Le 16 septembre, le détachement rentre à Boulogne.

Rôle des brigades qui n'ont pu être constituées en unités combattantes par le chef de la 1^{re} Légion.

Les brigades qui ne purent faire partie des unités combattantes constituées par le chef de la 1^{re} Légion se replient et rentrent à leur résidence alternativement, suivant les mouvements et la pression de l'ennemi, et combattent lorsqu'elles se trouvent en contact avec ce dernier.

Section d'Avesnes.

Le 26 août, les brigades de la section d'Avesnes (sauf celles de Bousies et de Berlaimont), coupées d'Arras par l'invasion, se joignent aux troupes en retraite et marchent avec la prévôté du 18^e C.A.

Le 29 août, en flanc-garde d'une colonne à l'ouest de La Hérie-la-Viéville, elles échangent des coups de feu avec un important détachement de cavalerie ennemie.

Le 30, elles participent au service du champ de bataille de Guise.

Dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, escortant un détachement de 22 prisonniers allemands, elles aident une section de zouaves à anéantir une patrouille de 17 uhlans.

Le 4 septembre, elles reçoivent l'ordre de s'embarquer à destination de Paris, d'où elles sont dirigées sur Limoges.

La brigade de Landrecies quitte sa résidence le 25 août, suit les troupes pendant la retraite et est affectée, le 7 septembre, à la prévôté du 1^{er} C.A., avec laquelle elle reste.

Quelques brigades de l'arrondissement de Cambrai (Caudry, Le Gâteau, Solesmes, Clary) suivent les troupes britanniques et, ne pouvant gagner Arras, prennent la direction de Rouen, où elles parviennent le 5 septembre. Elles sont dirigées le 6 sur Limoges. La brigade d'Haubourdin se retire à Dunkerque, où elle reste jusqu'au 21 septembre.

Section de Lens.

Les brigades de la section de Lens, auxquelles se joignent successivement les brigades de Cysoing, Quiévrechain, Annœulin, Seclin, Pont-à-Marcq, La Bassée, Aubigny-au-Bac, Vimy, Rouvroy et Fonsquevilliers, patrouillent dans toute la région, recueillent des renseignements sur la marche de l'ennemi et suivent ses mouvements jusqu'à ce qu'elles soient obligées de se replier définitivement à Béthune, les 3 et 14 octobre; sauf celle de Fonsquevilliers, qui rejoint sa résidence le 20 septembre, et, le 4 octobre, sa caserne ayant été démolie par des obus, se retire à Pas-en-Artois.

Parmi ces brigades, il faut citer celle de Cysoing, qui, après sa belle conduite du 23 août, continue de se tenir en contact avec l'ennemi.

Le 26 août, elle attaque à Sainghien-en-Mélantois une patrouille mixte de cavaliers et de cyclistes allemands, la poursuit jusqu'à Ennervelin, lui blesse un cavalier et en fait un autre prisonnier. Dans la soirée, cette même brigade rencontre à Pont-à-Marcq une automobile montée par des officiers allemands et l'oblige à partir en vitesse vers la frontière.

Elle ne quitte sa résidence, le 31 août, que lorsque l'ennemi occupe tout son territoire.

Elle revient du 19 au 24 septembre, jour où elle part définitivement sur l'ordre du commandant de la compagnie.

Tout le personnel de cette brigade est cité à l'ordre de la légion le 7 octobre 1914.

Le 24 septembre, le gendarme CAPPE, blessé au cours d'une patrouille, est conduit dans une ambulance à Cysoing et ne peut être évacué avant l'arrivée des Allemands. Il est porté disparu.

La brigade d'Aubigny-au-Bac mérite également une mention spéciale. Après son action du 24 août, elle se maintient dans sa circonscription, malgré la présence de l'ennemi.

Le 28 août, les militaires de cette brigade tuent deux Allemands en reconnaissance dans sa circonscription.

Les brigades de la section de Béthune opèrent comme celles de Lens et rejoignent leurs résidences vers le 15 septembre.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, celles de l'arrondissement, de Lannoy, d'Houpline et de Laventie, réunies à Cassel, repoussent des patrouilles ennemies les 4 et 13 septembre 1914.

Quant à celles de la section de Maubeuge, elles se sont repliées sur la place, sauf celle du Quesnoy, qui a pu gagner Arras, et elles ont été faites prisonnières de guerre, avec la garnison, le 7 septembre 1914.

Actions des brigades isolées.

Le 13 septembre, la brigade de Hondschoote se joint à un détachement de douaniers, attaque et repousse à Port-Capelle un fort détachement de cavaliers et cyclistes ennemis.

Le 3 octobre, les brigades de Leforest et d'Oignies, renforcées de dragons isolés, engagent un combat avec quinze uhlans, les tiennent en échec pendant plusieurs heures, permettant à un peloton de dragons qui se trouve dans une situation très critique de rejoindre son point de ralliement. (Citations à l'ordre de la 1^{re} Légion du 22 février 1915.)

Le même jour, la brigade Carvin engage le combat avec une avant-garde allemande, tue un cavalier et un cheval, mais doit se retirer devant des forces considérables.

Le gendarme DELPLACE, de Billy-Montigny, disparaît le 3 octobre sous le feu de l'ennemi.

Le 4 octobre, la brigade de Wormhoudt capture une patrouille de cinq cavaliers allemands, dont un officier, après un combat de courte durée.

Au début d'octobre, les brigades de Merville, La Gorgue et une partie de celles d'Hazebrouck se joignent à celles de Bailleul, où l'ennemi fait des incursions.

Le 8, une patrouille allemande doit se retirer sous le feu d'un poste de gendarmerie établi en gare de Bailleul.

Le même jour, les brigades de Cassel et de Steenwoode, sous le commandement du chef de brigade de Cassel, dispersent, par leur feu, une reconnaissance de trente cavaliers allemands.

Les brigades de Gravelines et de Bourbourg se distinguent particulièrement par l'initiative, l'activité, le dévouement déployés à l'arrivée en masse de plusieurs milliers de réfugiés, provenant des régions menacées par l'ennemi, pendant les mois d'octobre et de novembre 1914. Des félicitations sont adressées aux chefs de ces brigades par le général gouverneur de Dunkerque et le général commandant la région du Nord.

Rôle des brigades de la 2^e Légion.

En 1914, à la déclaration de guerre, le territoire de la 2^e Légion prenait contact avec les frontières allemande, luxembourgeoise et belge par les arrondissements et sections de Longwy, Montmédy, Sedan, Rocroi, Mézières.

Dès les premiers jours, les brigades sont aux prises avec les patrouilles allemandes. Elles leur tiennent tête, les armes à la main, et font quelques prisonniers.

Le 22 août, dans les rues de Piennes, les brigades de Xivry-Circourt, Trieux, Piennes, enveloppées par une charge de cavalerie, ne doivent leur salut qu'à leur courageuse défense et à leur sang-froid.

Le 24 août, à Longwy, le capitaine DESPREZ, commandant la section, est tué par un obus; un gendarme est grièvement blessé, Les brigades de cette place assiégée sont faites prisonnières.

Au moment de la retraite, les brigades se replient au fur et à mesure que les armées françaises évacuent le territoire et rejoignent les localités qui leur ont été indiquées. L'arrondissement de Monlinédy se joint à la prévôté du 2^e C.A., à laquelle il reste attaché jusqu'en 1916.

Les arrondissements de la compagnie des Ardennes se replient sur Fismes, puis, le 2 septembre, sur Creil, d'où la compagnie est dirigée sur Rennes, siège de la 2^e région. Après la victoire de la Marne, elle sera placée à Lens.

Du 26 août au 23 septembre, les autres brigades de la 2^e Légion se replient successivement, la compagnie de la Somme sur Gamaches, la compagnie de l'Aisne sur Romilly.

Le 31 août, la brigade de Boves prend contact avec une patrouille de cavaliers allemands, à la gare de Conty ; un peloton du 5^e Cuirassiers, attiré par le bruit de la fusillade, arrive et s'empare d'un lieutenant et de deux uhlans.

Rencontre de Trosly-Loire et de Coucy-le-Château.

Pendant son repliement, la compagnie de l'Aisne a des épisodes glorieux, au cours desquels se distingue particulièrement le sous-lieutenant DIRAND, commandant la section de Chauny.

Le 30 août 1914, cet officier doit rejoindre le capitaine commandant l'arrondissement de Saint-Quentin, dans les environs de Coucy-le-Château. Des patrouilles allemandes, signalées aux abords de cette localité, se replient vers Trosly-Loire, lorsque le sous-lieutenant DIRAND, à la tête d'un groupe de gendarmes cyclistes, pénétrant dans le village, y rencontre les Allemands déployés sur deux rangs en travers de la route. Le détachement DIRAND riposte au feu de l'ennemi tout en se retirant vers l'entrée de Trosly-Loire, où un renfort de cavaliers à pied, de l'arrondissement de Saint-Quentin, lui permet d'arrêter l'ennemi et d'effectuer son repliement sur Coucy-le-Château. Dans cette affaire, un chef de brigade et un gendarme cernés par l'ennemi, ne peuvent rallier le détachement qu'à la faveur d'effets civils empruntés dans le village. Trois gendarmes sont blessés, le gendarme GEROME tué et un gendarme disparaît.

A Coucy-le-Château, pendant que le gros de la gendarmerie à cheval attend le signal du départ, dans la cour de la caserne, un escadron de cavaliers allemands arrive et y pénètre.

Le sous-lieutenant DIRAND, se croyant cerné, ordonne à ses cavaliers de se placer derrière le bâtiment et leur fait mettre pied à terre pour le combat à pied.

L'ennemi, surpris par cette manœuvre, s'arrête et se porte en arrière, pour prendre une formation de combat. Le sous-lieutenant DIRAND met à profit ce léger répit, fait monter à cheval ses cavaliers et, sabre à la main, s'élançe à leur tête dans la direction d'Anisy-le-Château.

Cette manœuvre audacieuse, en mettant le désarroi chez l'adversaire, permet au détachement de gendarmerie d'échapper à l'encerclement. La fusillade nourrie dirigée sur lui n'eut aucun résultat.

Le 3 janvier 1915, le sous-lieutenant DIRAND était nommé chevalier de la Légion d'honneur; les gendarmes RAVAUX, BOUIXIERE, CAILLEUX, GAROTTIN et CLOËT recevaient la médaille militaire.

Le 6 septembre, le mouvement de repliement de la 2^e Légion, commencé le 4 août, est terminé.

Le 8 septembre, la gendarmerie de l'Aisne est mise à la disposition de la D.E.S., à Esternay.

Dès le 10 septembre, après la bataille de la Marne, les Allemands battent en retraite.

De tous côtés, la gendarmerie de la 2^e Légion, qui a rejoint ses résidences, multiplie les patrouilles pour renseigner le commandement sur la situation de l'ennemi.

Dans l'arrondissement d'Abbeville, les brigades le rencontrent à Doullens, à Fieffés et lui font des prisonniers.

Dans ces rencontres se signalèrent tout particulièrement les brigades d'Abbeville, Crécy-en-Ponthieu, Ailly-le-Haut-Clocher, Bernaville, Domart-en-Ponthieu, Flixécourt, Picquigny et Villers-Bocage.

Le 21 septembre, la compagnie des Ardennes quittait Lens pour rejoindre Douai.

Le chef de la 1^{re} Légion constitue des détachements.

Le lieutenant-colonel VILLETTE, nommé commandant de la gendarmerie de la région du Nord, rentre à Boulogne le 16 septembre, rassemble dans cette ville le personnel replié des 1^{re} et 2^e Légions, sauf la compagnie de l'Aisne et quelques éléments de la 2^e Légion qui conservent des affectations spéciales en dehors de la région. Il répartit ce personnel de la façon suivante : Le 17 septembre, un

détachement de 150 hommes des arrondissements d'Arras et de Cambrai, sous le commandement du chef d'escadron du Pas-de-Calais, avec le capitaine d'Arras et sous-lieutenant de Cambrai, est envoyé à Arras pour assurer la sécurité aux environs de cette ville, poursuivre les patrouilles ennemies et protéger les ouvrages d'art.

Le 21 septembre, deux détachements, de même force, ayant, mêmes objectifs, partent, l'un pour Lille, l'autre pour Douai.

Le premier, formé des brigades des sections de Lille et de Roubaix, est commandé par le chef d'escadron commandant la compagnie du Nord, avec les capitaines de Lille et de Roubaix. Le deuxième, formé des brigades des arrondissements de Douai, de Valenciennes et d'Avesnes et de la compagnie des Ardennes, est commandé par le chef d'escadron commandant la compagnie des Ardennes, avec les capitaines de Valenciennes et de Mézières et le sous-lieutenant d'Avesnes.

Le 22 septembre sont organisées deux sections d'autos-mitrailleuses, affectées l'une au détachement d'Arras, l'autre à celui de Douai.

Le 21 octobre, les brigades de Dunkerque sont renforcées par un détachement de 10 hommes qui, plus tard, sera porté à 20.

Nous allons étudier quel fut, pendant la guerre, le rôle des détachements constitués dans la région du Nord.

Détachement de Douai.

Le 22 septembre 1914, le commandant de la compagnie des Ardennes arrive à Douai avec son détachement et se met à la disposition du général PLANTEY, gouverneur de la place, qui lui donne la mission de faire des reconnaissances pour obtenir des renseignements sur la marche de l'ennemi.

Le 24 septembre, une reconnaissance de 30 cavaliers et 50 cyclistes est attaquée à la sortie du village de Roncourt par des forces très supérieures qui l'obligent à se replier après un vif engagement. La colonne a un tué, gendarme BILLAUDEL, de Fumay, un blessé mortellement, gendarme ETIENNE, de Charleville, et trois blessés.

Le 29 septembre, le détachement reçoit une section d'autos-mitrailleuses.

Dans la soirée du 30 septembre, un mouvement offensif allemand se dessine au

sud-ouest de Douai.

Le 1^{er} octobre, ce mouvement s'accroît.

Les abords de Douai sont défendus par une batterie d'artillerie, des fractions de deux régiments territoriaux d'infanterie et le détachement de gendarmerie. Pendant toute la matinée nos troupes tiennent, sous un feu intense, espérant l'arrivée de renforts.

Vers 13 heures, devant des forces supérieures dont il est impossible d'évaluer le nombre, les défenseurs se replient dans la place. L'ennemi exécute un mouvement tournant dans le but évident d'envelopper la ville et de couper la retraite à nos troupes.

Le général PLANTEY donne l'ordre d'évacuation.

Le commandant de l'arrondissement de Valenciennes se replie avec une partie du détachement de gendarmerie, escortant le convoi d'un régiment territorial d'infanterie, et se dirige sur Hénin-Liétard.

A 15h30, deux capitaines de gendarmerie, secondés par un lieutenant du 6^e Dragons, parviennent, par leur attitude résolue, à arrêter une panique qui se produisait dans les rangs d'une grosse fraction d'un régiment territorial d'infanterie.

Grâce aux dispositions judicieuses qu'ils surent prendre, ils réussirent à prolonger la résistance jusqu'à la nuit, ce qui permit d'assurer l'écoulement du convoi où se trouvait le drapeau du régiment territorial avec son escorte.

A la suite de cette affaire, les deux capitaines, un chef de brigade et cinq gendarmes furent cités à l'ordre de la brigade.

Le chef d'escadron commandant la compagnie des Ardennes le sous-lieutenant commandant la section d'Avesnes, trois chefs de brigade et neuf gendarmes mitrailleurs, surpris dans Douai par l'ennemi, furent faits prisonniers, après s'être héroïquement défendus.

Détachement de Lille.

Le 22 septembre 1914, le détachement de Lille s'établit à la gare, avec une compagnie du 8^e Régiment d'Infanterie Territoriale.

Le 24 septembre, cette compagnie ayant quitté Lille, où il n'existe plus aucune troupe de ligne, le détachement reçoit du lieutenant-colonel VILLETTE l'ordre de cantonner à Canteleu, afin d'éviter toute surprise.

Des patrouilles explorent les environs où l'ennemi réapparaît le 2 octobre.

Les 2 et 4 octobre, des reconnaissances allemandes sont attaquées et dispersées.

Le 4 octobre, une patrouille de 7 gendarmes à cheval, sous le commandement du chef de brigade de Tourcoing, attaque, à la sortie d'Hellemmes, une reconnaissance ennemie de 25 cavaliers précédée de 2 cyclistes, blesse un cavalier et le fait prisonnier, met les autres en fuite, capture deux chevaux.

Quelques troupes françaises reviennent à Lille pour tenter d'arrêter l'ennemi aux portes de la ville. Dès le 8 octobre, elles se retirent.

Le 9 octobre, l'ennemi est signalé en force au nord-ouest et au sud-est de la place ; le détachement se replie dans la direction de Béthune, par la seule route restée libre, que suit une colonne de plus de 20.000 réfugiés des centres de Lille, Roubaix, Tourcoing, pour la plupart jeunes gens ou hommes de vieilles classes encore astreints aux obligations militaires. Le détachement va cantonner à Vieille-Chapelle, après avoir essuyé le feu de l'ennemi à Maisnil-en-Vappes.

Le 10, à Lillers, le commandant de la compagnie du Nord reçoit l'ordre de conduire son détachement à Heuchin, Fruges, Anzin, pour assurer l'ordre parmi la foule des habitants des régions envahies, réfugiés dans cette région, et qui gênent le mouvement des troupes.

Détachement de Béthune.

1914. — Le 14 octobre 1914, le détachement venant de Lille est rassemblé à Béthune, où se trouvent déjà les brigades d'Armentières, d'Houplines et de La Bassée, qui ont dû se replier avec les troupes françaises en retraite.

Pendant leur repliement, les brigades d'Armentières et d'Houplines se sont jointes à un peloton de dragons pour repousser un parti ennemi qui attaquait un train régimentaire.

En liaison avec les brigades de la section de Béthune et avec celles en bordure du front : Laventie, Cambrin, Bully-Grenay, Nœux, le personnel est employé, pendant les mois d'octobre et de novembre, à l'évacuation des réfugiés qui stationnent en grand nombre sur le territoire et manquent de tout, puis de la population des

localités voisines de la première ligne. Des renforts sont prélevés dans le détachement et envoyés dans l'arrondissement de Saint-Omer pour y coopérer également au service d'évacuation des réfugiés.

Des patrouilles parcourent chaque jour toutes les localités et agglomérations en bordure du front. Des postes occupent les carrefours, les ponts. Des détachements sont fournis à l'armée anglaise pour la surveillance des travailleurs civils embauchés pour l'organisation du front : construction des abris, postes de commandement, boyaux de communications, centres de résistance, etc.

Des gradés et gendarmes, connaissant particulièrement la zone avancée aux mains de l'ennemi, sont employés comme observateurs par l'artillerie lourde anglaise.

1915. — Béthune est le centre d'un réseau routier très important

En 1915, la présence de nombreuses troupes britanniques, la proximité des mines, dont le nombre des travailleurs est triplé, rendent la circulation extrêmement active dans la ville et aux environs. Cette situation favorise les agissements des espions, des suspects. Des postes d'examen, reliés entre eux par des patrouilles, sont créés, aux issues de la ville, pour exercer une surveillance étroite sur les voyageurs, tant militaires que civils. Au cours du premier semestre, la gendarmerie procède à l'arrestation de 102 civils et de 48 militaires.

Six citations établissent le zèle et le dévouement du personnel, pendant l'année 1915.

Le 26 juin, le chef de brigade DEVICK, de Liévin, et le gendarme SACHY, de Lens, sont en tournée sur la route d'Arras. Arrivés au hameau du Petit-Sain, un obus de gros calibre éclate entre eux. Le chef de brigade est tué, le gendarme grièvement blessé.

Le 22 juillet, pendant un violent bombardement, un chef de brigade et deux gendarmes sortent de leur abri pour aller porter secours à des personnes blessées et les conduire à l'hôpital.

Au 31 décembre 1915, Béthune a reçu 1.650 obus de tous calibres et 16 bombes. Dans la population civile, on compte 70 victimes. Les dégâts matériels sont très importants.

1916. — Le bombardement de Béthune est intermittent, il atteint une grande violence en juillet et en août. En fin d'année, la ville jouit d'un calme relatif.

Le 26 avril, une attaque de l'ennemi est précédée d'une forte émission de gaz asphyxiants qui s'étendent sur la ville pendant une heure et demie, incommodant fortement la population.

Le 7 août, la caserne de gendarmerie est détériorée par la chute d'un 380 dans le voisinage.

Le détachement continue d'assurer le même service qu'en 1915, donnant toute satisfaction au commandement.

1917. — Béthune subit vingt-six bombardements par canons, au cours desquels elle reçoit 384 obus de gros calibre: vingt-sept bombardements par avions, qui laissent tomber 300 bombes et torpilles : 74 personnes sont tuées, 98 blessées. Dans la seule journée du 22 décembre, cinquante-cinq torpilles de fortes dimensions tuent 34 personnes et en blessent 36. La gendarmerie se prodigue, contribuant à l'extinction des incendies, secourant les blessés. Le capitaine commandant la section de Béthune et un gendarme sont cités à l'ordre.

1918. — Le détachement, à l'effectif de 23 hommes, assure le service de la circulation, sans incident important.

Jusqu'au 9 avril, Béthune supporte dix bombardements par obus de gros calibre et d'avions. Du 9 au 12 avril, la ville, bombardée sans interruption, est évacuée complètement. Le 12 avril, le détachement va cantonner à Bruay, où il assure l'ordre pendant l'évacuation de la population civile.

Le 9 mai, un poste de huit gendarmes est réinstallé à la caserne de Béthune.

Les bombardements, d'une violence croissante, se succèdent sans interruption; la moitié de la ville est en feu. Pour arrêter les progrès des incendies, l'autorité militaire anglaise est contrainte de faire sauter des immeubles à la dynamite. Les gendarmes se dépensent sans compter pour porter secours aux victimes.

Le 1^{er} juillet, le détachement prend le nom de section B. R. et retourne à Bruay, où il séjourne jusqu'au 1^{er} septembre, date de la réinstallation définitive à Béthune. Du 1^{er} septembre au 2 octobre, les bombardements sont incessants, mais moins violents. Le 2 octobre, la ville est complètement dégagée.

Détachement d'Arras.

Le détachement d'Arras, comprenant 150 hommes des arrondissements d'Arras et de Cambrai, opère d'abord en liaison avec un régiment de goumiers. Des patrouilles

prennent le contact presque chaque jour avec l'ennemi qui occupe la région est d'Arras.

Le 19 septembre 1914, une patrouille de gendarmes cyclistes rencontre à Croisilles une patrouille allemande de quatre cavaliers, trois cyclistes et en blesse un. Une autre patrouille capture à Bapaume deux chevaux allemands.

Le 20 septembre, une patrouille de gendarmes cyclistes, appuyée d'autos-mitrailleuses, attaque près de Vic-en-Artois une reconnaissance de 50 uhlans, la disperse, la poursuit jusqu'à Cambrai où elle lui tue deux hommes.

Le 22 septembre, 12 uhlans sont signalés aux abords d'Arras. Des gendarmes cyclistes se portent à leur rencontre, leur blessent plusieurs hommes et mettent les autres en fuite.

Le 23 septembre, une reconnaissance de deux autos-mitrailleuses apprend que la brigade de Beaumetz-les-Loges, aux prises avec une patrouille mixte de 120 cavaliers et cyclistes ennemis, est sur le point d'être enlevée. La reconnaissance ayant été renforcée par une troisième auto-mitrailleuse et 40 cyclistes, la brigade est dégagée et l'ennemi s'enfuit. Poursuivi, il est rejoint à Wauquetin où il perd plusieurs hommes et huit chevaux. Au cours de cette action, le chef de brigade DUGRIMONT, de Vic-en-Artois, est tué d'une balle dans la gorge.

Dans la soirée, une patrouille de gendarmes à cheval rencontre à La Rasset trois cavaliers ennemis qui sont tués après un court engagement. Un peu plus tard, trois cavaliers allemands, essayant de s'approcher du pont d'Agny, se heurtent à un petit poste de gendarmes à pied qui en blesse deux.

Le 24 septembre, les patrouilles ennemies deviennent de plus en plus nombreuses et plus actives. Des patrouilles mixtes de goumiers et de gendarmes leur donnent la chasse, tuent quatre cavaliers et font quatre prisonniers.

Le 27 septembre, une reconnaissance de 30 gendarmes, avec une auto-mitrailleuse, rencontre à l'entrée de Bapaume quatre cavaliers allemands qu'elle blesse et qui se retirent à l'entrée du village. Là, elle se heurte à une compagnie d'infanterie ennemie. La reconnaissance doit se replier rapidement ; le gendarme territorial DERNY, de la brigade de Bapaume, qui s'est trop aventuré dans le village, disparaît.

Dans les premiers jours d'octobre, l'ennemi tente d'investir la ville qu'il commence à bombarder. Le détachement est placé sous les ordres du général BARBOT, commandant la place. Il assume, à lui seul, la lourde tâche du

rétablissement de l'ordre et de l'assainissement de la ville. Pendant qu'une partie du personnel met fin au pillage et au maraudage, l'autre partie transporte les cadavres d'hommes et de chevaux abandonnés depuis plusieurs jours, enfouit les uns et incinère les autres.

Le général BARBOT, commandant la place, le général commandant la région du Nord félicitent les officiers et les militaires du détachement pour l'intelligence, l'activité, le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur mission. Le général ANTHOINE, commandant la division, chargé de la défense de la ville, s'adjoit le détachement qui, en cas d'attaque, devra occuper un secteur avec des autos-mitrailleuses.

A partir du 25 octobre, le détachement aide aux travaux d'organisation de la défense intérieure de la ville et établit des barricades, des tranchées, des réseaux de fil de fer au travers des rues.

Depuis les premiers jours d'octobre, la ville d'Arras est violemment bombardée chaque jour. Le personnel du détachement est employé à l'extinction des incendies, à l'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques à l'intérieur de la ville. Cinq gendarmes sont blessés au cours de ces services par éclats d'obus ou coups de fusils.

Des équipes sont constituées, avec quelques gradés et gendarmes, pour explorer de vieux souterrains conduisant vers les lignes ennemies. Des travaux d'aménagement sont effectués. Des galeries, des postes d'écoute souterrains sont créés à proximité des tranchées.

1915. — Sept postes de gendarmes sont installés à la périphérie de la ville avec mission d'assurer le service de la circulation. La population est revenue relativement nombreuse. Des soldats isolés de toutes armes, de tous services, parcourent la ville. De nombreux actes de pillage se commettent chaque jour. Des patrouilles de liaison entre les postes et dans l'intérieur de la ville sont chargées de ramasser les isolés, les traînants, les maraudeurs, etc.

Le bombardement est intermittent. Il atteint parfois une très grande violence. La gare, la préfecture, l'hôtel de ville, la cathédrale, le palais Saint-Waast servant de musée, les églises, l'hôpital militaire du Saint-Sacrement, sont tour à tour les objectifs de nombreuses batteries ennemies et deviennent la proie des flammes.

En ville, les immeubles endommagés d'abord par les premiers obus s'écroulent peu à peu sous le bombardement qui continue ou sont incendiés. Chaque immeuble incendié est repéré par l'artillerie ennemie qui en arrose copieusement les

abords, et c'est dans ces conditions qui rendent les travaux d'extinction de l'incendie, de sauvetage et de secours aux victimes extrêmement difficiles et dangereux que les gendarmes se dépensent sans compter. Ils sont toujours au premier rang partout où un sinistre est signalé.

Les locaux qui leur servent de cantonnements ou de postes ne sont pas épargnés : le bureau du détachement est atteint par un obus dans la nuit du 26 au 27 mars 1915. Le 14 mai, le poste de gendarmerie de Méaulens est détruit. Le personnel, de ce poste, occupé dans le voisinage à éteindre un incendie, ne doit son salut qu'à cette circonstance. Le 23 juin, les postes de Beaudrimont et d'Amiens subissent le même sort.

Aussi le détachement a-t-il sa part de blessés glorieux : 14 gradés et gendarmes sont blessés par coups de feu ou éclats d'obus. L'un d'eux, le gendarme MAHIEU, de Cambrai, meurt des suites de ses blessures. Le capitaine commandant le détachement est blessé le 26 novembre. D'autres subissent des intoxications par les gaz, notamment le 19 juin. Malgré tout, la surveillance exercée par les gendarmes ne se ralentit pas et, avant la fin du premier trimestre, elle aboutit à l'expulsion de près de 400 indésirables.

Le 26 juin, les autorités font évacuer la ville par la population civile. L'opération se poursuit jusqu'au 4 juillet.

Les services rendus par le détachement au cours de l'année valent au personnel huit citations comportant l'attribution de la croix de guerre.

Le 22 mai, le général ANTHOINE adresse au détachement la lettre suivante :

« En quittant les fonctions de commandant supérieur de la défense d'Arras, je tiens à exprimer toute ma satisfaction au capitaine DUHAMEL et au détachement de gendarmerie d'Arras sous ses ordres.

« Avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis, dans des conditions toujours pénibles et souvent périlleuses, ils ont, dans une ville exposée à un bombardement fréquent, assuré un service délicat qui a exigé d'eux des qualités d'énergie, de tact et d'abnégation. A tous, j'adresse mes sincères remerciements. »

Par décision du 19 juin précédent, le général commandant la 20^e D.I. avait cité à l'ordre de la division le détachement d'Arras :

« Sous les ordres du chef d'escadron POITEL, puis du capitaine DUHAMEL, secondé par le sous-lieutenant COURTELIN, a assuré avec entrain et dévouement

un service délicat et pénible exigeant beaucoup d'énergie, de tact et d'abnégation. Chargé tout d'abord d'assurer la sécurité de la région, a poursuivi énergiquement et mis en déroute des partis de cavalerie allemande; a ensuite maintenu l'ordre dans la ville soumise à de fréquents bombardements. A contribué à sa mise en état de défense, en construisant des tranchées, des barricades et des galeries de mines; s'est employé enfin à combattre les nombreux incendies allumés par les obus.

« A eu, dans l'accomplissement de ces diverses missions, quatre tués, dont un brigadier, et quinze blessés. »

1916. — Pendant toute l'année, l'ennemi continue son œuvre de destruction systématique de la ville. Un à un, les bâtiments publics sont démolis, les immeubles s'effondrent sous les obus. La caserne de gendarmerie reçoit des obus les 30 juin, 10 et 25 juillet, 13 et 22 octobre. Les postes occupés par les gendarmes sont touchés plusieurs fois.

En l'absence de boyaux de communication, comme il en existe tout le long du front pour accéder aux premières lignes, les rues tortueuses d'Arras servent d'abris aux patrouilles. Les gendarmes longent les maisons, se hâtent d'un couvert à l'autre, s'efforcent de voir sans s'exposer.

Lorsque l'armée britannique remplace les troupes françaises le 5 mars, les gendarmes récupèrent le chargement de trente-trois camions automobiles d'effets, objets, armes, munitions abandonnés par nos soldats.

Les blessés sont moins nombreux qu'en 1915. Un officier, quatre gradés et gendarmes sont blessés; le gendarme MONTFORT, meurt des suites de ses blessures.

Le 28 décembre, le personnel du poste de Baudimont est gravement intoxiqué par huit obus à gaz asphyxiants qui éclatent à proximité.

Pendant toute l'année, de nombreux maraudeurs sont arrêtés et déférés au conseil de guerre.

Deux officiers, six gradés et gendarmes obtiennent des citations au cours de l'année 1916.

1917. — Pendant les sept premiers mois de l'année 1917, Arras ne connaît que quelques jours de calme. Le bombardement par obus de tous calibres est la manne quotidienne des quelques habitants qui s'obstinent à rester et des militaires que leur service retient dans la ville. Chaque bombardement comporte l'emploi d'obus à

gaz asphyxiants, qui font, dans les caves et abris souterrains, de nombreuses victimes.

Les Anglais ont installé des dépôts de munitions dans la ville, aux abords immédiats; successivement, ces dépôts sautent, semant la mort et la dévastation dans les quartiers voisins. Le 28 janvier c'est à l'alcazar, le 5 avril au jeu de paume, le 8 avril aux hangars du génie, le même jour à Achicourt. Le faubourg Saint-Sauveur est complètement détruit par les explosions des 9 et 25 avril; plus de 30.000 obus explosent à cette dernière catastrophe. Dans le quartier de la gare, un dépôt d'essence est incendié, le 2 mai, par les obus. Le 4 mai, un incendie éclate aux magasins généraux, occasionnant l'explosion d'un important dépôt de munitions, laquelle cause la destruction de tout un quartier de la ville.

L'offensive du commencement d'avril 1917 oblige l'ennemi à se retirer. La ville est quelque peu dégagée, mais reste sous les obus tirés à 10 et 15 kilomètres seulement.

Le recul de l'ennemi ayant donné confiance, 1.400 personnes reviennent ou se maintiennent à Arras et dans ses faubourgs et travaillent au relèvement des ruines.

Pendant cette année 1917, le détachement ne faillit pas à la réputation qu'il s'est acquise. Six gendarmes sont blessés. Deux médailles militaires, quatre citations à l'ordre, quatre témoignages de satisfaction sont accordés par les autorités.

1918. — Jusqu'au 20 mars 1918, la population bénéficie d'un calme relatif.

Le 22 mars 1918, l'offensive allemande se déclanche. L'ennemi inonde Arras et ses faubourgs d'obus explosifs et à gaz. La population se réfugie dans les caves, les abris. Les gendarmes l'obligent, par ordre, à évacuer la ville. Deux d'entre eux sont blessés pendant ce service. Un gradé est cité à l'ordre.

Malgré le danger permanent auquel il est exposé, le détachement habite toujours la caserne, fortement détériorée, particulièrement atteinte et visée fréquemment. Mal ravitaillé, perpétuellement en alerte, il conserve un moral superbe.

L'avance victorieuse des troupes alliées dégage la ville et les bombardements cessent à partir du 3 octobre 1918.

Détachement d'Armentières.

1914. — Le détachement, formé le 9 novembre 1914, sous les ordres du

capitaine de Lille, comprend les brigades de Lille, Haubourdin, Canteleu, La Madeleine, Annœulin. Il assure un service d'ordre et de sécurité à Armentières et aux environs.

La ville est fréquemment bombardée. Les gendarmes secourent les blessés, combattent les incendies, empêchent le pillage et la maraude

Le 14 décembre, le capitaine DUPONT, commandant le détachement, est blessé. Il refuse de se laisser évacuer, estimant qu'il doit donner l'exemple à ses hommes.

1915. — Dans la nuit du 21 au 22 janvier 1915, la caserne de gendarmerie est atteinte par les obus.

Pendant les six premiers mois de l'année 1915, la ville reçoit de 4.000 à 5.000 obus et 35 bombes d'avions qui démolissent 755 immeubles, causent 32 incendies, tuent plus de 100 civils et en blessent environ 33.

Les gendarmes demeurent à leurs postes sous les bombardements, aidant à transporter les victimes, prêtant leur concours pour combattre les incendies, traînant parfois eux-mêmes les pompes sur les lieux des sinistres, et apportant partout l'aide la plus efficace.

Ces services ne leur font pas omettre le rôle spécial qui leur incombe. Pendant cette période, ils procèdent à 89 arrestations de pillards, suspects, déserteurs, etc.

Au cours de l'année, 17 gradés et gendarmes sont l'objet de citations élogieuses, et le capitaine Dupont est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

1916. — Pendant l'année 1916, le détachement continue à assurer le même service. Le 22 janvier, l'école professionnelle où il est cantonné devient inhabitable à cause des dégâts causés par les bombardements. Le détachement s'installe à l'usine Dansette.

Un gendarme est cité à l'ordre.

1917. — 7.000 à 8.000 habitants sur 30.000 sont restés à Armentières jusqu'en juin 1917. Mais, à partir de juillet, le bombardement, localisé jusqu'alors dans quelques quartiers de la ville, s'étend sur toute l'agglomération et devient d'une grande violence.

Le 31 juillet, après un bombardement violent par obus à gaz asphyxiants, 150

personnes gravement atteintes sont évacuées.

La gendarmerie visite les caves, les abris et découvre encore 26 personnes intoxiquées.

Le 1^{er} août, sous un déluge d'obus, la gendarmerie commence à faire évacuer la population civile tout entière. Cette opération est terminée le 22, malgré la résistance de 700 à 800 personnes qui s'obstinent à rester et qu'il faut aller chercher dans les caves.

Trois gendarmes sont blessés. Le capitaine DUPONT, neuf gradés et gendarmes sont cités à l'ordre au cours de l'année.

1918. — Les bombardements continuent. Les gendarmes sont obligés de faire leurs tournées porteurs de masques, l'air devenant parfois irrespirable. Un gendarme est gravement intoxiqué, deux sont blessés.

L'ennemi, ayant franchi la Lys dans la soirée du 9 avril, attaque vers Houplines. Le 10, le détachement quitte Armentières et se retire sur Vieux-Berquin, puis sur Hazebrouck.

L'officier, 16 gradés et gendarmes sont cités à l'ordre.

Le 13 mai, le détachement est mis à la disposition du commandement supérieur du Nord. Il renforce l'arrondissement de Dunkerque pour le service de la place.

Le 26 octobre, les brigades rejoignent leurs résidences respectives.

Détachement de Calais.

Le 11 novembre 1916, un détachement de 35 hommes est formé à Calais et mis à la disposition du gouverneur pour renforcer les brigades de la résidence, insuffisantes pour assurer le service de cette place, où est installée la base de l'armée belge.

Calais subit son premier bombardement par avions le 25 septembre 1914. Il en subit de nombreux au cours des années suivantes. Les gendarmes parcourent la ville à la recherche des victimes et participent au service d'ordre aux abords des immeubles incendiés ou détruits. Un gendarme de Bouchain est blessé. Le chef de brigade BAHEUX, de Lille, est tué le 5 décembre 1917.

Deux militaires du détachement sont cités à l'ordre.

Le 1^{er} juillet 1918, le détachement est dissous. Les hommes qui le composent rejoignent leurs brigades respectives.

Détachement de Boulogne.

Le dépôt de la 1^{re} Légion, installé à Boulogne, forme un détachement à effectif variable, de 150 hommes environ au début, qui est employé aux services de la place, où s'organise la base de l'armée britannique et d'où sont expédiés vers l'intérieur les nombreux réfugiés venant des régions envahies.

La base anglaise de Boulogne augmente d'importance à mesure que les effectifs de l'armée britannique s'accroissent.

En 1915, de nombreux camps sont installés aux abords de la ville et des cantonnements sont créés en pleine agglomération pour recevoir les militaires à leur débarquement.

Durant la guerre, Boulogne est souvent bombardée par avions. Le 23 mars 1918, 29 torpilles tuent 13 personnes, en blessent une vingtaine et font d'importants dégâts matériels.

A cette occasion, un chef de brigade est cité à l'ordre de la place.

Le bombardement du 1^{er} au 2 août est un des plus violents. Le chef d'escadron commandant la compagnie du Pas-de-Calais et quelques gendarmes n'hésitent pas, malgré le danger, à se porter au secours des personnes ensevelies sous les décombres des maisons, bien que des éboulements se produisent à chaque instant.

Le 13 octobre, le bombardement prend fin. Les habitants, rassurés par le recul de l'ennemi, rentrent et la gendarmerie prend part à leur installation.

Rôle des brigades situées en bordure du front pendant la période de stabilisation et au moment des opérations de 1918.

1914-1915. — Les brigades situées en bordure du front, et en particulier celles de Laventies, Cambrin, Béthune, Bully-Grenay, Nœux-les-Mines, Beaumetz-les-Loges, Albert, Combles, Péronne, etc., sont sous le feu de l'artillerie ou des mitrailleuses allemandes. Cambrin est à 1.700 mètres seulement des premières lignes. Les brigades un peu plus éloignées sont constamment bombardées par avions. Le 28 avril 1915, une pièce à longue portée envoie des obus sur Dunkerque. Les villes de Saint-Pol et de Rosendael reçoivent, l'une les coups

longs, l'autre les coups courts de la pièce. Les victimes sont très nombreuses. Le dock aux textiles du port de Dunkerque est incendié le 22 juin 1915. Il contenait des matières premières d'une valeur de plusieurs millions de francs.

Les casernes de gendarmerie deviennent bientôt inhabitables. Le personnel est obligé de s'abriter dans les caves ou dans des souterrains. Bravant les projectiles et les gaz, les gendarmes font face à toutes les obligations du service de l'arme en temps de paix, auxquelles s'ajoutent celles qui découlent de l'état de guerre et du voisinage de l'ennemi.

Les autorités se plaisent à reconnaître les services rendus.

Deux officiers, quatorze gradés et gendarmes sont cités à l'ordre en 1915.

Quatre gradés et gendarmes reçoivent des félicitations.

1916. — À partir de 1916, les bombardements deviennent de plus en plus fréquents et plus violents. La zone battue est plus étendue.

A diverses reprises, des nappes de gaz délétères s'étendent sur les villes et les campagnes et leurs effets se font sentir jusqu'à 25 kilomètres des premières lignes.

Le 19 mai, à Laventie, le gendarme DUMORTIER, de service à la résidence, est grièvement blessé par éclats d'obus et meurt le 14 juin.

Six gros obus tombent sur la caserne de Cambrin.

Le 2 avril, le bâtiment de la caserne de Nœux est détruit par un obus incendiaire ; la femme du gendarme BOURDON, mère de six enfants, est mortellement blessée ; un gendarme est blessé assez grièvement.

L'extension de l'armée anglaise et sa présence dans la région d'Amiens, avec de nombreuses forces françaises, venues pour les opérations offensives de la Somme (deuxième semestre 1916), ajoutent de nouvelles difficultés à l'accomplissement de la mission de la gendarmerie. C'est sans heurt et avec doigté que les gendarmes remplissent leurs devoirs.

Les effets du mouvement offensif opéré en 1916 par les armées anglo-françaises amènent un repli de l'armée allemande en Picardie, le 17 mars 1911.

L'arrondissement de Montdidier, en entier, et celui de Péronne, en grande partie, se trouvent dégagés.

Les brigades repliées depuis août 1914 reprennent leur place, pour la plupart dans des baraquements de fortune. Il en est de même pour certaines brigades de l'arrondissement de Saint-Quentin et de la section de Chauny.

1917. — L'activité de l'artillerie et de l'aviation ennemies redouble. La plupart des casernes sont détruites.

A Steenwoorde, le 3 septembre, deux torpilles démolissent une maison en face de la caserne de gendarmerie, dont les portes, les fenêtres, une partie de la toiture sont arrachées. Un gendarme reçoit des blessures multiples par éclats de bombes; les autres gendarmes fouillent les décombres de la maison démolie et en retirent les victimes qui reçoivent les premiers soins des femmes des militaires de la brigade.

Les circonscriptions de Cambrin, Laventie, Bully-Grenay sont plus éprouvées.

Le village de Cambrin, dont il ne reste que des ruines, subit cent vingt bombardements par obus de gros calibres. Les ruines de la caserne sont bombardées treize fois, recevant douze obus en un seul jour. Deux fois, les gendarmes, abrités dans les souterrains, sont indisposés par les gaz asphyxiants. Les balles de mitrailleuses ricochent sur les murs à tout instant. Les gendarmes n'évitent le tir de plein fouet qu'en sortant de leur abri par un boyau souterrain.

Le personnel des brigades de Laventie, Bully-Grenay et Cambrin est resté en place depuis le début des opérations, sans défaillance, sans accepter de relève et vivant dans des abris. Il exécute son service avec ponctualité, assurant sa mission de surveillance jusqu'aux tranchées de première ligne. Cinq gendarmes de ces brigades sont cités à l'ordre.

La brigade de Bapaume, réinstallée le 4 mai, surveille l'exécution des fouilles entreprises par quelques habitants revenus. Elle reçoit en dépôt des papiers importants, des objets précieux. Des registres d'état civil retirés des décombres sont mis en lieu sûr.

Offensives allemandes vers Amiens et Calais.

1918. — Les offensives ennemies du 21 mars jettent un trouble profond dans la région.

L'avance ennemie en direction d'Amiens, la mobilisation de la classe 1919, l'appel des classes 1920 et 1921, le rappel des sursitaires, à l'exception des mineurs, arrêtent, pendant les derniers jours de mars, la vie économique de la

région.

Les brigades connaissent, encore une fois, pendant plusieurs semaines, les fatigues et les émotions des premiers jours de l'invasion. Certaines d'entre elles sont obligées d'abandonner leurs résidences.

La V^e armée britannique, qui défend les passages de la Somme, est impuissante à arrêter l'avance allemande. Les populations fuient, affolées, vers l'arrière. Pour la deuxième fois, les brigades des arrondissements de Péronne et de Montdidier doivent se replier devant l'ennemi. Ce mouvement n'est exécuté qu'à la dernière extrémité, lorsque l'évacuation des habitants est terminée et que les brigades ne peuvent plus tenir sur leurs emplacements.

Les brigades de Corbie, Villers-Bretonneux et celles de l'arrondissement de Péronne se replient sur Amiens.

Les brigades de l'arrondissement de Montdidier gagnent Beauvais, à l'exception de la brigade d'Ailly-sur-Noye, qui va à Conty.

A cette date, 20 mars, la situation est critique : l'ennemi n'est qu'à une étape de la ville d'Amiens.

Les incursions d'avions sont journalières et les victimes nombreuses. La ville est soumise à un bombardement continu; l'affolement, gagne la population, qui s'éloigne. La gendarmerie de la Somme et des Ardennes se multiplie pour dégager les routes, régler la circulation, assurer les mesures de protection et d'évacuation des blessés.

Dès les premiers jours d'avril, l'évacuation d'Amiens s'effectue par ordre de l'autorité militaire. Un détachement de 45 hommes de la compagnie du Pas-de-Calais vient renforcer la police de la ville.

La gendarmerie de la place est répartie en dix secteurs, placés chacun sous les ordres d'un officier.

Dans chaque secteur, un poste de gendarmerie, assisté d'une équipe de travailleurs, s'emploie à assurer la fermeture des immeubles dans lesquels les bombardements ne cessent de faire des brèches. Le pillage est restreint à des cas isolés; les incendies sont combattus dès qu'ils apparaissent et la circulation est assurée.

Sous les bombardements incessants, la gendarmerie de la place apporte, dans

l'accomplissement de sa mission, une énergie et un dévouement qui furent particulièrement remarquables, notamment lors des violents incendies de la rue Beauvais, des magasins généraux et du passage du Commerce.

Du 21 mars au 1^{er} mai 1918, 7 gendarmes furent blessés et 21 obtinrent des citations à l'ordre.

A Abbeville, on compte 150 victimes, tués et blessés, dans la population. De nombreux immeubles sont détruits. Les brigades sont citées à l'ordre de la région du Nord pour leur belle attitude.

Les brigades de Croisilles, Bapaume, Beaumetz-les-Loges, Foncquevillers, Arras, Bully-Grenay, Laventie, Cambrin, etc., sont contraintes d'abandonner leurs résidences après l'évacuation de la population.

Le 9 avril, l'ennemi réalise d'un seul bond une avance de 10 kilomètres. Le personnel de la brigade de Laventie ne peut s'échapper qu'à la faveur du brouillard, à l'exception d'un gendarme qui disparaît.

A partir du 9 avril, le bombardement et les gaz rendent la ville de Béthune inhabitable; la population fuit en toute hâte vers l'ouest.

Les 9, 10 et 11 avril, les gendarmes secourent les blessés, ainsi que les personnes ensevelies sous les décombres.

Dans l'après-midi du 12, la section de Béthune se retire à Bruay, pour assurer le service d'ordre au triage des mineurs évacués. Elle y reste jusqu'à la fin du mois, continuant, par des patrouilles quotidiennes, et sous les obus, à assurer sa mission en même temps que la surveillance de Béthune et des communes encore accessibles de la circonscription.

Mais c'est surtout dans l'arrondissement d'Hazebrouck que l'offensive ennemie se fait sentir le plus sérieusement.

Merville, relativement calme jusqu'alors, malgré la proximité de l'ennemi, reçoit des obus de gros calibres les 16, 17, 22 et 23 mars.

Le 9 avril, au matin, des obus de tous calibres tombent sur la circonscription. Les voies de communications, les gares et les ponts sont particulièrement visés. La brigade fait évacuer la population, les bestiaux, les approvisionnements des fermes, d'où elle chasse les fuyards portugais. Dans la soirée du 12, l'ennemi est aux abords de Merville. La brigade se retire vers Caudescure.

Le 13, elle se rend à Haverskerque, où elle assure le départ de la population sous un vif bombardement, et transporte à bras une vieille paralytique abandonnée dans une maison.

Le 16, toute la brigade, qui a eu trois blessés par éclats d'obus, est envoyée à Dunkerque.

Le chef de brigade et trois gendarmes de Merville sont cités à l'ordre.

Le 9 avril, le bombardement surprend la population de La Gorgue et d'Estaire. L'arrivée des fuyards portugais jette la panique dans toutes les agglomérations. Le personnel des deux brigades essaye d'arrêter la débandade. Il est vite débordé. Toute la journée des patrouilles parcourent les fermes et hameaux, invitant la population à partir vers le nord en emmenant les bestiaux et approvisionnements. Le soir seulement, devant le feu des mitrailleuses, les deux brigades se retirent au hameau du « Bleu-Tour ». Le 10 et le 11, elles y restent, venant en aide aux populations attardées. Le 11, elles se retirent à Vieux-Berquin. Le 12, vers midi, le personnel réuni à la ferme Molleghem s'apprête à partir. Une salve d'obus s'abat sur le groupe, tue le chef de brigade DUPONT, d'Estaires, le gendarme MERVEILLE, de La Gorgue, blesse grièvement le gendarme WALPECK, de la même brigade, qui meurt le 17 avril, le chef de brigade de La Gorgue et deux gendarmes, dont un subit l'amputation de la jambe droite; six chevaux sont tués.

Les blessés sont transportés par leurs camarades à une ambulance anglaise voisine. Un nouvel obus broie les jambes du gendarme auxiliaire MAHENC, revenu à la ferme avec un gendarme. Ce dernier, blessé lui-même, essaye vainement de transporter son camarade, mais ne peut que le signaler à une ambulance anglaise et doit l'abandonner mourant sur la route, où son cadavre fut retrouvé quelques jours après. Ce qui reste des deux brigades est dirigé sur Dunkerque.

Quatre médailles militaires, trois citations proclament l'héroïque conduite de ces brigades.

Les circonscriptions plus éloignées du front continuent à subir, jusqu'au jour de l'armistice, l'activité des escadrilles ennemies, dont la puissance destructive des torpilles a encore augmenté.

Le 18 octobre, au cours d'un raid d'avions ennemis, alors que les brigades de Saint-Quentin se réinstallaient dans leur caserne, les gendarmes JOSSE et DEROCHE sont tués par éclats de bombes, un chef de brigade et trois

gendarmes sont blessés grièvement.

A partir du 11 novembre, les brigades rejoignent leurs résidences respectives.

QUATRIEME PARTIE

ROLE DE LA GENDARMERIE PRÉVOTALE

AVANT-PROPOS

Dans son discours de réception à l'Académie française, le maréchal JOFFRE, faisant l'éloge de ses soldats, s'exprimait ainsi :

« ... Mais qu'eussent pu faire ces généraux et ces états-majors, en face d'un ennemi redoutable, disposant de moyens supérieurs, s'ils n'avaient commandé aux plus magnifiques soldats du monde ? Pour louer ces soldats, les mots sont impuissants, et seul mon cœur, s'il pouvait laisser déborder l'admiration dont il est pénétré pour eux, traduirait l'émotion que j'éprouve en en parlant.

« Je les ai vus, couverts de poussière et de boue, par tous les temps et dans tous les secteurs, dans les neiges des Vosges, dans les boues de l'Artois, dans les marécages des Flandres, toujours égaux à eux-mêmes, bons et accueillants, affectueux et gais, supportant les privations et les fatigues avec bonne humeur, faisant sans hésitation et toujours simplement le sacrifice de leur vie. Dans les yeux de ceux qui rentraient du combat, comme, dans les yeux de ceux qui y montaient, j'ai toujours vu le même mépris du danger, l'ignorance de la peur, la bravoure native qui donne à leurs actes d'héroïsme tant de naturel et tant de beauté, et toujours aussi dans des milliers et des milliers de regards francs et anonymes, j'ai lu cette foi instinctive dans les destinées de la France, cet amour et ce respect de la vérité, de la justice, cette honnêteté apportée dans l'accomplissement du service journalier qui sont la force et la discipline de notre, armée et qui n'appartiennent qu'à elle... »

Il est à présumer que le glorieux vainqueur de la Marne, en prononçant ce magnifique éloge de ses soldats, n'établissait dans sa pensée aucune distinction entre eux.

Tous, en effet, accomplirent leur tâche sacrée, avec cet oubli d'eux-mêmes, cette abnégation totale et cette intelligence dans la compréhension du devoir qui ont fait d'eux les premiers soldats du monde.

Durant la guerre, environ 700 militaires de la gendarmerie ont été tués ou sont

morts des suites de leurs blessures ou de maladies contractées aux armées. Le service de la prévôté n'est donc pas exempt de péril. Le fantassin qui s'élançait à l'assaut des positions ennemies puise une grande force dans l'exemple de ses chefs et de ses camarades. S'il est tenté de reculer, la crainte du déshonneur l'emporte sur celle de la mort. Mais le gendarme, posté isolément, à un point violemment bombardé, pour faire exécuter une consigne, recevant les coups sans pouvoir les rendre, n'a pour le soutenir que le sentiment du devoir à accomplir. Le plus souvent, bien loin du regard de ses chefs, sans autre témoin que sa conscience, il pourrait s'abriter. Il n'en fait rien. Il reste face au danger, se dévouant pour le salut de tous, et nul ne peut prétendre que le courage du gendarme n'est pas aussi héroïque, quoique plus obscur, que celui du soldat combattant.

Maintes fois, d'ailleurs, les prévôts ont eu l'occasion de combattre, ou d'intervenir, sous la mitraille, pour obliger les fuyards à reprendre leurs places. Lors des attaques, ils suivirent l'infanterie dans sa progression et organisèrent la circulation sur le terrain conquis. Une décision du général commandant la 1^{re} Armée assimila les gendarmes, de service au champ de bataille, aux troupes d'infanterie en première ligne.

Environ 3.500 citations avec attribution de la croix de guerre récompensèrent, durant la guerre, les services de la gendarmerie prévôtale.

CHAPITRE PREMIER.

PÉRIODE DE RETRAITE.

Rôle des prévôtés pendant la retraite de Belgique.,

Durant les journées de retraite de l'armée française de Charleroi sur la Marne, les prévôtés font preuve d'énergie, de résistance à la fatigue, de bravoure et d'initiative. Tandis que les divisions se replient, les gendarmes mettent les convois hors des atteintes de l'ennemi. Ils réquisitionnent même des voitures, qui sont groupées en convois de fortune, pour aider l'intendance à sauver les approvisionnements. Ils assurent la circulation des troupes aux passages difficiles, ponts, défilés, etc., prévenant les embouteillages, les ruptures prématurées. Ils empêchent l'encombrement des routes par les réfugiés, font rejoindre les traînants, pourchassent les pillards, exercent la police des lieux publics dans les localités traversées. Maintes fois les gendarmes quittent les villages qu'ils ont fait évacuer, tout en prévenant la panique, quelques instants seulement avant l'arrivée de l'ennemi. Il est juste de rendre hommage aux officiers commandant ces prévôtés, qui eurent tous à payer énormément de leur personne et qui assumèrent une tâche écrasante avec un effectif peu nombreux.

Le 22 août, pendant la bataille de Charleroi, les passages de la Meuse, gardés par une division d'infanterie, sont forcés par l'ennemi. Les éléments de cette division s'enfuient, pris de panique. La prévôté arrête un grand nombre de fuyards, mais elle est débordée.

A Anthée, un chef de brigade avec quelques gendarmes tient tête à plusieurs centaines d'hommes.

La retraite précipitée de cette division a mis toute la V^e Armée, et en particulier le 1^{er} C.A., qui tient la droite de cette armée, à la fosse Saint-Gérard, dans une situation critique. Les prévôts des divisions d'infanterie du 1^{er} C.A. font tous leurs efforts pour ramener en arrière les trains régimentaires, auxquels s'ajoutent une partie des trains de combat d'infanterie.

Le 22 août, la 5^e Division se replie, après avoir subi des pertes sensibles au Châtelet. Le prévôt de cette division, avec quelques gendarmes à cheval, se porte à Gerpinnes, qui vient d'être abandonné par nos troupes, et recueille à la gare de

cette localité une centaine de blessés qui, avec des médecins, seraient infailliblement tombés entre les mains de l'ennemi. Il rallie d'autres blessés, installe les intransportables à l'hospice de Gerpennes et ne se retire avec son détachement que lorsque l'artillerie allemande, ayant pris position à environ 200 mètres du village, ouvre le feu.

Pendant ce temps, un gendarme cycliste, de la prévôté de la 5^e D.I., venant en liaison du quartier général, arrive dans Gerpennes. Il rencontre les hommes de la sous-intendance qui, affolés par l'ordre d'évacuation, se sauvent et abandonnent armes et équipements. Il les oblige à faire demi-tour pour reprendre leurs armes et à se replier en ordre. Il rejoint ensuite son capitaine et ses camarades à la gare, les aide à opérer l'évacuation des blessés, puis celle de la population civile.

Quand le détachement quitte le village, les obus y arrivent par rafales.

Au cours de la retraite, le prévôt de la 5^e division, ayant réuni un assez grand nombre de traînards, eut l'idée de les encadrer avec les gradés qui se trouvaient parmi eux et d'en former une, compagnie de six sections, qui, dès le 6 septembre 1914, prit place dans la ligne de bataille et fut disloquée le 8, au moment où les hommes purent être renvoyés dans les quarante régiments auxquels ils appartenaient.

Le 24 août 1914, le lieutenant de gendarmerie attaché au Q.G. de la III^e armée rassemble et ramène au combat, sous le feu de l'ennemi, les éléments décimés d'une de nos divisions. (Ordre du Q.G. de la III^e armée du 17 octobre 1915.)

Le lieutenant prévôt de la 1^{re} D.C. fait preuve de la plus haute énergie et d'un esprit de décision remarquable en organisant la défense de son convoi. Il n'hésite pas à porter en avant les cavaliers démontés du convoi et, par son exemple, les entraîne à l'attaque de l'infanterie allemande, ce qui permet de dégager les voitures.

Il est cité à l'ordre de l'armée et nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le 2 septembre, un gendarme de la prévôté de la 3^e D.I. exécute volontairement une mission très délicate et périlleuse, avec un courage, une ténacité et une présence d'esprit dignes d'éloges. Malgré les difficultés, il réussit à la remplir jusqu'au bout, détruisant, sous la menace de l'avance allemande, tous les papiers, laissés dans un poste téléphonique. En essayant de rejoindre sa division, il est fait prisonnier. Il est cité à l'ordre du C.A. le 29 décembre 1918 par le maréchal de France commandant en chef.

Dans la nuit du 4 au 5 septembre, la prévôté du Q.G. du II^e C.A. rallie 350 traînards de plusieurs corps d'armée qu'elle remet à un régiment d'infanterie. Ces hommes combattent le 5 et évitent ainsi d'être capturés.

Dans les premiers jours de septembre, au cours de la bataille de la Marne, un chef de brigade de la prévôté de-la 43^e D.I. capture, aux environs de Soudé, avec la patrouille qu'il commande, 31 Allemands.

Travaux d'assainissement du champ de bataille.

Après la bataille de la Marne, les travaux d'assainissement du champ de bataille furent effectués sous la direction de la prévôté.

Le 11 septembre 1914, le capitaine commandant le groupe affecté au Q.G. du 2^e C.A.B., un chef de brigade et cinq gendarmes, qui surveillaient l'exécution de ces travaux, eurent l'occasion de capturer 85 Allemands, dont 3 officiers, tous armés.

CHAPITRE II

PÉRIODE DE STABILISATION

Police des cantonnements.

Après la bataille de la Marne, les armées sont stabilisées dans la guerre de tranchées. La gendarmerie a comme rôle principal la police et le maintien de l'ordre dans la zone occupée par les troupes. C'est un rôle difficile.

Les soldats envoyés au repos, après de longues semaines passées dans l'enfer des tranchées, éprouvent un besoin de détente. Ils veulent jouir en paix du peu de satisfactions matérielles que leur offrent les cantonnements. Certains se livrent à des excès tout à fait en dehors de leurs habitudes du temps de paix.

La plupart des gradés, ayant subi les mêmes privations, couru les mêmes dangers que leurs subordonnés, ferment volontairement les yeux en présence d'actes d'indiscipline ou d'intempérance commis par des soldats qui se sont conduits en héros et qui bientôt, peut-être, seront tués.

Le maintien de l'ordre dans les cantonnements incombe donc entièrement à la prévôté. Les états-majors se rendent si bien compte de l'état d'esprit, trop enclin à la bienveillance, des officiers des corps de troupe vis-à-vis de leurs hommes, des scrupules que ces officiers doivent éprouver à punir, lorsque l'intérêt de la discipline exige des sanctions que, presque toujours, ils confient aux prévôts les fonctions de majors des cantonnements. Ces délicates fonctions furent remplies par les prévôts avec une fermeté pleine de mansuétude.

Dans l'accomplissement de leur service, les gendarmes sont considérés par les combattants comme des gêneurs.

Ils doivent défendre la bourse des soldats contre l'avidité des mercantis. Ils se heurtent non seulement à l'hostilité de ces derniers, mais encore à celle des poilus, qui se soucient peu d'être « grugés » parce qu'ils n'ont pas la certitude du lendemain.

Ils doivent veiller rigoureusement à l'extinction des lumières pour prévenir les bombardements aériens. Qu'importe le danger à des soldats qui, depuis si

longtemps, voient la mort planer au-dessus d'eux ! C'est malgré eux qu'il faut les protéger, en les obligeant à des précautions nécessaires.

Ils doivent écarter des cantonnements les femmes de mauvaise vie qui, par la propagation des maladies vénériennes, risqueraient de causer à l'armée un déchet sérieux.

De toutes les mesures prises par le haut commandement pour assurer le maintien de l'ordre, prévenir l'espionnage, et en même temps éviter l'encombrement des trains et des gares, celles dont l'application suscite à la gendarmerie le plus de difficultés est l'interdiction aux femmes de venir voir leurs maris dans les cantonnements de repos. Cette mesure contrarie particulièrement les officiers, et certains, peu soucieux de leur devoir d'obéissance, n'hésitent pas à faire retomber leur mauvaise humeur sur les gendarmes, fidèles exécuteurs de leurs consignes et des ordres du commandement.

Les prévôts déploient leurs qualités professionnelles de tact et de patience pour éviter de graves incidents. Malgré tout, il s'en produit. Le 9 septembre 1917, le gendarme LEMPEREUR, de Commercy, est assassiné en service commandé, à la suite d'un véritable complot militaire tramé contre le service de la gendarmerie.

Le 11 octobre 1917, le général commandant en chef des armées du Nord et de l'Est adresse aux officiers généraux la note ci-après, qui rend hommage au service des prévôts :

« Au cours de récents incidents, des militaires des armées se sont laissés aller à proférer des injures et mêmes à exercer des violences graves contre des gendarmes.

« Des officiers et sous-officiers ne sont pas intervenus immédiatement de toute leur autorité.

« Ces faits dénotent un fâcheux état d'esprit qui ne doit pas être toléré.

« Comme leurs camarades des autres armes, les gendarmes remplissent avec conscience et dévouement la mission qui leur est dévolue. Responsables de la police et du maintien de l'ordre, ils ont le strict devoir de faire exécuter rigoureusement les ordres et les consignes. Etant toujours et partout de service, ils ont droit, en toutes circonstances, au respect dû aux sentinelles. Le méconnaître serait témoigner d'un manque absolu de camaraderie.

« Je vous prie d'inviter les officiers sous vos ordres à veiller de la façon la plus formelle à ce que les gendarmes soient toujours traités avec les égards qui leur sont dus et à prendre une sanction sévère contre tout militaire ne se conformant pas aux ordres qui seront donnés à ce sujet.

Signé : PETAIN.

Lutte contre l'alcoolisme.

Une des grandes préoccupations du commandement est de lutter contre l'alcoolisme et on ne saurait trop insister sur les services rendus à cet égard par la gendarmerie.

Par une surveillance, active, les prévôts empêchent les transports frauduleux d'eau-de-vie, l'ouverture de débits clandestins.

Trop souvent, sous l'influence de l'alcool, qui exerce facilement ses ravages sur des hommes fatigués, des incidents regrettables surgissent. Les gendarmes y mettent fin avec calme et en évitant toujours de faire usage de leurs armes.

Répression du pillage.

Les prévôts s'efforcèrent, par une surveillance active, de prévenir des déprédations dans les cantonnements. Cette tâche était d'autant plus importante que les opérations, jusqu'au jour de l'armistice, se déroulèrent en territoire national ou allié. Lors de notre occupation des régions ennemies, les obligations des prévôts furent plus lourdes encore. Il fallait empêcher les troupes de céder à un désir excusable de représailles. La France s'honore de ne pas faire la guerre avec les procédés allemands. Nos adversaires purent se convaincre que si leurs chefs savent organiser le vol, les nôtres savent le prévenir et, au besoin, le réprimer.

Les libellés des témoignages de satisfaction accordés par le commandement aux gendarmes, pour leur zèle dans la répression du pillage, prouvent que la mission de ces derniers n'était pas sans péril. Ils eurent souvent à essuyer le feu des bandits qu'ils pourchassaient.

Non seulement la gendarmerie empêcha le pillage, mais elle rechercha les armes, munitions et effets de toutes sortes abandonnés par les troupes dans les cantonnements et évita ainsi des pertes considérables au Trésor.

Répression de l'espionnage et des menées défaitistes.

A diverses époques, et surtout au printemps de 1917, des actes collectifs et individuels d'indiscipline, provoqués par la propagande de traîtres au service de l'Allemagne, se produisirent dans certains corps de troupe.

Les désertions et les abandons de postes augmentèrent dans des proportions inquiétantes. D'autre part, l'installation défectueuse des locaux disciplinaires, les changements fréquents de cantonnements pendant la nuit créaient de sérieuses difficultés aux gendarmes chargés de la surveillance des hommes en prévention de conseil de guerre.

La garde des mauvais soldats qu'il importait de séparer de leurs camarades entraîna pour les prévôts de lourdes responsabilités, des services pénibles.

Par sa vigilance et sa fermeté, la gendarmerie contribua largement à arrêter le mouvement pacifiste. De nombreuses arrestations de déserteurs et d'espions furent opérées. Les officiers et les gendarmes menèrent leurs enquêtes partout, aussi bien à l'arrière qu'en première ligne, avec leur ténacité, leur courage et leur sang-froid habituels.

Service de la circulation dans les agglomérations et sur les routes.

C'est à la prévôté qu'incomba la tâche extrêmement importante d'assurer le service de la circulation sur les routes et dans les localités de l'avant, de prévenir les «embouteillages» si meurtriers dans les zones battues, et les erreurs de direction.

Les nombreuses citations accordées aux militaires de tous grades de la gendarmerie pour le zèle et le dévouement qu'ils déployèrent dans l'exécution de ce service sont le témoignage de la reconnaissance du commandement, dont les plans eussent échoué si la libre circulation des camions transportant les troupes et le matériel n'avait pas été assurée. Elles montrent également avec quel mépris du danger les gendarmes surent accomplir leur devoir dans des circonstances souvent critiques.

On a glorifié dans la presse les automobilistes de Verdun et ce n'est que justice. Mais comment eussent-ils pu accomplir leurs missions s'ils n'avaient trouvé, postés aux carrefours, de jour et de nuit, pataugeant dans la boue glaciale, impassibles sous les projectiles ennemis, les gendarmes chargés de les renseigner et de leur éviter des erreurs de direction ? A ces carrefours, où la mort planait en permanence, les passants, fantassins, cavaliers ou artilleurs ne

s'attardaient guère.

A chacune de nos offensives partielles, les routes, ne pouvant résister au trafic énorme, se transformaient en pistes couvertes de boue liquide cachant de profondes ornières ou des entonnoirs creusés par les obus. Les voitures se renversaient, les pièces d'artillerie lourde s'enlisaient, occasionnant des encombrements inextricables. A la prévôté incombait le soin de remédier immédiatement à ces accidents, de prévenir le service du génie, de faire dégager les routes.

Si pénible que fût ce rôle, les gendarmes le remplirent avec une conscience et une énergie telles que l'observation des consignes fut, grâce à eux, assurée rigoureusement.

Des dépôts de munitions installés à proximité des routes pour la facilité du ravitaillement explosèrent fréquemment. Au moment des catastrophes, les gendarmes se dévouèrent afin d'organiser des barrages destinés à en interdire l'approche aux autres militaires.

Les plus courageux des poilus furent toujours obligés de reconnaître que la tenue des gendarmes sous les bombardements des routes et des villages fut admirable. Ils sont nombreux ceux qui durent la vie à l'intervention opportune des gendarmes, leur signalant le danger, leur indiquant des abris, leur prodiguant des secours quand ils étaient blessés en attendant l'arrivée du service médical.

Ce sont les prévôtés qui maintinrent l'ordre dans les stations de ravitaillement, fréquemment soumises aux bombardements par canons ou avions ennemis. C'est grâce à leur concours que les vivres et les munitions purent être acheminés vers les premières lignes avec ordre et célérité.

Enfin, c'est sous la direction de la prévôté que s'effectuèrent les pénibles et dangereuses opérations d'évacuation des localités au moment des offensives allemandes. Grâce à ses efforts, des troupeaux, des approvisionnements considérables de denrées échappèrent à l'envahisseur.

Sous de violents bombardements, les gendarmes, fouillant tous les quartiers, déployèrent, de jour et de nuit, une rare énergie dans la répression du pillage. Ils assurèrent les premiers soins aux blessés, inhumèrent les morts, transportèrent en lieux sûrs les vieillards et les infirmes. Par leur altitude calme, ils rendirent le courage aux malheureuses populations affolées dont ils s'efforcèrent d'adoucir matériellement et moralement la situation. Nulle part il ne se produisit de paniques.

Bien longue est la liste de ceux qui sont morts en accomplissant ainsi leur devoir obscurément, sans connaître l'excitation du combat. Leur sacrifice n'en est que plus méritoire. Ils ont contribué à sauver la patrie et assuré la gloire de leur arme.

Il est impossible, à moins d'allonger démesurément ce travail, de transcrire ici toutes les citations obtenues par les militaires de la gendarmerie. D'ailleurs, les libellés de la plupart d'entre elles sont à peu près semblables. Elles furent la récompense de la belle attitude de leurs titulaires sous les bombardements des routes et des stations de ravitaillement et, d'une manière générale, de leur zèle et de leur dévouement durant leur présence au front. Nous avons donc cru devoir nous borner à la relation de quelques-uns des actes méritoires exposés dans les historiques spéciaux des légions.

Le 16 septembre 1914, un gendarme se trouvant à Franconville (Meurthe-et-Moselle) fait preuve de courage et de dévouement en sauvant du milieu des flammes les appareils téléphoniques installés dans une maison incendiée.

Il est cité à l'ordre du 16^e C.A.

Le 10 avril 1915, le gendarme DEFAYE, du 12^e C.A., est tué à son poste par un obus, alors qu'il assurait un service d'ordre dans un village canonné par l'ennemi, (Cité à l'ordre du régiment.)

Le 26 octobre 1914, deux gendarmes de la prévôté de la 87^e D.T., chargés de diriger un convoi pour aller relever des blessés gisant entre les lignes de feu, accomplissent leur mission sous le feu de l'ennemi avec le plus grand dévouement. Ils sont cités à l'ordre de la 87^e D.T.

Le 16 juillet 1915, le prévôt de la 26^e D.I., deux chefs de brigade et trois gendarmes organisent et dirigent les secours pour combattre deux grands foyers d'incendie allumés par le tir de l'artillerie ennemie à Vienne-la-Ville. Ils restent toute la nuit du 16 au 17 juillet sur les lieux et subissent un bombardement intense dirigé exclusivement sur les foyers d'incendie, dont ils arrivent à se rendre maîtres, malgré les difficultés rencontrées. Plusieurs obus tombent à quelques mètres des travailleurs. Personne ne quitte son poste. L'ordre impérieux a été donné d'éteindre les incendies. Il est exécuté. Le prévôt est cité à l'ordre de la division; ses subordonnés le sont à l'ordre du Q.G. du 15^e C.A.

Le 28 juillet 1915, un gendarme de la prévôté du 37^e C.A. est grièvement blessé par un éclat d'obus en travaillant, à éteindre un incendie sous le bombardement.

Le 3 septembre 1915, un chef de brigade et trois gendarmes contribuent au sauvetage des blessés d'une ambulance soumise au tir précis de l'artillerie ennemie. Le chef de brigade est grièvement blessé.

Le 28 septembre 1915, l'artillerie allemande exécute un très violent bombardement sur Saint-Hilaire-le-Grand, où se trouve un gros rassemblement de troupes et la prévôté de la 37^e D.I. Le tir ayant fait de nombreuses victimes et jeté le désordre dans le cantonnement, tous les gendarmes présents accourent d'un seul élan sur les points les plus atteints. Le chef de brigade de 3^e classe GAU et le gendarme CABANTON se précipitent les premiers vers les blessés. Un obus éclate et tue le gendarme CABANTON, qui tombe la tête fracassée. Quelques secondes après, le chef de brigade GAU est frappé à son tour, à la tête, par un éclat et tombe inanimé, perdant le sang par le nez et les oreilles. La veille, ce même gradé était allé, sous une rafale d'artillerie, relever un soldat blessé et l'avait transporté à l'ambulance. Les autres gendarmes continuent néanmoins leur mission avec calme et sang-froid. L'un d'eux relève un soldat blessé et le transporte sur son dos à l'ambulance. Gradés et gendarmes se font particulièrement remarquer par leur belle attitude sous le feu. (Citations à l'ordre de la division du 13 octobre 1915.)

Le 10 novembre 1915, le gendarme LANNES est cité à l'ordre du 6^e Corps : « Le 6 octobre 1915, sous un bombardement violent, étant de service à Souain, est sorti de son abri pour prévenir du danger un groupe d'officiers qui arrivaient en automobile et a été mortellement blessé. »

Le 11 juillet 1915, le gendarme CHIRON, de service au carrefour des routes de Sézanne et de Longueval, était atteint en pleine face par un éclat d'obus qui venait de tomber sur la route et il succombait quelques jours après.

Le 15 mars 1916, le gendarme BRUSCHI est cité à l'ordre de la D.E.S. de la II^e Armée : « De service à un carrefour battu par l'artillerie, est tué d'un éclat d'obus en se portant au-devant d'un convoi automobile pour lui indiquer la direction. »

Le 20 mars 1916, le gendarme LE FRANC est cité à l'ordre de la D.E.S. de la II^e Armée : « De service à un carrefour violemment bombardé, se porte au-devant de quatre militaires cherchant un abri, leur indique le sien ; est tué au moment où il les y pousse. »

Le 30 mars 1916, le gendarme LAPLANCHE, étant de service pour assurer la circulation sur une passerelle, alors qu'un avion ennemi survolait la localité, fait preuve de courage et de mépris du danger en faisant dégager rapidement un groupe

de voitures qui encombraient le passage et attirait l'attention de l'ennemi. Il est tué à son poste par un éclat de bombe. (Citation à l'ordre de la D.E.S.)

Le 3 avril 1916, la prévôté de la 43^e D.I. est cantonnée à Verdun, quartier d'Anthouard. A 10 h. 1/2, un bombardement d'une violence inouïe est déclenché par l'ennemi. Durant une heure, 150 obus de gros calibres, suivis de bordées espacées, s'abattent sur le quartier. Bâtiments et cours sont pleins de troupe et de matériel. Une effroyable panique se produit, les soldats affolés s'enfuient dans toutes les directions. Des incendies se déclarent, des hommes sautent par les fenêtres des étages supérieurs. 1.000 hommes hors de combat, dont 300 morts, des chevaux tués, des véhicules et des bâtiments détruits, tel fut le bilan de ce terrible bombardement.

La prévôté reste fidèle à son poste. Elle est chargée de remettre de l'ordre dans ce bouleversement, de procéder à l'enlèvement des victimes. Tandis que les autres corps sont retirés à l'arrière, elle est maintenue sur place jusqu'au 11 avril et accomplit sa mission sous un tir de harcèlement qui continue nuit et jour.

Pendant ces violents bombardements, l'arme à pied assurait, impassible, la garde de 50 prisonniers dans le local dont la toiture fut endommagée par les obus. Dans la nuit du 3 au 4 avril; elle organisa sous les rafales des abris de bombardement à l'aide de ces prisonniers qui travaillaient sous sa direction.

Le prévôt fut cité à l'ordre de la division, un chef de brigade et trois gendarmes à l'ordre du régiment.

Le 21 avril 1916, à la prévôté du 3^e C.A., une salve d'artillerie ayant dispersé une compagnie, tuant son chef et blessant plusieurs hommes près d'un carrefour où il était de service, un gendarme se porte sans hésiter vers l'endroit bombardé, rassemble la compagnie, la met à l'abri et retourne sur place avec un homme de bonne volonté, malgré la continuation du bombardement, pour recueillir les blessés et rapporter le corps de l'officier tué.

Le 5 mai 1916, un chef de brigade du Q.G. du 3^e C.A., averti qu'un dépôt de munitions était sur le point de sauter, s'offre pour en faire évacuer les abords. Il circule, à cet effet, à proximité jusqu'au moment de l'explosion, par laquelle il est renversé. Il sauve ainsi la vie à de nombreux hommes en risquant la sienne. (Cité à l'ordre du 3^e C.A.)

Le 6 mai 1916, les gendarmes MONTEILS et BERMOND, de la 28^e D.I, étaient de service au carrefour, au pied de la côte Saint-Michel, à Verdun, continuellement bombardé, quand un détachement d'environ 80 artilleurs de

passage y fut surpris et arrêté par un violent tir de barrage. Ils firent entrer aussitôt ces artilleurs dans leur propre abri et dans la cave d'une maison voisine. Tout le monde ne put y trouver place et les gendarmes restèrent dehors, à découvert, sur la route battue. Un obus tua le gendarme BERMOND et blessa le gendarme MONTEILS. Le même jour, vers minuit, au même endroit, un obus tua le gendarme LALANNE. (Citations à l'ordre de la 28^e D.I.)

Le 15 juin 1916, deux gendarmes sont cités à l'ordre de la 130^e D.I. « pour avoir continué, bien qu'étant à demi-asphyxiés par les gaz, à accomplir leur mission au poste de la Fourche. Ils durent être évacués à bout de forces. »

Le 29 juin 1916, le gendarme GINISTY, placé à un carrefour battu par l'artillerie ennemie, n'hésite pas, sous les obus, à sortir de son abri pour faciliter le passage d'un convoi d'artillerie. Il reçoit des blessures multiples auxquelles il succombe. (Citation à l'ordre du groupement D.E.)

Le 7 décembre 1916, le gendarme JONCAS, de la 12^e légion, tombait à son poste mortellement blessé, alors qu'il continuait à assurer son service sous un violent bombardement. (Ordre de la division du 10 août 1917.)

Le 27 janvier 1917, le chef de brigade de 3^e classe NOGUES est tué par une bombe d'avion tombée sur la gare de ravitaillement où il assurait le service d'ordre. (Citation à l'ordre du Q. G. de la 68^e D.I.)

Le 24 février 1917, deux gendarmes du 33^e C.A. arrêtent une voiture d'artillerie chargée de grenades parmi lesquelles se produisaient des explosions, alors que deux des conducteurs avaient disparu et que le conducteur du milieu, resté seul, n'était plus maître des attelages. (Citation à l'ordre du C.A.)

Le 6 avril 1917, un gendarme est cité à l'ordre de la 72^e D.I. : « Au cours d'un violent bombardement, est allé très froidement rechercher des sacs de dépêches laissés dans un local affecté au S.P. de la division, les a chargés lui-même et remis au commandant du Q.G. »

Le 11 avril 1917, les militaires ci-après, de la prévôté de la 39^e D.I., sont cités à l'ordre de l'E.M. du 20^e C. A. :

ARNOUAT, chef de brigade de 4^e classe : « Excellent brigadier, des plus dévoués, a assuré à diverses reprises, avec zèle et courage, un service sur des routes fréquemment bombardées et à proximité de dépôts de munitions dans l'explosion de l'un desquels il a disparu. »

HUE, JOYEUX, gendarmes : « Très bons gendarmes, ont assuré à plusieurs reprises, avec zèle et courage, un service sur des routes fréquemment bombardées et à proximité des dépôts de munitions dans l'explosion de l'un desquels ils ont disparu. »

Le 13 avril 1917, le gendarme auxiliaire BIENSANS, de la 9^e Légion, est tué alors qu'il se portait au-devant d'un convoi de voitures qui allait s'engager dans une zone soumise à un violent tir d'artillerie. Modèle du devoir, il avait revendiqué l'honneur de faire partie d'un détachement prévôtal en service dans un des secteurs les plus exposés du front. (Citation à l'ordre du régiment du 22 mai 1917.)

Le 18 avril 1917, le gendarme BOURDEAUX est cité à l'ordre de l'armée : « Sous un violent bombardement, n'écouter que son devoir, s'est porté avec crânerie au secours de trois militaires anglais blessés successivement près de son poste et, après les avoir mis à l'abri dans des maisons, a procédé aux premiers pansements en attendant l'arrivée de l'ambulance. »

Le 4 mai 1917, un obus de gros calibre tombe sur un détachement de prisonniers de guerre que dénombrait la prévôté du Q.G. du 18^e C.A. ; 13 prisonniers sont tués, ainsi que 6 soldats français ; 24 sont blessés, dont 4 gendarmes.

Un chef de brigade et un gendarme déploient un grand sang-froid et une énergie remarquable. Après avoir regroupé le convoi, ils assurent les premiers soins aux blessés. Ils sont cités à l'ordre du Q.G. de la 36^e division, ainsi que deux gendarmes grièvement blessés.

Dans la nuit du 7 au 8 mai 1917, un chef de brigade et un gendarme de la 3^e D.I. se portent résolument, et sans se soucier du bombardement, au secours de six personnes, parmi lesquelles leur capitaine, ensevelies sous les décombres d'une maison détruite par l'explosion d'un obus de 240. Ils contribuent à sauver quatre personnes d'une mort certaine. (Citation à l'ordre de la 36^e D.I.)

Le 8 mai 1917, le capitaine TONNELIER, prévôt de la 3^e D.I., est tué au cours d'un bombardement pendant qu'il assurait le service de la circulation et du ravitaillement. (Cité à l'ordre de la 3^e D.I. le 11 mai.)

Le 20 mai 1917, le gendarme BISSON est cité à l'ordre de la 11^e D.I. : « .Au cours des attaques d'avril - mai 1917, bien que blessé grièvement, n'a pas hésité à traverser une zone violemment bombardée pour aller chercher du secours pour son capitaine mortellement frappé et son maréchal des logis grièvement blessé. »

Le 3 juin 1917, le chef de brigade de 3^e classe ESPY, les gendarmes PEBE et BELHOC, de la prévôté de la 36^e D.I., sont tués dans leur cantonnement. Un chef de brigade et un gendarme sont blessés.

Le 4 juin 1917, un gendarme du détachement d'Armentières, étant de service en ville, rentre dans une usine sous les obus, ramène le calme parmi le personnel et parvient à fermer les valves des chaudières qui menaçaient de faire explosion. (Citation à l'ordre de la mission française attachée à l'A.B.)

Le 8 juin 1917, un gendarme de la 66^e D.I. est cité à l'ordre de la division : « Blessé en service commandé au cours d'un bombardement par avions, a, le premier, porté secours à un de ses camarades mortellement frappé à ses côtés et a aidé à le transporter à l'ambulance. A continué son service malgré sa blessure. »

Le 16 juin 1917, un gendarme de la 33^e D.I. se porte courageusement au secours d'un officier aviateur forcé d'atterrir à la suite d'un combat aérien, malgré la violence du bombardement de l'ennemi qui cherchait à détruire l'appareil ; il réussit à dégager l'aviateur grièvement blessé et à le transporter en lieu sûr. (Citation à l'ordre de la 33^e D.I.)

Le 6 juillet 1917, vers minuit, la prévôté de la 151^e D.I., relevée du secteur de Reims, se disposait à embarquer à la gare d'Epernay, lorsqu'un raid d'avions ennemis vint sur la ville. Une bombe tombant sur le train y mit le feu. Le chef de brigade de 4^e classe MARC, gardien chef, s'employait à prendre les mesures de protection pour les détenus lorsqu'une bombe vint éclater à quelques mètres, blessant deux gendarmes et tuant le chef de brigade lui-même. Aucun des prisonniers qu'il avait fait coucher ne fut atteint. (Une citation à l'ordre de la division fut accordée à sa mémoire ; un des gendarmes blessés fut également cité.)

Le 18 juillet, le gendarme BERGEROU est cité à l'ordre de la 66^e D. I. : « A la prévôté depuis le début de la campagne. A toujours rempli ses fonctions avec zèle et intelligence. A été mortellement frappé au cours d'un bombardement par avions. »

Le 19 août 1917, le gendarme BOURNAZEAU, de la 27^e D.I. était de service à un carrefour important situé devant le bureau du général de division, quand ce carrefour fut bombardé. Bien que les officiers présents lui aient dit, devant la violence du bombardement, de se mettre à l'abri, il continua son service, s'efforçant d'éloigner du carrefour hommes et voitures. Un obus tomba qui lui fit quatre profondes blessures. Il mourut le lendemain, conservant jusqu'à la fin un

sang-froid et un courage admirables. (Cité à l'ordre de l'armée le 27 août 1917.)

Le 25 août 1917, le gendarme CADENE est mortellement blessé à son poste, près de Verdun. Il est cité à l'ordre de la Division Marocaine. Le 31 août, est également cité à l'ordre de cette division un gendarme blessé très grièvement par l'explosion d'un dépôt de grenades provoquée par le tir de l'artillerie ennemie.

Le 26 août 1917, le gendarme GUIBLE, de la 5^e D.I., est gravement blessé et meurt le lendemain des suites de ses blessures.

Le 2 septembre 1917, quatre gendarmes de la prévôté de la 165^e D.I. sont cités à l'ordre du Q.G. de cette division :

« De service à un carrefour violemment bombardé par obus asphyxiants et de gros calibres, se sont dépensés sans compter pour maintenir l'ordre au milieu des convois, donnant ainsi un bel exemple de courage, de sang-froid et de dévouement. »

Le 30 septembre 1917, un capitaine de la prévôté du 11^e C.A. est cité à l'ordre du C.A. : « Etant dans un cantonnement bombardé violemment, est sorti de son abri pour faire rentrer des hommes et a été grièvement blessé en accomplissant son devoir. »

Le 30 septembre 1917, le chef d'état-major de la 52^e D.I. cite à l'ordre du Q.G. de la division le gendarme REUTER : « Attaché à un poste de commandement soumis à de violents bombardements, a assuré la surveillance de la circulation et des ravitaillements avec beaucoup d'activité et de dévouement. Gravement intoxiqué par les gaz, a été frappé mortellement par un obus au cours de son évacuation. »

Le 8 novembre 1917, le gendarme PETIT, du 9^e C.A., est blessé mortellement à un poste où il assurait avec courage la circulation. »

Le 27 novembre 1917, deux chefs de brigade et un gendarme de la prévôté de la 5^e D.I. assurent la capture d'un avion ennemi armé de deux mitrailleuses et de trois aviateurs allemands qui le montaient, malgré la résistance de ces derniers. Ils sont cités à l'ordre de la III^e Armée.

Le 30 novembre 1917, la prévôté d'une division anglaise arrive à Ribécourt. Les hommes sont très fatigués. La division bat en retraite. Arrivent de malheureux réfugiés, femmes, enfants, vieillards, littéralement exténués. Les gendarmes oublient leurs propres fatigues, s'emploient à leur procurer abri et ravitaillement,

puis à les faire partir par camion auto. Le départ de Ribécourt des gendarmes est ainsi retardé. Ils sont surpris par l'arrivée de l'ennemi. Ils chargent leurs bagages sur une brouette qu'ils poussent à tour de rôle et n'abandonnent rien à l'ennemi.

Le 21 mars 1918, de 20 à 22 heures, des avions allemands bombardèrent violemment la ville et la gare de Lillers, visant particulièrement les voies de communication. La gare de marchandises était détruite, la gare des voyageurs très endommagée ; 670 hectolitres d'alcool transitant en gare prenaient feu. Un train de munitions entrant en gare était atteint par une torpille; sur trente-six wagons qui le composaient, dix-huit étaient la proie des flammes. En explosant successivement, les wagons couvraient la ville d'obus et de débris de matériel dans un rayon de 800 mètres. A un moment, une maison en bordure de la voie était détruite, ensevelissant sous ses décombres la famille LEGRAND, composée de cinq personnes.

Un chef de brigade et trois gendarmes de la prévôté attachés à l'armée britannique n'hésitèrent pas, sous le feu des avions qui les survolaient et à moins de 100 mètres des wagons de munitions qui explosaient dans toutes les directions, à rechercher et à dégager une à une quatre des personnes ensevelies sous les décombres de la maison détruite et grièvement blessées.

Le cadavre de la cinquième victime, un enfant de 10 ans, ne put être dégagé qu'après deux heures d'efforts, parfois interrompus par la violence des explosions. (Citations à l'ordre de la mission militaire attachée à l'A.B.)

Le 21 avril 1918, le gendarme DUBROCA est tué à Daours (Somme) en portant secours à des victimes après un bombardement. (Il est cité à l'ordre de la mission attachée à l'A.B.)

Le 21 avril 1918, un gendarme de la 131^e D.I. se signale sous un violent bombardement en allant relever son camarade ARNALY, mortellement frappé, et en dégageant l'entrée du pont de Favre, obstruée par une voiture dont les deux chevaux avaient été tués par le même obus. (Cité à l'ordre en juillet 1918.)

Le 12 juin 1918, le gendarme VANCOELLIE, de service dans une localité bombardée, accomplit vaillamment sous un bombardement intense une mission dont il était chargé. Il est tué, victime de son devoir. (Ordre général n° 119 D.P.)

Le 25 septembre 1918, le gendarme CAYLA est cité à l'ordre de la 37^e D.I. : « De service en arrière des corps engagés dans la bataille de Noyon, a assuré sa mission malgré la violence des bombardements avec une grande activité et le plus complet dévouement. Tué à son poste par éclat d'obus. »

Le 20 octobre 1918, à Saint-Python, un gendarme de la prévôté de l'A.B. contribue sous un violent bombardement par obus toxiques au sauvetage de 69 personnes restées dans les caves, les reconforte par sa présence et assure leur évacuation vers l'arrière, malgré la proximité immédiate de l'ennemi. Il est cité à l'ordre de la mission française attachée à l'A.B. le 7 décembre 1918.

Le 27 octobre 1918, le chef de brigade PITON est tué à son poste en assurant un service d'ordre sous le feu de l'ennemi.

Service du champ de bataille.

La prévôté n'assure pas seulement le maintien de l'ordre dans les cantonnements, la répression de l'espionnage, la surveillance des lignes télégraphiques et téléphoniques, la marche des multiples convois allant ravitailler les premières lignes en vivres et en munitions.

Pendant les combats, elle fait un service d'ordre pour l'évacuation des blessés, elle établit des barrages destinés à rappeler leurs devoirs aux soldats qui seraient tentés de s'enfuir.

Elle a eu parfois l'occasion de s'opposer aux incursions des patrouilles de renseignements ennemies.

Quand l'infanterie avance, la prévôté la suit et organise immédiatement la circulation sur le terrain conquis. Elle groupe et dirige sur l'arrière les prisonniers de guerre.

Si les gendarmes se trouvent en présence d'unités dépourvues de cadres, ils suppléent, au besoin, ces derniers.

Souvent, les généraux emploient les gendarmes comme estafettes et font appel aux officiers prévôtés pour remplir les fonctions d'agents de liaison.

Enfin, les gendarmes pourchassent les pillards et les détrousseurs de cadavres.

La gendarmerie s'acquitta avec honneur de ces tâches multiples et fertiles en dangers. Elle reçut de nombreux témoignages de satisfaction du commandement.

Le 4 septembre 1914, le capitaine DE MAS-LATRIE, du 15^e Régiment de Chasseurs à Cheval, attaché à la 5^e Brigade de Cavalerie Anglaise, allant opérer une reconnaissance en automobile dans les environs de Rebais (Somme),

donnait l'ordre de l'accompagner au gendarme CLAUSTRE, de la prévôté attachée à l'A.B. A 3 kilomètres environ de Rebais, l'automobile rencontrait un parti de uhlans qui ouvrirent le feu aussitôt. Le moteur ayant été atteint, la voiture fut immobilisée. Courageusement, le gendarme CLAUSTRE se mit à tirer sur les Allemands et les tint en échec jusqu'au moment où il reçut une balle dans l'épaule, en même temps .que le capitaine était frappé mortellement d'une balle en plein front. Les uhlans accourant, CLAUSTRE parvint à leur échapper avec l'aide du chauffeur qui le soutint par le bras resté valide. (Citation du 24 avril 1915 à l'ordre de la prévôté attachée à l'A.B.)

Le 5 septembre, le général commandant le 11^e C.A. donne l'ordre suivant :

« Durant la bataille, les gendarmes suppléeront par leur action sur les hommes à la pénurie des cadres, officiers et sous-officiers. Le général fait appel à leur dévouement pour maintenir les hommes sur la ligne de feu et forcer, au besoin, leur obéissance. »

Des ordres analogues sont donnés au 1^{er} Corps Colonial. Dans les deux corps, la prévôté répond à l'appel du commandement.

Elle garde jour et nuit les carrefours, elle relie les différents postes par des patrouilles incessantes exécutées sous le feu de l'artillerie ennemie, elle ramène au combat les hommes qu'elle rencontre se retirant sans ordres.

Au cours de la bataille, le lieutenant COLTAT, prévôt de la 22^e D.I., est tué à Lenharrée le 6 septembre ; le gendarme TALOURD, du 11^e C.A., est atteint de trente éclats d'obus ; le gendarme BRIAND, de la 21^e D.I., est tué le 7 septembre ; deux gendarmes de la prévôté de la 22^e D.I. sont grièvement blessés.

Le 14 septembre 1914, la prévôté de la Division Marocaine capture treize uhlans, dont un sous-officier, non loin de Plivot.

Le 23 septembre 1914, le chef de brigade DUGEMONT, faisant partie d'un détachement ayant pour mission de faire la chasse aux patrouilles ennemies, fait preuve d'un très grand courage et tombe glorieusement au cours de l'action. (Cité à l'ordre de la X^e Armée le 5 juin 1917.)

Le 28 septembre 1914, la prévôté de la 68^e D.I. est citée à l'ordre de la division :
« A la bataille de Champenoux – Seichamp – la - Neuvelotte, du 9 au 12 septembre, la gendarmerie affectée au poste de combat de l'E.M. de la division a eu une très belle tenue; elle a fait simplement et courageusement son devoir, faisant rejoindre les traînards, arrêtant les fuyards sous le feu meurtrier de

l'ennemi

« Enfin, elle a développé un zèle tout particulier dans la surveillance des individus suspects d'espionnage, en procédant à l'arrestation de plus de cinquante de ces individus. »

En septembre 1914, le chef de brigade VIGOU, de la prévôté de la 115^e brigade, est cité à l'ordre de l'armée : « S'est trouvé, au cours d'une patrouille exécutée sur le front pour la surveillance de l'espionnage, en présence de deux sentinelles allemandes qui ont pris la fuite devant lui; s'est lancé à leur poursuite avec le plus grand courage et est tombé glorieusement sous le feu d'un petit poste ennemi. »

Le 17 avril 1917, un chef de brigade de la prévôté de la 69^e D.I. s'offre spontanément pour assurer la police derrière les premières lignes, sous un bombardement violent. Il assure la mise en sûreté d'une soixantaine de blessés disposés sur la rive nord du canal de l'Aisne.

Le 20 avril 1917, le gendarme LABOIS et un de ses camarades de la 69^e D.I. s'offrent pour exécuter un service en première ligne. LABOIS est tué, son camarade est grièvement blessé. (Cités à l'ordre de la division le 2 mai.)

Le 22 mai 1917, le capitaine GAUVENET, prévôt de la 11^e D.I., est cité à l'ordre du 20^e C.A. : « Officier de gendarmerie modeste et consciencieux, d'une haute valeur morale et d'un grand cœur. A été pour tous les gendarmes de sa prévôté, par sa bravoure personnelle, son zèle et son esprit du devoir, un exemple vivant au cours des opérations d'avril - mai 1917. Frappé mortellement à son poste de combat au milieu de ses gendarmes. »

Le 31 juillet 1917, un gendarme de la prévôté de l'A.B. accompagne aux premières lignes, sous un violent bombardement, un officier interprète. Entendant le sifflement d'un obus qui arrive, il renverse l'interprète et le couvre de son corps au moment de l'éclatement. (Citation à l'ordre de la mission attachée à l'A.B.)

Du 28 au 30 mars 1918, la prévôté de la 62^e Division d'Infanterie, malgré des pertes sérieuses, contribue par son concours dévoué et plein de tact qu'elle apporte au commandement à rétablir une situation difficile en redonnant à des unités ébranlées la cohésion qui leur permet de reprendre l'offensive et d'enrayer définitivement les progrès de l'ennemi. (Citation à l'ordre de la 62^e D.I. du 27 juin 1919.)

Le 4 septembre 1918, en se rendant à son poste de surveillance du champ de bataille, le prévôtal SABATON, de la Garde Républicaine, est tué par un obus qui blesse grièvement deux de ses camarades de service avec lui.

CHAPITRE III.

LA PREVOTE EN ORIENT.

Rôle de la prévôté pendant l'expédition des Dardanelles.

La prévôté de la 1^{re} Division du C.E.O. débarque à Seddul-Bahr le 27 avril 1915 et celle de la 2^e Division le 7 mai suivant.

Sous un bombardement quotidien, couchant sous la tente, exposés comme les autres troupes au feu de l'ennemi et aux intempéries du climat, les gendarmes accomplissent les diverses missions dont ils sont chargés à la satisfaction de tous. Leurs pertes atteignirent près de la moitié de l'effectif : 15 blessés et 4 tués.

Le 5 octobre 1915, la prévôté de la 2^e Division s'embarque pour Salonique, où elle devient prévôté de la 165^e Division, entrant dans la composition de l'armée d'Orient.

La prévôté de la 1^{re} Division devient prévôté du corps expéditionnaire des Dardanelles.

Le 5 janvier 1916, il ne reste plus au cap Hellès, comme troupe française, sous les ordres du lieutenant-colonel Brunet, que 130 hommes appartenant aux diverses armes et 6 gendarmes. Ce dernier élément de la prévôté fut employé au même titre que les autres soldats, à embarquer à destination de Thénédos les munitions, le matériel pouvant être facilement embarqués, à détruire par le feu et à faire sauter tout ce qu'il était impossible de sauver. Ces opérations furent effectuées sous un bombardement intense. Les militaires de la gendarmerie reçurent du général commandant la 17^e D.I.C. un témoignage officiel de satisfaction pour le zèle et le dévouement déployés par eux du 4 au 8 janvier. Le 8 janvier 1916, la presqu'île de Gallipoli était complètement évacuée.

Retraite de Serbie.

Avec leurs divisions, les prévôtés de l'armée d'Orient participent à la retraite de Serbie en décembre 1915, puis de septembre à décembre 1916 aux opérations qui aboutissent à la prise de Florina et de Monastir.

Ceux qui ont pris part à ces opérations ont pu se rendre compte des difficultés inouïes qu'éprouva la prévôté à organiser la circulation sur des chemins à peine tracés, le plus souvent aux flancs des montagnes. Une vigilance de tous les instants pour assurer l'observation rigoureuse des consignes fut nécessaire, car un « embouteillage » de ces chemins aurait pu amener de véritables catastrophes.

Stabilisation du front de Macédoine après l'offensive de Monastir.

Après la prise de Monastir (19 novembre 1916), le front de l'année d'Orient est stabilisé pour de longs mois. Mais l'artillerie ennemie réagit par de violents bombardements. Les incursions d'avions ennemis sont journalières.

Le 7 décembre 1916, le gendarme GUERRE D'AILLY, en patrouille dans le village de Ribarsi, est tué par une bombe d'avion ; un gendarme qui l'accompagne est renversé par la commotion. Il se relève et se porte au secours des blessés. Pendant qu'à l'aide des paquets de pansement il soigne ses camarades, les avions mitraillent d'un feu nourri tout le cantonnement. Ce gendarme n'en continue pas moins son œuvre charitable jusqu'à l'arrivée des brancardiers et des infirmiers.

Les prévôtés des divisions qui occupent successivement Monastir, bombardée continuellement par obus de tous calibres et à gaz asphyxiants, ont une tâche extrêmement pénible et périlleuse. Elles contribuent à l'extinction des incendies, organisent les secours aux blessés et intoxiqués. Ces missions ne leur font pas perdre de vue leur rôle principal. Elles recherchent les espions et les suspects et procèdent à de nombreuses arrestations.

Les officiers qui commandent ces prévôtés remplissent les fonctions de majors du cantonnement. Ils apportent aux autorités serbes le concours le plus dévoué pour secourir la population locale.

Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril 1917, la prévôté de la 16^e D.I.C. a trois chevaux tués par les obus bulgares. Quatre gendarmes sont évacués à la suite d'intoxication par les gaz. Deux gendarmes font preuve de courage en se portant au secours des blessés sous un violent bombardement et sont cités à l'ordre du Q.G. de la 16^e D.I.C.

Sur le front de Macédoine, les gendarmes prévôtiaux ont eu peu de pertes à déplorer en tués et en blessés. Par contre, le nombre de ceux qui sont morts des suites de maladies (paludisme, typhus, dysenterie, etc.) est considérable. Pour ne citer qu'un exemple, la prévôté de la 17^e D.I.C., dont l'effectif normal était de 21

hommes, a évacué du 27 avril 1915 au 30 avril 1918, sur les hôpitaux, 100 gendarmes ou auxiliaires. L'effectif de cette prévôté a donc été renouvelé cinq fois en trois ans

Force publique de Salonique.

La force publique de Salonique, comprenant plusieurs officiers et environ 300 gendarmes, ne prit part à aucune opération de guerre. Elle assura la police de la ville et fournit de nombreux postes dans l'intérieur de la Macédoine ; elle se trouva dans des circonstances difficiles d'où elle se tira avec honneur. Les nombreuses citations accordées aux militaires de la force publique de Salonique et du service des étapes de l'armée d'Orient prouvent que, malgré les fatigues et les souffrances causées par le climat et les maladies, ces militaires surent conserver vivaces leurs qualités de courage et d'abnégation.

Au moment du terrible incendie qui détruisit une grande partie de Salonique, le 18 août 1917, les gendarmes organisèrent les secours, procédèrent à de nombreux sauvetages et réprimèrent le pillage.

Le 28 avril 1917, le gendarme LACOSTE, de la force publique de Salonique, est tué au moment où il cherchait à procéder à l'arrestation d'un soldat nègre armé et qui avait déjà fait deux victimes.

Le 19 février 1918, un gendarme est blessé en arrêtant un bandit qui venait de tuer deux personnes. Il est cité à l'ordre de l'armée.

Offensive victorieuse de l'armée d'Orient.

Au moment de l'offensive victorieuse de l'armée d'Orient, les prévôtés rendirent les plus grands services, en réprimant les tentatives d'espionnage et les menées des agents bolchevicks. En Serbie, en Bulgarie, en Roumanie, de nombreux gendarmes furent l'objet de citations brillantes, pour l'initiative, l'habileté et la fermeté qu'ils déployèrent dans les missions spéciales qui leur furent confiées.

Après l'armistice.

Après l'armistice, les prévôts d'occupation veillèrent à l'exécution des ordres donnés par le commandement en vue du maintien de la sécurité et de la répression du pillage.

La mission de réorganisation de la gendarmerie ottomane fut reconstituée.

Pendant les journées du 28 juin au 1^{er} juillet 1919, qui marquèrent la destruction presque totale et les massacres d'Aïdine (Asie Mineure), trois gendarmes, de service dans cette place, sauvèrent, grâce à leur attitude énergique et à leur mépris du danger, des centaines d'existences humaines qu'ils purent arracher à la fureur de bandes turques. Ils reçurent, pour ce fait, la médaille d'honneur et la croix de guerre grecque.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE UNIQUE

LES MILITAIRES DE LA GENDARMERIE DANS LES UNITES COMBATTANTES.

Le gouvernement n'a pas pu constituer de régiments de gendarmerie. L'effectif de l'arme était à peine suffisant pour faire assurer à l'intérieur et aux armées le respect de la loi.

Qu'un régiment de gendarmerie eût été beau, cependant !

Les qualités ordinaires du gendarme en temps de paix : mépris du danger, esprit de sacrifice, abnégation, sens profond du devoir, patriotisme ardent, appliquées à la pratique de cette pénible guerre, eussent fait de ce régiment un corps d'élite. Il se fût couvert d'une gloire immortelle qui eût rejailli sur l'arme tout entière.

Comme les grenadiers de la vieille garde de Napoléon à Waterloo, les gendarmes se seraient sacrifiés jusqu'au dernier homme plutôt que de se rendre.

Du moins, les 46 officiers et 804 hommes de troupe de la garde républicaine et de la gendarmerie qui ont eu la satisfaction et l'honneur de pouvoir servir dans les unités combattantes y ont représenté dignement leur arme.

Environ 200 hommes de troupe sont devenus officiers. Les autres ont commandé des sections comme sous-officiers.

8 officiers et plus de 250 sous-officiers et gendarmes sont tombés au champ d'honneur parmi leurs camarades de l'infanterie. La plupart des autres ont été blessés.

Nous regrettons que le cadre restreint de cet ouvrage ne nous permette de relater qu'un petit nombre des brillantes citations, d'ailleurs parues au *Livre d'Or*, méritées par ces braves, dans les tranchées ou à l'attaque de l'ennemi. Certains en ont obtenu jusqu'à six.

Avant la guerre, nous avons entendu reprocher aux officiers de gendarmerie

d'avoir perdu le contact de la troupe. Ceux qui parlaient ainsi ignoraient sans doute que le chef doit être un psychologue averti et doit connaître l'âme de ceux qu'il est appelé à diriger. Et l'officier de gendarmerie n'est-il pas placé de façon exceptionnelle pour bien connaître le cœur du soldat ?

Il ne vit pas seulement en contact avec des jeunes gens de 20 ans. Il a sous ses ordres des hommes de toutes les classes mobilisables. Il est appelé, par ses devoirs professionnels, à entrer en relation avec tous les citoyens. Connaissant le mieux leurs sentiments, leurs besoins, ne sera-t-il pas, le cas échéant, celui qui saura, le plus sûrement, leur apporter le réconfort moral, leur dire les paroles qui rendent l'énergie et qui consolent ?

Quant à la science militaire des officiers de gendarmerie, elle n'est pas inférieure à celle de leurs camarades des corps de troupe. La plupart ont reçu, dans les mêmes écoles, le même enseignement.

Un certain nombre sont sortis de l'Ecole supérieure de guerre, et la façon dont ils se sont comportés devant l'ennemi prouve qu'ils n'avaient pas oublié les leçons de leurs professeurs, ces tacticiens de génie, qui ont donné la victoire à la France.

Le premier officier dont la gendarmerie ait eu à déplorer la perte est le général BATESTI, ancien chef de la 1^{re} Légion, tombé glorieusement devant Reims, au début de la guerre, à la tête d'une division, sans avoir eu le temps de donner la mesure de sa valeur.

Le général de division BOUCHEZ, ancien chef de la légion de la Garde Républicaine, inspecteur général de la gendarmerie, conduisit au feu, dès le début de la campagne, la 32^e D.I.

Le 6 mars 1917, il était cité à l'ordre du groupement B.C. dans les termes suivants :

« Des organisations adverses bouleversées, des attaques repoussées avec pertes, des coups de main heureux dans lesquels on s'est emparé de prisonniers et de matériel, des batteries détruites, tel est le bilan réalisé depuis quelques jours par la 32^e D.I.

« Ces bons résultats sont dus aux bonnes dispositions prises par les chefs, à l'esprit d'entreprise de la troupe, à la bravoure de tous.

« Le général commandant le groupement B.C. adresse personnellement au

général BOUCHEZ, commandant la 32^e D.I., ses félicitations pour les succès obtenus et témoigne toujours sa satisfaction aux unités, infanterie et artillerie, qui ont pris part à ces opérations. »

Le 7 mars 1917, l'ordre général n° 227, du général commandant le groupement B.C., résumait ainsi les services rendus par le général BOUCHEZ, à la tête de la 32^e D.I. :

« Par décision du général commandant en chef, en date du 28 février 1917, le général BOUCHEZ, commandant la 32^e D.I. a été appelé aux fonctions d'inspecteur général de la gendarmerie aux armées.

« Le général commandant le 16^e C.A. ne veut pas laisser partir cet officier général sans venir lui donner un témoignage de sa haute estime et le remercier des services qu'il a rendus.

« Le général BOUCHEZ est depuis trente et un mois sur la brèche, à la tête d'une division qu'il a commandée, avec une autorité et une énergie remarquables, dans des circonstances souvent difficiles, en Lorraine, sur l'Yser, en Champagne et à Verdun; il a su faire de cette division un instrument de combat de premier ordre et il trouvera la récompense de ses efforts dans les succès que ses troupes d'hier remporteront demain.

« Signé : HERR. »

Les services rendus par le général BOUCHEZ, comme inspecteur général de la gendarmerie aux armées, furent hautement appréciés.

Le 10 août 1919, le maréchal commandant en chef les armées françaises lui écrivait :

« Avant que vous ne quittiez les armées de l'Est, je tiens à vous exprimer ma gratitude pour les services rendus.

« Pendant près de cinq années, vous avez été sur la brèche.

« Parti à la tête d'une division d'infanterie, vous la conduisiez tout à tour, en 1914, aux grandes batailles de Lorraine et de Belgique; en 1915, aux deux offensives de Champagne; en 1916, aux sanglants assauts de Verdun. Partout, sous vos ordres, elle cueillait des lauriers : Rozelieures et Wyschaête, Perthes et le Mesnil, Thiaumont et la cote 304 sont autant de titres de gloire pour vos drapeaux.

« En février 1917, la confiance d'un de mes prédécesseurs vous enlevait à l'affection de vos belles troupes pour vous charger des fonctions délicates de l'inspection générale de la gendarmerie aux armées. Dans ce poste difficile, vos rares qualités d'organisateur trouvaient leur plein épanouissement : grâce à elles, d'heureuses transformations s'opèrent, des résultats importants étaient rapidement atteints, et la discipline s'améliorait.

« Vous avez le droit d'être fier de l'œuvre accomplie et le pays, reconnaissant, n'oubliera pas ce que vous avez fait.

« Signé : PETAIN. »

Le lieutenant-colonel FOULON, chef de la 20^e Légion de Gendarmerie, débarque dans la presqu'île de Gallipoli en mars 1915, à la tête d'un régiment d'infanterie.

Le 2 mai 1915, il est cité à l'ordre de l'armée :

« A montré, à la tête de son régiment, une bravoure et un sang-froid au-dessus de tout éloge. Grièvement blessé en menant l'attaque. »

Evacué sur l'hôpital en France, le lieutenant-colonel FOULON, à peine remis de sa blessure, reprend le commandement d'un régiment d'infanterie sur le front. Il obtient, le 21 juillet 1915, une deuxième citation :

« Chef d'un secteur qui, en raison de l'extrême proximité de l'ennemi, n'était organisé que d'une façon rudimentaire, l'a transformé en une forteresse solide par son labeur incessant. Avait su, par l'exemple de sa bravoure personnelle, lui constituer avec son régiment une garnison prête à déjouer toutes les attaques. »

Le colonel CLEMENT était chef d'escadron à la Garde Républicaine au moment de la mobilisation. Parti volontairement aux armées en octobre 1914, il fut placé à la tête du 21^e Régiment Territorial d'Infanterie, qui venait de perdre son troisième colonel au feu.

Le 2 juillet 1915, il était cité à l'ordre de la 21^e D.I.

Le 28 octobre 1915, le lieutenant-colonel CLEMENT était fait officier de la Légion d'honneur :

« Officier énergique et plein d'activité qui a su, par son exemple et son

ascendant, faire, du régiment territorial à la tête duquel il a été placé, une unité très solide qui a bravement tenu sa place au feu dans des situations dures. (Croix de guerre.) »

Le 9 juin 1917, le 21^e Régiment Territorial était cité à l'ordre du 11^e C.A. dans les termes suivants :

« A la peine et au danger depuis le commencement de la guerre, a toujours, dans les combats auxquels il a pris part, et dans les secteurs qu'il a défendus, mérité des éloges, pour sa bravoure, sa discipline, son inaltérable moral. »

Le 29 octobre 1917, le colonel CLEMENT était cité à l'ordre du 11^e C.A. :

« Etant, au moment de l'offensive du 23 octobre 1917, major d'un cantonnement situé à quatre kilomètres des lignes ennemies, s'est, sous le violent bombardement, prodigué pendant les passages des troupes et des convois pour maintenir l'ordre. A ainsi beaucoup contribué à la réussite de tous les mouvements préparatoires à l'attaque. »

Le chef d'escadron IGERT, commandant la force publique du Maroc, passe, sur sa demande, au début de la guerre, comme chef de bataillon, au 107^e Régiment d'Infanterie.

Promu successivement aux grades de lieutenant-colonel et de colonel, il exerce le commandement du 354^e Régiment, puis celui du 307^e Régiment de même arme.

Le 30 octobre 1915, le chef d'escadron IGERT est fait officier de la Légion d'honneur :

« Excellent officier supérieur, ayant de très beaux états de service et qui a demandé à être détaché dans l'infanterie, sur le front, pour prendre à la guerre une part plus active et plus immédiate. Actif, énergique et très brave. (Croix de guerre.) »

Le 12 mai 1916, il est cité à l'ordre de la 111^e Brigade. Le 13 juin 1916, il est cité à l'ordre de la 56^e Division.

Promu lieutenant-colonel le 31 octobre 1916, il est cité à l'ordre de la X^e Armée, le 12 décembre 1916 :

« Chef de corps de première valeur, qui a conquis d'emblée l'affection et la

confiance de son régiment. Chargé, le lendemain de la conquête d'Ablaincourt, d'occuper et d'organiser le village, en a dirigé la défense avec une remarquable énergie contre une très violente contre-attaque, sans perdre un pouce de terrain et en faisant de nombreux prisonniers. »

Intoxiqué par gaz asphyxiants et lacrymogènes, étant à son poste de commandement à Soyecourt, secteur d'Ablaincourt, le 15 novembre 1916, le colonel IGERT fut évacué sur l'intérieur.

Le chef d'escadron DEBEUGNY, de la Garde Républicaine, est placé, à la fin d'octobre 1914, à la tête du 25^e Régiment Territorial d'Infanterie.

Le 3 juin 1915, il est cité à l'ordre de la brigade.

Il est promu au grade de lieutenant-colonel le 8 juillet 1915.

Le 21 avril 1916, le lieutenant-colonel DEBEUGNY est cité à l'ordre du corps d'armée :

« A fait preuve, le 3 avril 1916, sous un violent bombardement qui a mis le feu aux magasins à vivres occupés par une partie de son régiment, de très belles qualités de sang-froid et de dévouement, ne quittant les bâtiments menacés qu'après l'évacuation de tous les soldats blessés. »

En octobre 1914, également, le capitaine CHANU, de la Garde Républicaine est affecté au 97^e Régiment d'Infanterie.

Le 2 septembre 1915, il est fait chevalier de la Légion d'honneur :

« Excellent officier, venu, sur sa demande, de la Garde Républicaine. A, pendant tout l'hiver, commandé sa compagnie avec un zèle et une compétence au-dessus de tout éloge. À brillamment enlevé sa compagnie à l'assaut, le 9 mai 1915. A été très grièvement blessé. »

Le 28 janvier 1915, le capitaine FONTAN, du 68^e Bataillon de Chasseurs, ex-lieutenant à la Garde Républicaine, est cité à l'ordre de l'armée :

« Officier d'une bravoure et d'une énergie à toute épreuve. Est tombé glorieusement à la tête de sa compagnie en donnant des ordres pour la préparation de l'attaque de la position ennemie, le 18 décembre 1914. »

Le 27 septembre 1915, dans un combat de nuit, le capitaine GRINCOURT, du

44^e Bataillon de Chasseurs, ex-lieutenant de la Garde Républicaine, s'élança à l'assaut d'une crête fortement organisée et tenue par l'ennemi, malgré les pertes occasionnées par le feu des mitrailleuses. Il tombe au moment de l'action. (Citation à l'ordre de l'armée.)

Le capitaine LORENTZ, du 404^e Régiment d'Infanterie, ex-lieutenant à la 12^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée {3^e citation) :

« Officier d'une grande bravoure. Enseveli trois fois, le 19 juillet 1916, par l'éclatement d'un obus de gros calibre, et blessé à la cuisse par un éclat d'obus, n'a pas voulu se faire évacuer. Est parti à l'attaque des tranchées ennemies, le 20 juillet. Après la mort de son chef de bataillon, a groupé sous son commandement les éléments épars du bataillon et a tenu toute la journée sous un feu violent des mitrailleuses ennemies et des obus de gros calibres. A été de nouveau blessé au bras. »

Le 30 septembre 1917, le capitaine adjudant-major POGU, du 155^e Régiment d'Infanterie, ex-lieutenant de gendarmerie à Decazeville, est cité à l'ordre de la II^e Armée :

« Officier de gendarmerie venu dans l'infanterie sur sa demande. A pris le commandement de son bataillon, à l'improviste, la veille de l'attaque; l'a conduit, le 20 août 1917, avec une vigueur et un entrain sans pareils, à l'assaut des tranchées allemandes dont il s'est emparé d'un seul élan, capturant de nombreux prisonniers et un matériel considérable. »

Le 6 novembre 1917, le capitaine MAITROT, détaché sur sa demande au 7^e Régiment de Tirailleurs, est fait officier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

« Officier d'un brillant courage, passé, sur sa demande, de la gendarmerie dans l'infanterie ; le 17 avril 1917, a mené sa compagnie à l'assaut avec décision et énergie. A été grièvement blessé en abordant, à la tête de ses hommes, la deuxième ligne ennemie. »

Le 13 juillet 1917, le chef de brigade FAITAZ, de la 13^e Légion, sous-lieutenant au 1^{er} Régiment de Marche du 1^{er} Etranger, était tué à l'ennemi. Il était l'objet, quelques jours après, de la citation suivante :

« Officier modèle, au long passé tout de discipline, d'honneur militaire et de dévouement et qui, malgré ses 49 ans d'âge, faisait partie de toutes les sorties du groupe mobile où il marchait comme un jeune sous-lieutenant. Le 13 juillet

1917, au combat de Kerkorkouis, resté seulement avec quelques hommes sur une pointe de rochers très escarpés pour protéger le repli de sa compagnie, s'est fait tuer héroïquement dans un combat corps à corps plutôt que de lâcher pied. »

Le 27 décembre 1914, le sergent DUMAIL, du 26^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 10^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« Etant grièvement blessé à la tête et voyant une mitrailleuse ennemie s'installer devant lui, a fait preuve de la plus grande énergie en dirigeant sur celle-ci un feu continu jusqu'à ce qu'il soit tué sur place. »

Le 24 décembre 1914, l'adjudant COLETTE, du 26^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 10^e compagnie, obtient la médaille militaire :

« A remarquablement conduit sa section à l'attaque du 17 décembre, faisant preuve de sang-froid et de prudence; a réussi, en faisant peu de pertes, à prendre un groupe de maisons et de tranchées occupées par les Allemands et à faire 37 prisonniers. »

Le 1^{er} février 1915, l'adjudant ROCHALAND, du 1^{er} Régiment de Zouaves, ex-garde à la 11^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« Tombé mortellement blessé en entraînant sa section à l'assaut, a donné un bel exemple de force d'âme et de patriotisme. Ne cessant de demander à ceux qui l'entouraient si l'assaut avait réussi, et, sur leur affirmation, a répondu : « C'est l'essentiel. »

Le 8 mars 1915, l'adjudant PONON, du 7^e Régiment de Zouaves, ex-garde à la 10^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« S'est particulièrement distingué dans l'attaque de nuit du 4 novembre 1914, en s'emparant, à deux reprises différentes, d'une tranchée occupée par les Allemande et y trouvant une mort glorieuse. »

Le 20 mai 1915, le sergent BERNADIE, du 110^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 5^e compagnie, obtient la médaille militaire :

« Le 4 octobre, chargé de tenir coûte que coûte une position, a résisté jusqu'au moment où il a été grièvement blessé. Fait prisonnier, il réussit à s'échapper et à traverser les lignes allemandes en sauvant un soldat grièvement blessé. A été amputé du bras gauche. »

Le 14 juin 1915, le lieutenant MUGARITS, du 137^e Régiment d'Infanterie, ex-maréchal des logis à la 10^e compagnie, est fait chevalier de la Légion d'honneur :

« Sous un feu terrible de mitrailleuses, a entraîné ses hommes à l'assaut des tranchées allemandes, les a fait organiser aussitôt. A repoussé plusieurs contre-attaques, excitant le courage de ses hommes, prenant un fusil et lançant des grenades sur les assaillants. »

Le 4 juillet 1915, le lieutenant COUILLAUD, du 97^e d'Infanterie, ex-maréchal des logis à la 9^e compagnie, est fait chevalier de la Légion d'honneur :

« Remarquable officier qui, le 16 juin 1916, a entraîné sa compagnie à l'assaut et l'a maintenue pendant trois jours sur le terrain conquis, malgré les contre-attaques ennemies et un bombardement des plus violents. »

Le 8 août 1915, le sous-lieutenant LOTZ, du 41^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 5^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« A été blessé grièvement en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie sous un feu très violent. N'a pas voulu, se laisser emporter avant que tous ses hommes n'aient été transportés au poste de secours. »

Le 3 octobre 1915, le sous-lieutenant LOUET, du 97^e Régiment d'Infanterie, ex-maréchal des logis à la 12^e compagnie, est fait chevalier de la Légion d'honneur :

« Véritable entraîneur d'hommes. A, le 9 mai 1915, conduit avec une véritable ardeur ses hommes à l'assaut des tranchées ennemies. Blessé à la main au début de l'action, a conservé son commandement. A été grièvement blessé au delà de la ligne ennemie. »

Le 20 octobre 1915, le lieutenant AURICHE, du 231^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 11^e compagnie, est cité à l'ordre du C.A. :

« Officier d'un rare courage. A l'assaut du 28 septembre 1915, a reconnu les positions allemandes sous un feu violent de mitrailleuses. Après s'être emparé de la position ennemie, s'y est maintenu toute la nuit, dirigeant une violente résistance à coups de grenades.»

Le 25 octobre 1915, le sous-lieutenant DUFFO, du 30^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 2^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« A brillamment conduit sa section à l'assaut du 25 septembre et le lendemain,

ayant pris le commandement de la compagnie, a fait preuve d'un très grand courage, en l'entraînant en avant, sous le feu des mitrailleuses. »

Le 17 novembre 1915, le sous-lieutenant BOURMEAUX, du 118^e Régiment d'Infanterie, ex-maréchal des logis à la 1^{re} compagnie, est fait chevalier de la Légion d'honneur :

« Remarquable officier, plein d'allant et d'entrain. A fait preuve, depuis le début de la campagne, des plus belles qualités militaires. A chargé à la tête de sa compagnie, entraînant tout son monde par son magnifique exemple. Est tombé, le bras cassé, et, en raison du feu, a dû rester plusieurs heures sur le terrain avant d'être secouru. A donné un magnifique exemple d'abnégation, en empêchant ses hommes de venir le ramasser, pour ne pas les exposer. »

Le 20 novembre 1915, l'adjudant-chef PUJOL, du 146^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 5^e compagnie, obtient la médaille militaire :

« Sous-officier d'un courage remarquable. A fait preuve d'une initiative digne d'éloges en conservant sous sa direction et en entraînant par son exemple quelques fractions privées de leurs chefs, le 25 septembre 1915. »

Le 6 décembre 1915, le sous-lieutenant POEYDOMANGE, du 116^e Régiment d'Infanterie, ex-brigadier à la 10^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« Officier d'une bravoure exceptionnelle, qui semble attiré par le danger, qui aime les missions périlleuses. A été blessé en entraînant sa section à l'assaut. »

Le 28 octobre 1916, le sous-lieutenant BONNIN, du 321^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 8^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« Officier d'un grand courage, adoré de ses hommes, les a entraînés d'une façon remarquable à l'assaut. A chargé avec sa section une mitrailleuse qu'il a enlevée. Le 26 octobre, pendant un pilonnage de première ligne, n'a cessé d'encourager ses hommes, s'est fait tuer sur place. »

Le 16 novembre 1916, le sous-lieutenant TIBY, du 115^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 8^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« Officier de devoir, s'était acquis un grand ascendant sur sa section, l'a brillamment enlevée à l'attaque du 6 septembre 1916. S'est fait tuer en se portant au secours de son capitaine mortellement blessé. »

Le 30 novembre 1916, le sous-lieutenant ABONNEAU, du 237^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 11^e compagnie, est tué. Il sera cité, pour la quatrième fois, à l'ordre du corps d'armée :

« Officier d'élite qui a fait preuve en toutes circonstances de courage et du plus grand dévouement. Placé en première ligne, dans des circonstances très critiques, a constamment tenu l'ennemi en éveil par des patrouilleurs, le harcelant avec des grenadiers, lui enlevant enfin toute idée offensive devant une troupe aussi mordante. Tué à son poste de combat au cours d'un tir, de barrage. »

Le 20 mars 1917, le sous-lieutenant PORCHER, du 17^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 8^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« Le 17 septembre 1916, à la tête de ses grenadiers d'élite, s'est jeté sur la position ennemie avec une telle vigueur et un tel mordant qu'il a enlevé, en un instant, un barrage fortement défendu, permettant ainsi la capture de plus de 100 prisonniers et de 3 mitrailleuses. »

Le 26 août 1917, le pilote DHUMERELLE, de l'escadrille F. 130, ex-brigadier au 4^e escadron, est cité à l'ordre de l'armée :

« Pilote remarquable, d'un exemple vivant pour tous. A exécuté huit bombardements à longue distance, dans des circonstances difficiles; mort pour la France au retour du dernier de ceux-ci. »

Le 2 novembre 1917, le lieutenant BARBEREAU, du 117^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 12^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« Commandant de compagnie hors pair, qui avait su inspirer à ses hommes une confiance absolue. A repoussé, avec sa compagnie, le 17 mai 1917, une violente contre-attaque ennemie. A été mortellement frappé, le 20 mai 1917, au moment où il venait de conquérir l'objectif qui lui avait été assigné. »

Le 25 décembre 1917, le sous-lieutenant BOUCHET BERT-FAYOUAT, du 94^e Régiment d'Infanterie, ex-garde à la 12^e compagnie, est cité à l'ordre de l'armée :

« Officier mitrailleur qui a toujours fait preuve des plus belles qualités militaires. S'est particulièrement distingué à l'attaque du 20 août 1917, où il a, avec son peloton, atteint les objectifs assignés, malgré les difficultés rencontrées au cours de la progression. Le 26 août 1917, s'est de nouveau porté à l'attaque et a été tué en allant, sous un violent feu de mitrailleuses, reconnaître un emplacement pour les pièces. »

Le 5 avril 1918, le gendarme à pied PAILLANT, de la brigade d'Hussein-Dey, détaché dans l'infanterie, où il avait conquis le grade de sous-lieutenant, meurt glorieusement, sur le champ de bataille. Il est cité à l'ordre de la 43^e D.I. :

« Officier dont la bravoure n'avait d'égale que la modestie. Tombé glorieusement, le 5 avril 1918, à la tête de sa section qu'il avait brillamment entraînée à l'attaque des positions ennemies. »

Le 30 juin 1918, le lieutenant SAVE, détaché au 57^e Régiment d'Infanterie, est cité à l'ordre de la 33^e D.I. :

« Officier d'un calme réfléchi et d'un froid courage. Le .. mai 1918, a conduit superbement sa section à l'assaut de la ferme du Mont-....., contribuant à la capture de nombreux prisonniers; est tombé glorieusement au cours d'une contre-attaque allemande, en plein combat, alors qu'il communiquait à ses hommes son entrain et sa farouche énergie. (Déjà cité.) »

Le 27 septembre 1918, le sous-lieutenant MERLHE, ex-maréchal des logis au 1^{er} escadron, déjà cité à l'ordre de l'armée, est cité à l'ordre de la V^e Armée :

« Pilote hors ligne. Joint à une très grande habileté professionnelle les plus grandes qualités de courage, d'énergie et de sang-froid. A exécuté de nombreuses missions lointaines, à vue et photographiques, rapportant chaque fois de précieux renseignements. En particulier, a effectué deux reconnaissances sur des gares et des voies ferrées importantes à plus de 80 kilomètres dans les lignes allemandes, réalisant au cours de la première un parcours de 250 kilomètres en pays ennemi. »

SIXIÈME PARTIE.

CONCLUSION

La France est sortie victorieuse de la guerre que lui a imposée l'Allemagne, grâce à l'appui de ses alliés, grâce surtout à l'union sacrée, à la valeur et à l'esprit de sacrifice de ses enfants.

Mais, pour qu'elle puisse recueillir les fruits de sa victoire et triompher encore dans la lutte économique qui se prépare, le maintien de l'ordre à l'intérieur est une nécessité primordiale.

Or, les sujets de troubles sont nombreux.

Quelques centaines d'industriels et de mercantis ont édifié, à la faveur de la guerre, des fortunes plutôt rapides. Par contre, les ressources d'une partie importante de la population sont amoindries ou anéanties, en même temps que, pour des causes multiples, le coût de la vie a augmenté dans des proportions considérables.

Certains nouveaux riches n'apportent peut-être pas dans la jouissance de leurs fortunes inespérées la discrétion qui s'imposerait, pour ne pas exciter la colère et l'envie des poilus démobilisés. Ces vaillants supportent mal le spectacle d'un luxe acquis pendant leurs années de souffrances et de privations.

Les ouvriers ne veulent pas voir diminuer les chiffres élevés des salaires qu'ils ont perçus pendant la guerre à cause de la pénurie de la main-d'œuvre; ils en réclament, au contraire, l'augmentation, en raison de la cherté de la vie. Les fonctionnaires agissent de même, et cependant l'Etat doit faire face à des charges financières écrasantes.

Comme après toutes les longues guerres, une fièvre de jouissance s'est emparée de la masse, et tous les moyens sont bons pour satisfaire la soif de l'or et l'assouvissement des passions. Aussi voit-on les délits et les crimes se multiplier.

Les statistiques des tribunaux prouvent que la criminalité de l'enfance s'est développée d'une façon inquiétante. Les pères de famille, les instituteurs, les pasteurs de toutes religions, retenus sur le front par le devoir militaire, n'ont pu accomplir pendant la guerre leur mission d'éducateurs. Des enfants ont grandi, « gâtés » dans les milieux bourgeois, par la tendresse des mamans qui reportaient

sur eux toute celle qu'elles ne pouvaient prodiguer aux absents ; abandonnés presque complètement dans les milieux ouvriers, par les mères trop absorbées par le travail destiné à assurer le pain quotidien.

Dans des cerveaux aussi peu préparés à résister aux suggestions des passions, et envahis par l'âpre désir de jouir, les idées bolchevistes ne vont-elles pas se propager avec une rapidité effrayante ?

Ce n'est, pourtant pas pour arriver à la destruction de la patrie que tant de héros ont versé leur sang ! S'ils sont tombés, c'est pour que la France ne périsse pas; c'est pour qu'elle puisse continuer son rôle magnifique de champion des idées de justice, de liberté et de civilisation, contre les partisans de la force brutale, de l'anarchie ou de la plus odieuse des tyrannies : celle des amoraux, des parasites ou des lâches; c'est pour qu'elle soit enfin :

«... La terre généreuse
Que les dieux complaisants formaient pour être heureuse. »

(A. CHENIER.)

L'édifice social, dont le maintien coûta la vie de tant de vaillants soldats, doit être sauvegardé. L'armée française montera la garde aux abords du Rhin; les gendarmes continueront, à l'intérieur, leur mission protectrice de l'ordre dans la liberté.

La gendarmerie a prouvé, pendant la guerre, que le pays pouvait compter sur elle. Ce qu'elle a fait dans le passé, elle le fera dans l'avenir.

Tout récemment encore, le recrutement de cette arme d'élite était compromis. Pour combler les vides, il fallut, pendant la guerre, recourir à des moyens de fortune : admission de gendarmes auxiliaires, de gendarmes stagiaires. Mais le gouvernement de la République, reconnaissant la nécessité d'une gendarmerie instruite, forte et respectée, n'a pas hésité à appliquer le remède qui s'imposait pour parer à cette crise.

Il a demandé au Parlement d'accorder aux gendarmes les ressources matérielles suffisantes pour leur permettre de vivre et d'élever une famille nombreuse. Il nous est, en effet, permis de constater avec orgueil que les casernes de gendarmerie ont été, pour la France, de véritables pépinières de sous-officiers et d'officiers de tous grades. Ils sont nombreux les généraux, fils de simples gendarmes, qui ont illustré leur nom au cours de cette guerre. Tous furent des chefs parfaits parce que leur science militaire était appuyée par les qualités

puisées, dès le berceau, au foyer paternel : culte de l'honneur, amour profond de la patrie.

S'il est vrai que l'on doit juger « les arbres aux fruits qu'ils produisent », que doit-on penser des hommes qui ont donné de tels fils à la France ? Et ce sont ces hommes, ce sont leurs jeunes camarades, formés à la même école de devoir et de discipline, qu'on a osé traiter d'embusqués pendant la guerre.

Pour répondre à cette odieuse calomnie, laissons la parole au général VALDANT, commandant la 10^e Division.

Un incident s'étant produit entre un capitaine d'infanterie et deux gendarmes de la prévôté de sa division, le général VALDANT écrivit au colonel du régiment auquel appartenait le capitaine la note suivante :

« Personne n'a le droit d'insulter son voisin, chacun ici fait son devoir dans la limite de ses fonctions, et vous voudrez bien faire remarquer à vos subordonnés que les gendarmes qui font le service de surveillance sur la route du rendez-vous de chasse, constamment battue par les projectiles ennemis, courent autant de dangers que les occupants de Vauquois.

« Vous ferez savoir à vos officiers et à vos hommes qu'ils n'ont pas le monopole du courage et qu'ils se sont montrés aussi incorrects qu'injustes en traitant d'embusqués des militaires qui sont, comme eux, et parfois depuis plus longtemps qu'eux, exposés, qui ont une mission délicate à remplir et qui ne sont jamais les derniers lorsqu'il y a un acte de courage et de dévouement à accomplir. »

Le 26 août 1919, le maréchal commandant en chef les armées de l'Est écrivait la lettre suivante :

« Au moment où les hostilités vont prendre fin, le maréchal commandant en chef les armées françaises de l'Est tient à féliciter la gendarmerie des services qu'elle a rendus.

« Au début de la campagne, tout le long de la frontière, elle a déployé beaucoup de courage et d'activité en surveillant les étrangers suspects, en recueillant tous renseignements utiles et en engageant la lutte avec des patrouilles et des détachements ennemis.

« Pendant la campagne, la gendarmerie a su remplir avec tact et fermeté l'importante mission de maintenir l'ordre dans la zone arrière du champ de bataille, souvent sous le feu, et de surveiller les populations civiles pour écarter

les suspects. Tous ont bien mérité de la patrie.

« Signé : PETAIN. »

Jeunes combattants de la grande guerre qui désirez servir encore votre pays à l'ombre du drapeau, vous avez entendu, le jugement de vos généraux.

Vous pouvez sans déchoir entrer dans la gendarmerie.

Si les barbares, qui ne cachent pas leur espoir d'une revanche prochaine, renouvellent leur odieuse agression, il vous suffira, pour bien mériter de la patrie, vous aussi, de prendre exemple sur vos aînés.

Comme eux, vous saurez maintenir l'ordre, réprimer les menées des espions et des traîtres, et, méprisant la mort, contribuer sur les champs de bataille à la victoire des combattants.